



# La revue des marchés publics



<http://www.dacmef.gov.bf>

N° 4060 - Jeudi 23 janvier 2025

Quotidien de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics  
et des Engagements Financiers du Burkina

MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

**MARCHES  
PUBLICS**

*La célérité dans la transparence*



392 Avenue Ho Chi Minh  
01 B.P. 6444 Ouagadougou 01  
Tél. 25 32 46 12 - Fax 25 31 20 25  
Site web : [www.dgcmef.gov.bf](http://www.dgcmef.gov.bf)

**Directeur de publication**  
Le Ministre délégué Chargé du Budget

**Co-directeur de publication**  
Le Directeur Général du Contrôle  
des Marchés Publics et  
des Engagements Financiers  
Alfred THIOMBIANO

**Directeur de la rédaction**  
Kouané II DRABO  
E-mail : [kouane.drabo@finances.gov.bf](mailto:kouane.drabo@finances.gov.bf)

**Rédacteur en chef**  
Abdoulaye OUATTARA  
E-mail : [arattaou68@gmail.com](mailto:arattaou68@gmail.com)

**Conception graphique  
et mise en page**  
Xavier TAPSOBA  
W. Martial GOUBA  
Salamata OUEDRAOGO/COMPAORE  
Bintou ILBOUDO  
Frédéric Modeste Somwaoga OUEDRAOGO  
Zoenabo SAWADOGO  
Boinzenwendé Chantal KABORE/YERBANGA  
Wend-Lasida Mahamoudou DIARRA

ISSN 0796 - 5923

# Sommaire

## **\* Résultats de dépouillements : ..... P. 3 à 26**

- *Résultats provisoires des ministères, institutions  
et maîtrises d'ouvrages déléguées* ..... P. 3 à 24

- *Résultats provisoires des régions* ..... P. 25 à 26

## **\* Avis d'Appels d'offres des ministères, institutions et maîtrises d'ouvrages déléguées ..... P. 27 à 35**

- *Marchés de fournitures et services courants* ..... P. 27 à 33

- *Marchés de travaux* ..... P. 34

- *Marchés de prestations intellectuelles* ..... P. 35

## **\* Avis d'Appels d'offres des régions : ..... P. 36 à 88**

- *Marchés de fournitures et services courants* ..... P. 36 à 41

- *Marchés de travaux* ..... P. 42 à 43

- *Marchés de prestations intellectuelles* ..... P. 44 à 88



**Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et  
des Engagements Financiers**

<http://www.dgcmef.gov.bf>



# RESULTATS PROVISOIRES DES MINISTERES, INSTITUTIONS ET MAITRISES D'OUVRAGES DELEGUEES

## AUTORITE DE REGULATION DES COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES ET DES POSTES

DEMANDE DE PRIX N°2024-009/DDP/ARCEP/SE/PRM POUR L'ACQUISITION ET LA MISE EN SERVICE D'EQUIPEMENTS ELECTRIQUES, D'ARMOIRE DE COMPENSATION ET NORMALISATION DES CIRCUITS ELECTRIQUES AU PROFIT DE L'ARCEP .

FINANCEMENT : Fonds propres ARCEP. Publié dans le quotidien N°4014 du mercredi 20 novembre 2024.

Date d'ouverture et de délibération : 25/11/2024 et 09/01/2025

N° D'ORDRE	NOMS DES SOUSMISSIONNAIRES	MONTANTS LUS FCFA	MONTANTS CORRIGES FCFA	MONTANTS EVALUATION COMPLEXE (DELAIS DE LIVRAISON)	OBSERVATIONS
1	ETABLISSEMENT GOGDBLESS ET FRERES	38 999 999 TTC	-	-	<b>Non conforme</b> - La méthodologie demandée dans le dossier de demande de prix pour les installations des différents équipements est non fournie ; - Le Chef de projet DIABRE Sanoussa n'a pas fait preuve de formation sur les installations MT/BT ; - Le Technicien KABRE W. Faustin n'a pas fait preuve d'expérience en maintenance des onduleurs.
2	G.E.F.C	39 000 150 HT	39 000 150 HT	39 000 150	<b>Non conforme</b> - Le Chef de projet BAYILI Nebilbié n'a pas fait preuve de formation sur les installations MT/BT ; - Le Technicien KONE Alassane n'a pas fait preuve d'expérience en installations et en maintenance des onduleurs.
3	NET-ELEC	42 799 992 TTC	-	-	<b>Non conforme</b> - Stabilisateurs/régulateurs triphasés automatiques de tension A.C.A de 350KVA non fournis ; - Le Chef de projet KAFANDO B. Pascal n'a pas fait preuve de formation sur les installations MT/BT. En plus, il n'a pas fait preuve de travaux sur les installations des onduleurs.

## Résultats provisoires

4	EKSF SARL	48 000 000 TTC	-	-	<b>Non conforme</b> - Les écrans LCD 4X20 du Panneau de commande standard des stabilisateurs/régulateurs triphasés automatiques de tension A.C.A de 350KVA sont non fournis ; - La méthodologie demandée dans le dossier de demande de prix pour les installations des différents équipements fourni est non conforme ; - Le Chef de projet LANKOANDE Y. Issaka n'a pas fait preuve de formation sur les installations MT/BT ; - Le Technicien KABORE Anatole n'a pas fait preuve d'expérience en installations et en maintenance des onduleurs.
5	SATURN GECHAFT	39 459 200 TTC	39 459 200 TTC	33 941 600	<b>Non conforme</b> - Le Chef de projet TAPSOBA Safiatou n'a pas fait preuve de formation sur les installations MT/BT. En plus, elle n'a pas fait preuve de travaux sur les installations des onduleurs ; - Le Technicien COMPAORE Issouf n'a pas fait preuve de de travaux sur les installations et la maintenance des onduleurs.
6	ETES-BURKINA SARL	40 179 008 TTC	40 179 008 TTC	40 781 685	<b>Conforme</b>
7	CELTIC BF	38 940 000 TTC	38 940 000 TTC	-	<b>Non conforme</b> - Offre anormalement basse ; - Le Chef de projet OUEDRAOGO Madi n'a pas fait preuve de formation sur les installations MT/BT ; - Le Technicien SAKANDE Azize n'a pas fait preuve d'expérience dans la maintenance et des installations des onduleurs.
8	SAGEO	33 500 000 HT	33 500 000 HT	34 002 500	<b>Non conforme</b> - La Chef de projet SAWADOGO Aïssata Ida Stéphanie n'a pas fait preuve de formation sur les installations MT/BT. En plus, elle n'a pas fait preuve de travaux sur les installations des onduleurs ; - Le Technicien TIENDREBEOGO Salam n'a pas fait preuve de travaux sur les installations et la maintenance des onduleurs.
<b>ATTRIBUTAIRE</b>		<b>ETES-BURKINA SARL</b> pour un montant de quarante millions cent soixante-dix mille huit (40 179 008) francs CFA toutes taxes comprises avec un délai de livraison de soixante (60) jours.			

### APPEL D'OFFRES N°2024-021/DAO/ARCEP/SE/PRM POUR LE RECRUTEMENT D'UN PRESTATAIRE POUR LE RENOUELEMENT DE LA LICENCE DE BOITIER DE SECURITE AU PROFIT DE L'ARCEP. FINANCEMENT : Fonds propres ARCEP. Publié dans le quotidien N°4031 du vendredi 13 décembre 2024. Date d'ouverture et de délibération : 26/12/2024 et 09/01/2025

N° D'ORDRE	NOMS DES SOUSMISSIONNAIRES	MONTANT LU FCFA TTC	MONTANT CORRIGE FCFA TTC	MONTANT EVALUATION CMPEXE (DELAI DE LIVRAISON)	OBSERVATIONS
<b>Lot N°1 : Migration de la paire de boîtiers PA-5220 : Budget prévisionnel : 100 000 000 FCFA TTC</b>					
1	IRT CONSULTING	97 940 000	97 940 000	97 940 000	<b>Conforme</b>
2	MINIM DISTRIBUTION	95 415 744	95 415 744	95 558 868	<b>Conforme</b>
3	IT PROJET	97 355 428	97 355 428	97 501 461	<b>Conforme</b>
4	NUMERITEL TECHNOLOGY & SERVICES	117 925 410	117 925 410	-	<b>Non conforme</b> Offre hors enveloppe budgétaire.
<b>ATTRIBUTAIRE</b>		<b>MINIM DISTRIBUTION</b> pour un montant toutes taxes comprises de quatre-vingt-quinze millions quatre cent quinze mille sept cent quarante-quatre (95 415 744) francs CFA et un délai de livraison de soixante (60) jours.			
<b>Lot N°2 : Acquisition de licences GlobalProtect pour la paire : Budget prévisionnel : 8 000 000 FCFA TTC</b>					
1	IRT CONSULTING	7 670 000	7 670 000	7 670 000	<b>Conforme</b>
2	MINIM DISTRIBUTION	7 996 388	7 996 388	8 008 383	<b>Conforme</b>
3	IT PROJET	7 383 260	7 383 260	7 394 335	<b>Conforme</b>
4	NUMERITEL TECHNOLOGY & SERVICES	10 411 243	10 411 243	-	<b>Non conforme</b> Offre hors enveloppe budgétaire.
<b>ATTRIB UTAIRE</b>	<b>IT PROJET</b> pour un montant toutes taxes comprises de sept millions trois cent quatre-vingt-trois mille deux cent soixante (7 383 260) francs CFA et un délai de livraison de soixante (60) jours.				

### MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Demande de prix N°2024-035F/MEEA/SG/DMP du 31/05/2024 pour l'acquisition de matériels techniques hydrologiques et de matériels techniques pour les stations hydrologiques au profit de la Direction Générale des Ressources en Eau (DGRE)						
Publication de l'Avis : Quotidien des Marchés Publics N°4024 du mercredi 04 décembre 2024/ Date d'ouverture : 10/12/2024						
Nombre de plis reçus : cinq (05). Nombre de lots : deux lots. Financement : Budget de l'État-exercice 2024						
Soumissionnaires		Montants lus		Montants corrigés		Observations
		HTVA	TTC	HTVA	TTC	
<b>KOSGEO BURKINA</b>	<b>Lot 1</b>	28 675 000	-	-	-	
<b>OMNI SERVICE LTD</b>	<b>Lot 2</b>	28 218 000	33 297 240	-	-	
<b>ABM Expertises Africa</b>	<b>Lot 1</b>	31 820 000	37 547 600	-	-	
	<b>Lot 2</b>	27 447 000	32 387 460	-	-	
<b>SI3E Sarl</b>	<b>Lot 1</b>	-	33 053 287	-	-	
	<b>Lot 2</b>	-	32 944 420	-	-	
<b>K C D Sarl</b>	<b>Lot 1</b>	32 420 900	-	-	-	
	<b>Lot 2</b>	31 577 450	-	-	-	
<b>ATTRIBUTAIRE</b>		Acquisition de matériels techniques hydrologiques et de matériels techniques pour les stations hydrologiques au profit de la Direction Générale des Ressources en Eau (DGRE) <b>infructueuse pour absence de crédit suite à la régulation budgétaire.</b>				

## Résultats provisoires

### OFFICE DE SANTE DES TRAVAILLEURS

#### FICHE SYNTHÈSE DES TRAVAUX DE LA COMMISSION D'ATTRIBUTION DES MARCHES DE L'OST

Suivant demande de prix N°2025-04/MS/SG/OST/DG/PRM pour le nettoyage des locaux de l'Office de Santé des Travailleurs (OST).

Financement : Budget OST, gestion 2025 ; Convocation de la CAM : N°2025-01/MS/SG/OST/DG/PRM du 8 janvier 2025.

Date de dépouillement : lundi 13 janvier 2025 à 09h00. Publication de l'avis : Quotidien des marchés publics N°4045-4046 du jeudi 02 au vendredi 03 janvier 2025. Nombre de lots : cinq (05). Nombre de soumissionnaires : Vingt-trois (23).

Nombre de plis : soixante-trois (63) plis dont lot1 : dix-sept (17); lot2 : douze (12); lot3 : douze (12); lot4 : douze (12); lot5 : dix (10)

Soumissionnaire	Prix de l'offre lue		Prix de l'offre corrigée		OBSERVATIONS	Classement
	Montant(s) HTVA	Montant(s) TTC	Montant(s) HTVA	Montant(s) TTC		
<b>lot1 : Nettoyage des locaux de la Direction Générale</b>						
NIDIS SARL	Min: 624 920 Max: 2 496 000	Min: - Max: -	Min: 624 920 Max: 2 496 000	Min: 737 405 Max: 2 945 280	Conforme	1er
BCS SARL	Min: - Max: -	Min: 865 672 Max: 3 271 196	Min: 733 620 Max: 2 772 200	Min: 865 672 Max: 3 271 196	Conforme	2ème
STWG SARL	Min: 702 800 Max: 2 409 960	Min: - Max: -	Min: 742 800 Max: 2 489 960	Min: 876 504 Max: 2 938 153	Conforme Erreur sur les quantités de l'item 8 le nettoyage des locaux de la Direction Générale : 10 inscrits au lieu de 50, entraînant une variation des montants HTVA : 40 000 soit 5,69% au minimum et de 80 000 soit 3,32% au maximum	3ème
CONGO DISTRIBUTION	Min: - Max: -	Min: 846 485 Max: 2 860 934	Min: 757 360 Max: 2 504 520	Min: 893 685 Max: 2 955 334	Conforme Erreur sur les quantités de l'item 8 le nettoyage des locaux de la Direction Générale : 10 inscrits au lieu de 50, entraînant une variation des montants TTC : 47 200 soit 5,58% au minimum et de 94 400 soit 3,30% au maximum	4ème
SFGPM SARL	Min: 759 975 Max: 2 977 835	Min: - Max: -	Min: 759 975 Max: 2 977 835	Min: 896 771 Max: 3 513 845	Conforme	5ème
KAMOUF	Min: 893 850 Max: 2 672 050	Min: - Max: -	Min: 893 850 Max: 2 672 050	Min: 1 054 743 Max: 3 153 019	Conforme	6ème
AIMT INTERNATIONAL	Min: 1 001 820 Max: 2 421 640	Min: - Max: -	Min: 1 001 820 Max: 2 421 640	Min: 1 182 148 Max: 2 857 535	Conforme	7ème
EWDP	Min: 1 120 690 Max: 2 504 740	Min: - Max: -	Min: 1 120 690 Max: 2 504 740	Min: 1 322 414 Max: 2 955 593	Conforme	8ème
YIKORE INTERNATIONAL	Min: - Max: -	Min: 1 505 739 Max: 3 002 144	Min: 1 276 050 Max: 2 544 190	Min: 1 505 739 Max: 3 002 144	Conforme	9ème
ETOILE MULTI SERVICE	Min: - Max: -	Min: 1 273 798 Max: 2 770 203			Non conforme Absence de justificatifs du matériel roulant et de l'aspirateur (reçu d'achat, carte grise, acte notariée)	Offre écartée
ESANAD	Min: - Max: -	Min: 790 871 Max: 2 902 045			Non conforme Absence des spécifications techniques	Offre écartée
LE PALMIER ROYAL SERVICE PAROS	Min: 697 660 Max: 2 579 340	Min: 823 239 Max: 3 043 621			Non conforme Absence de justificatifs du matériel roulant et de l'aspirateur (reçu d'achat, carte grise, acte notariée)	Offre écartée
ETS WALBEOGO ROSALIE	Min: 1 011 920 Max: 2 276 020	Min: - Max: -			Non conforme Absence de lettre de soumission	Offre écartée
EED SARL	Min: - Max: -	Min: 930 420,56 Max: 3 214 707	Min: 685 988 Max: 2 370 165	Min: 809 466 Max: 2 796 795	Offre anormalement basse Rabais de 13% consenti sur les montants HTVA minimum et maximum	Non classée
HANY'S SERVICE	Min: - Max: -	Min: 810 601 Max: 2 807 362	Min: 686 950 Max: 2 379 120	Min: 810 601 Max: 2 807 362	Offre anormalement basse	Non classée
EKO BTP SARL	Min: - Max: -	Min: 1 393 427 Max: 2 813 155	Min: 1 180 870 Max: 2 384 030	Min: 1 393 427 Max: 2 813 155	Offre anormalement basse	Non classée
EBEN-EZER	Min: 657 253 Max: 2 372 912	Min: - Max: -	Min: 657 253 Max: 2 372 912	Min: 775 559 Max: 2 800 036	Offre anormalement basse	Non classée
ATTRIBUTAIRE PROVISoire : NIDIS SARL	pour un montant minimum de six cent vingt-quatre mille neuf cent vingt (624 920) francs CFA HTVA et un maximum de deux millions quatre cent quatre-vingt-seize mille (2 496 000) francs CFA HTVA avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours par commande					
<b>lot2 : Nettoyage des locaux de la Direction régionale de Ouagadougou et environs</b>						
NIDIS SARL	Min: 1 462 598 Max: 5 832 000	Min: - Max: -	Min: 1 462 598 Max: 5 832 000	Min: 1 725 865 Max: 6 881 760	Conforme	1er
HEROS AFRICA SERVICE	Min: 1 759 550 Max: 6 125 450	Min: - Max: -	Min: 1 759 550 Max: 6 125 450	Min: 2 076 269 Max: 7 228 031	Conforme	2e
BCS SARL	Min: 1 829 375 Max: 6 636 200	Min: 2 158 666 Max: 7 830 716	Min: 1 829 375 Max: 6 636 200	Min: 2 158 666 Max: 7 830 716	Conforme	3e
CONGO DISTRIBUTION	Min: 1 860 040 Max: 5 721 880	Min: 2 194 847 Max: 6 751 818	Min: 1 859 320 Max: 5 719 240	Min: 2 193 998 Max: 6 748 703	Conforme Erreur sur les quantités de l'item 2 (SST de Dori) : 42 proposées au lieu de 41 demandées, entraînant une	4e

## Résultats provisoires

					variation de -0,05% des montants TTC : -849 au minimum et -3 115 au maximum	
CODIS	Min: 2 184 700 Max: 7 000 900	Min: - Max: -	Min: 2 184 700 Max: 7 000 900	Min: 2 577 946 Max: 8 261 062	<b>Conforme</b>	5e
EKO BTP SARL	Min: 2 514 080 Max: 5 642 460	Min: 2 966 614,4 Max: 6 658 102,8	Min: 2 614 080 Max: 5 842 460	Min: 3 084 614,4 Max: 6 894 102,8	<b>Conforme</b> Erreur sur les quantités de l'item 6 (EX Clinique Koné) : 19 inscrits au lieu de 29, entraînant une variation des montants TTC : 118 000 soit 3,98% au minimum et de -236 000 soit 3,53% au maximum	6e
ETOILE MULTI SERVICE	Min: 2 386 650 Max: 5 757 050	Min: 2 816 247 Max: 6 793 319			<b>Non conforme</b> Absence de justificatifs du matériel roulant et de l'aspirateur (reçu d'achat, carte grise, acte notariée)	Offre écartée
LE PALMIER ROYAL SERVICE PAROS	Min: 1 323 860 Max: 6 161 320	Min: 1 562 155 Max: 7 270 358			<b>Non conforme</b> Absence de justificatifs du matériel roulant et de l'aspirateur (reçu d'achat, carte grise, acte notariée)	Offre écartée
HANY'S SERVICE	Min: 1 492 790 Max: 5 618 030	Min: 1 761 492 Max: 6 629 275	Min: 1 492 790 Max: 5 618 030	Min: 1 761 492 Max: 6 629 275	<b>Offre anormalement basse</b>	Non classée
JM SERVICE	Min: 2 227 Max: 5 508 810	Min: - Max: -	Min: 2 253 630 Max: 5 534 810	Min: 2 659 283 Max: 6 531 076	<b>Offre anormalement basse</b> Erreur sur le prix unitaire de l'item 1: 15 inscrits dans le devis estimatif au lieu de 20 inscrits dans le bordereau des prix unitaires, entraînant une variation des montants HTVA de 26 000 soit 1,17% au minimum et 0,47% au maximum	Non classée
COUL PRESCOM	Min: 1 521 070 Max: 5 635 790	Min: 1 794 862 Max: 6 650 232	Min: 1 521 070 Max: 5 635 790	Min: 1 794 862 Max: 6 650 232	<b>Offre anormalement basse</b>	Non classée
CHIC DECOR	Min: 1 532 770 Max: 5 682 590	Min: 1 808 668 Max: 6 705 456	Min: 1 532 770 Max: 5 682 590	Min: 1 808 668 Max: 6 705 456	<b>Offre anormalement basse</b>	Non classée
ATTRIBUTAIRE PROVISoire : NIDIS SARL	pour un montant minimum de un million quatre cent soixante-deux mille cinq cent quatre-vingt-dix (1 462 598) francs CFA HTVA et un maximum de cinq millions huit cent trente-deux mille (5 832 000) francs CFA HTVA avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours par commande					
<b>lot3 : Nettoyage des locaux de la Direction régionale de Bobo-Dioulasso et environs</b>						
CHIC DECOR	Min: - Max: -	Min: 1 295 876 Max: 4 764 250	Min: 1 098 200 Max: 4 037 500	Min: 1 295 876 Max: 4 764 250	<b>Conforme</b>	1er
NIDIS SARL	Min: 1 128 708 Max: 4 500 000	Min: - Max: -	Min: 1 128 708 Max: 4 500 000	Min: 1 331 875 Max: 5 310 000	<b>Conforme</b>	2e
COUL PRESCOM	Min: - Max: -	Min: 1 412 460 Max: 4 880 834	Min: 1 197 000 Max: 4 136 300	Min: 1 412 460 Max: 4 880 834	<b>Conforme</b>	3e
HEROS AFRICA SERVICE	Min: 1 293 850 Max: 4 558 600	Min: - Max: -	Min: 1 293 850 Max: 4 558 600	Min: 1 526 743 Max: 5 379 148	<b>Conforme</b>	4e
BCS SARL	Min: - Max: -	Min: 1 621 898 Max: 5 349 270	Min: 1 374 490 Max: 4 533 280	Min: 1 621 898 Max: 5 349 270	<b>Conforme</b>	5e
YIKORE INTERNATIONAL	Min: - Max: -	Min: 2 295 867 Max: 5 014 469	Min: 1 945 650 Max: 4 249 550	Min: 2 295 867 Max: 5 014 469	<b>Conforme</b>	6e
ETOILE MULTI SERVICE	Min: - Max: -	Min: 1 866 347 Max: 4 584 949			<b>Non conforme</b> Absence de justificatifs du matériel roulant et de l'aspirateur (reçu d'achat, carte grise, acte notariée)	Offre écartée
ESANAD	Min: - Max: -	Min: 1 345 258 Max: 4 826 823			<b>Non conforme</b> Absence des spécifications techniques	Offre écartée
LE PALMIER ROYAL SERVICE PAROS	Min: 1 080 900 Max: 4 003 200	Min: 1 275 462 Max: 4 723 776			<b>Non conforme</b> Absence de justificatifs du matériel roulant et de l'aspirateur (reçu d'achat, carte grise, acte notariée)	Offre écartée
HANY'S SERVICE	Min: - Max: -	Min: 1 231 047 Max: 4 675 856	Min: 1 090 060 Max: 4 009 390	Min: 1 286 271 Max: 4 731 080	<b>Offre anormalement basse</b> Erreur sur les quantités de l'item 1 (Direction régionale de Bobo-Dioulasso) : 20 inscrits au lieu de 200, entraînant une variation des montants TTC de 55 224 soit 4,49% au minimum et 1,18% au maximum	Non classée
CONGO DISTRIBUTION	Min: - Max: -	Min: 1 635 303 Max: 4 730 235	Min: 1 385 850 Max: 4 008 750	Min: 1 635 303 Max: 4 730 235	<b>Offre anormalement basse</b>	Non classée
EED SARL	Min: - Max: -	Min: 1 672 520,2 Max: 4 953 498,4	Min: 1 332 347 Max: 3 946 007	Min: 1 572 169 Max: 4 656 288	<b>Offre anormalement basse</b> Rabais de 6% consenti sur les montants HTVA minimum et maximum	Non classée
ATTRIBUTAIRE PROVISoire : CHIC DECOR	pour un montant minimum de un million deux cent quatre-vingt-quinze mille huit cent soixante-seize (1 295 876 francs CFA TTC et un maximum de quatre millions sept cent soixante-quatre mille deux cent cinquante (4 764 250) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours par commande					

## Résultats provisoires

lot4 : Nettoyage des locaux de la Direction régionale de Koudougou et environs						
NIDIS SARL	Min: 842 230 Max: 3 360 000	Min: -Max: -	Min: 842 230 Max: 3 360 000	Min: 993 831 Max: 3 964 800	Conforme	1er
COUL PRESCOM	Min: - Max: -	Min: 1 073 153 Max: 3 805 230	Min: 909 452 Max: 3 224 772	Min: 1 073 153 Max: 3 805 230	Conforme	2e
STWG SARL	Min: 1 017 028 Max: 3 249 528	Min: - Max: -	Min: 1 017 028 Max: 3 249 528	Min: 1 200 093 Max: 3 834 443	Conforme	3e
HEROS AFRICA SERVICE	Min: 1 034 256 Max: 3 729 096	Min: - Max: -	Min: 1 034 256 Max: 3 729 096	Min: 1 220 422 Max: 4 400 333	Conforme	4e
BCS SARL	Min: - Max: -	Min: 1 412 566 Max: 4 604 761	Min: 1 197 090 Max: 3 902 340	Min: 1 412 566 Max: 4 604 761	Conforme	5e
ENTREPRISE PEGDWENDE	Min: 1 191 400 Max: 3 479 400	Min: - Max: -			Non conforme Absence de justificatifs du matériel roulant et de l'aspirateur (reçu d'achat, carte grise, acte notariée)	Offre écartée
ESANAD	Min: - Max: -	Min: 1 075 766 Max: 3 884 199			Non conforme Absence des spécifications techniques	Offre écartée
EKO BTP SARL	Min: - Max: -	Min: 1 599 022 Max: 3 728 078	Min: 1 355 103 Max: 3 159 388	Min: 1 599 022 Max: 3 728 078	Offre anormalement basse	Non classée
HANY'S SERVICE	Min: - Max: -	Min: 1 017 934 Max: 3 746 849	Min: 862 656 Max: 3 175 296	Min: 1 017 934 Max: 3 746 849	Offre anormalement basse	Non classée
JM SERVICE	Min: 1 137 920 Max: 3 096 280	Min: - Max: -	Min: 1 137 920 Max: 3 096 280	Min: 1 342 746 Max: 3 653 610	Offre anormalement basse	Non classée
CHIC DECOR	Min: -Max: -	Min: 1 024 065 Max: 3 756 142	Min: 867 852 Max: 3 183 172	Min: 1 024 065 Max: 3 756 142	Offre anormalement basse	Non classée
ETS WALBEOGO ROSALIE	Min: 1 624 688 Max: 3 129 710	Min: - Max: -	Min: 1 624 688 Max: 3 129 038	Min: 1 917 132 Max: 3 692 265	Offre anormalement basse Erreur sur le Nombre de jours maximum de l'item 4 (SST de OUAHIGOUYA) avec 100 jours reportés au lieu de 52, entraînant une variation du montant HTVA de -672 soit -0,02%	
ATTRIBUTAIRE PROVISoire : NIDIS SARL	pour un montant minimum de huit cent quarante-deux mille deux cent trente (842 230) francs CFA HTVA et un maximum de trois millions trois cent soixante mille (3 360 000) francs CFA HTVA avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours par commande					
lot5 : le Nettoyage des locaux de la Direction régionale de Fada et environs						
NIDIS SARL	Min: 730 541 Max: 2 910 000	Min: - Max: -	Min: 730 541 Max: 2 910 000	Min: 862 038 Max: 3 433 800	Conforme	1er
HANY'S SERVICE	Min: - Max: -	Min: 902 724 Max: 3 286 725	Min: 765 020 Max: 2 785 360	Min: 902 724 Max: 3 286 725	Conforme	2e
CHIC DECOR	Min: - Max: -	Min: 903 785 Max: 3 280 282	Min: 765 920 Max: 2 779 900	Min: 903 785 Max: 3 280 282	Conforme	3e
COUL PRESCOM	Min: - Max: -	Min: 932 459 Max: 3 311 788	Min: 790 220 Max: 2 806 600	Min: 932 459 Max: 3 311 788	Conforme	4e
JM SERVICE	Min: 1 172 180 Max: 2 792 860	Min: - Max: -	Min: 1 172 180 Max: 2 792 860	Min: 1 383 172 Max: 3 295 575	Conforme	5e
YIKORE INTERNATIONAL	Min: - Max: -	Min: 1 585 660 Max: 3 498 063	Min: 1 343 780 Max: 2 964 460	Min: 1 585 660 Max: 3 498 063	Conforme	6e
BCS SARL	Min: -Max: -	Min: 1 136 906 Max: 4 069 218			Non conforme Discordance entre le montant en lettre (vingt) et le montant en chiffre (20 000) à l'item 5 (SST de Bagré-Pôle) entraînant une variation des montants TTC inférieure à -15% par rapport à son offre initiale : -306 493 soit -26,96% au minimum et de -1 225 973 soit -30,13% au maximum	Offre écartée
ESANAD	Min: - Max: -	Min: 925 218 Max: 3 345 614			Non conforme Absence des spécifications techniques	Offre écartée
STWG SARL	Min: 969 710 Max: 2 810 080	Min: - Max: -	Min: 929 210 Max: 2 661 580	Min: 1 096 468 Max: 3 140 664	Offre anormalement basse Erreur de quantité sur le devis estimatif à l'item 2 (SST de Zabré) : 85 au lieu de 40 dans le DAC, entraînant une variation des montants HTVA : -40 500 soit -4,18% au minimum et de -148 500 soit -5,28% au maximum	Non classée
ETS WALBEOGO ROSALIE	Min: 1 385 241 Max: 2 696 524	Min: - Max: -	Min: 1 385 241 Max: 2 696 524	Min: 1 634 584 Max: 3 181 898	Offre anormalement basse	Non classée
ATTRIBUTAIRE PROVISoire : NIDIS SARL	pour un montant minimum de sept cent trente-mille cinq cent quarante un (730 541) francs CFA HTVA et un maximum de deux millions neuf cent dix mille (2 910 000) francs CFA HTVA avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours par commande					

## Résultats provisoires

### FICHE SYNTHÈSE DES TRAVAUX DE LA COMMISSION D'ATTRIBUTION DES MARCHES DE L'OST

Suivant demande de prix N°2025-03/MS/SG/OST/DG/PRM pour le gardiennage des locaux de l'Office de Santé des Travailleurs (OST)

Financement : Budget OST, gestion 2025 ; Convocation de la CAM : N°2025-01/MS/SG/OST/DG/PRM du 8 janvier 2025.

Date de dépouillement : lundi 13 janvier 2025 à 09h00. Publication de l'avis : Quotidien des marchés publics N°4045-4046 du jeudi 02 au vendredi 03 janvier 2025. Nombre de lots : cinq (05). Nombre de soumissionnaires : Six (06). Nombre de plis : vingt (20) plis dont lot1 : quatre (04) ; lot2 : quatre (04); lot3 : quatre (04); lot4 : quatre (04); lot5 : quatre (04)

Soumissionnaire	Prix de l'offre lue		Prix de l'offre corrigée		OBSERVATIONS	Classement
	Montant(s) HTVA	Montant(s) TTC	Montant(s) HTVA	Montant(s) TTC		
<b>Lot 1 : gardiennage des locaux de la Direction Générale</b>						
SOSEREF	Min: - Max: -	Min: 798 270 Max: 3 193 080			<b>Non conforme:</b> -Absence de contrôleur/superviseur -Véhicules de liaison 03 fournis au lieu de 10 pour tous les 5 lots -Motocyclette : 05 fournis au lieu de 15 pour les 5 lots -DéTECTEUR de métaux : 100 fourni au lieu de 125 pour les 5 lots -Miroir d'inspection : 15 fournis au lieu de 125 pour les 5 lots -Bâton lumineux : 100 fournis au lieu de 125 pour les 5 lots -Gilets réfléchissant : 200 fournis au lieu de 250 pour les 5 lots -Bottes de sécurité : 200 fournis au lieu 250 pour les 5 lots -casques : 150 fournis au lieu de 250 pour les 5 lots -Aérosol : 100 fournis au lieu de 250 pour les 5 lots	Offre écartée
SAR PROTECTION & SECURITE	Min: 727 500 Max: 2 910 000	Min: - Max: -	Min: 727 500 Max: 2 910 000	Min: 858 450 Max: 3 433 800	<b>Conforme</b>	2ème
C.SEC.B.O	Min: - Max: -	Min: 831 900 Max: 3 327 600	Min: 705 000 Max: 2 820 000	Min: 831 900 Max: 3 327 600	<b>Conforme</b>	1er
BISB SARL	Min: 727 500 Max: 2 910 000	Min: - Max: -			<b>Non conforme:</b> L'autorisation d'exercée datant de 2018 a expirée depuis 2022	Offre écartée
ATTRIBUTAIRE PROVISoire : C.SEC.B.O	pour un montant minimum de huit cent trente-un mille neuf cents (831 900) francs CFA TTC et un maximum de trois millions trois cent vingt-sept mille six cents (3 327 600) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours par commande					
<b>Lot 2 : gardiennage des locaux de la Direction régionale de Ouagadougou et environs</b>						
SOSEREF	Min: -Max: -	Min: 2 709 604,5 Max: 10 838 418			<b>Non conforme:</b> -Absence de contrôleur/superviseur-Véhicules de liaison 03 fournis au lieu de 10 pour tous les 5 lots-Motocyclette : 05 fournis au lieu de 15 pour les 5 lots-DéTECTEUR de métaux : 100 fourni au lieu de 125 pour les 5 lots-Miroir d'inspection : 15 fournis au lieu de 125 pour les 5 lots-Bâton lumineux : 100 fournis au lieu de 125 pour les 5 lots-Gilets réfléchissant : 200 fournis au lieu de 250 pour les 5 lots-Bottes de sécurité : 200 fournis au lieu 250 pour les 5 lots-casques : 150 fournis au lieu de 250 pour les 5 lots-Aérosol : 100 fournis au lieu de 250 pour les 5 lots	Offre écartée
SAR PROTECTION & SECURITE	Min: 1 845 000 Max: 7 380 000	Min: - Max: -	Min: 2 085 000 Max: 8 340 000	Min: 2 460 300 Max: 9 841 200	<b>Conforme</b> Erreur sur le nombre de vigile à l'item 2 (Clinique Koné) entraînant une variation HTVA de 240 000 au minimum et 960 000 au maximum, soit 13%.	3ème
C.SEC.B.O	Min: - Max: -	Min: 2 177 100 Max: 8 708 400	Min: 1 845 000 Max: 7 380 000	Min: 2 177 100 Max: 8 708 400	<b>Conforme</b>	2ème
MAXIMUM PROTECTION	Min: - Max: -	Min: 2 106 300 Max: 8 425 200	Min: 1 785 000 Max: 7 140 000	Min: 2 106 300 Max: 8 425 200	<b>Conforme</b>	1er
ATTRIBUTAIRE PROVISoire : MAXIMUM PROTECTION	pour un montant minimum de deux millions cent six mille trois cents (2 106 300) francs CFA TTC et un maximum de huit millions quatre cent vingt-cinq mille deux cents (8 425 200) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours par commande					
<b>Lot 3 : gardiennage des locaux de la Direction régionale de Bobo-Dioulasso et environs</b>						
SOSEREF	Min: -Max: -	Min: 1 594 770 Max: 6 379 080			<b>Non conforme:</b> -Absence de contrôleur/superviseur-Véhicules de liaison 03 fournis au lieu de 10 pour tous les 5 lots-Motocyclette : 05 fournis au lieu de 15 pour les 5 lots-DéTECTEUR de métaux : 100 fourni au lieu de 125 pour les 5 lots-Miroir	Offre écartée



## Résultats provisoires

					d'inspection : 15 fournis au lieu de 125 pour les 5 lots-Bâton lumineux : 100 fournis au lieu de 125 pour les 5 lots-Gilets réfléchissant : 200 fournis au lieu de 250 pour les 5 lots-Bottes de sécurité : 200 fournis au lieu 250 pour les 5 lots-casques : 150 fournis au lieu de 250 pour les 5 lots-Aérosol : 100 fournis au lieu de 250 pour les 5 lots	
SAR PROTECTION & SECURITE	Min: 1 402 500 Max: 5 610 000	Min: - Max: -	Min: 1 402 500 Max: 5 610 000	Min: 1 654 950 Max: 6 619 800	<b>Conforme</b>	2ème
C.SEC.B.O	Min: - Max: -	Min: 1 451 400 Max: 5 805 600	Min: 1 230 000 Max: 4 920 000	Min: 1 451 400 Max: 5 805 600	<b>Non conforme car le matériels fournis couvre deux (02) lots</b> -Matraques : 110 au lieu de 125 pour les 5 lots -Lampes torches : 55 au lieu de 125 pour les 5 lots -Moyens de communications : 55 au lieu de 125 pour les 5 lots -Véhicules de liaison : 2 au lieu de 10 pour les 5 lots -Motocyclettes : 4 au lieu de 12 -Magnétomètre : 50 au lieu de 125 pour les 5 lots -miroir d'inspection : 45 au lieu de 125 pour les 5 lots -Bâton lumineux : 60 au lieu de 125 pour les 5 lots -Gilets réfléchissants : 110 au lieu de 250 pour les 5 lots -Bottes de sécurité : 60 au lieu de 250 pour les 5 lots -Imperméables : 60 au lieu de 250 pour les 5 lots -Casques : 60 au lieu de 250 pour les 5 lots -Aérosol : 30 au lieu de 125 pour les 5 lots -Registres/stylo : 50 au lieu de 125 pour les 5 lots -Tenue de travail : 200 au lieu de 250 pour les 5 lots	Non classée
OMNI SERVICE LTD	Min: 1 350 150 Max: 5 400 600	Min: - Max: -	Min: 1 350 150 Max: 5 400 600	Min: 1 593 177 Max: 6 372 708	<b>Conforme</b>	1er
ATTRIBUTAIRE PROVISoire : <b>OMNI SERVICE LTD</b>	pour un montant minimum de un million trois cent cinquante mille cent cinquante (1 350 150 francs CFA HTVA et un maximum de cinq millions quatre cent mille six cents (5 400 600) francs CFA HTVA avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours par commande					
<b>Lot 4 : gardiennage des locaux de la Direction régionale de Koudougou et environs</b>						
SOSEREF	Min: - Max: -	Min: 1 596 540 Max: 6 386 160			<b>Non conforme:</b> -Absence de contrôleur/superviseur -Véhicules de liaison 03 fournis au lieu de 10 pour tous les 5 lots -Motocyclette : 05 fournis au lieu de 15 pour les 5 lots -DéTECTEUR de métaux : 100 fourni au lieu de 125 pour les 5 lots -Miroir d'inspection : 15 fournis au lieu de 125 pour les 5 lots -Bâton lumineux : 100 fournis au lieu de 125 pour les 5 lots -Gilets réfléchissant : 200 fournis au lieu de 250 pour les 5 lots -Bottes de sécurité : 200 fournis au lieu 250 pour les 5 lots -casques : 150 fournis au lieu de 250 pour les 5 lots -Aérosol : 100 fournis au lieu de 250 pour les 5 lots	Offre écartée
SAR PROTECTION & SECURITE	Min: 1 350 000 Max: 5 400 000	Min: - Max: -	Min: 1 350 000 Max: 5 400 000	Min: 1 593 000 Max: 6:372 000	<b>Conforme</b>	1er
C.SEC.B.O	Min: -Max: -	Min: 1 504 500 Max: 6 018 000	Min: 1 275 000 Max: 5 100 000	Min: 1 504 500 Max: 6 018 000	<b>Non conforme car le matériels fournis couvre deux (02) lots</b> -Matraques : 110 au lieu de 125 pour les 5 lots-Lampes torches : 55 au lieu de 125 pour les 5 lots-Moyens de communications : 55 au lieu de 125 pour les 5 lots-Véhicules de liaison : 2 au lieu de 10 pour les 5 lots-Motocyclettes : 4 au lieu de 12-Magnétomètre : 50 au lieu de 125 pour les 5 lots-miroir d'inspection : 45 au	Non classée

## Résultats provisoires

					lieu de 125 pour les 5 lots-Bâton lumineux : 60 au lieu de 125 pour les 5 lots-Gilets réfléchissants : 110 au lieu de 250 pour les 5 lots-Bottes de sécurité : 60 au lieu de 250 pour les 5 lots-Imperméables : 60 au lieu de 250 pour les 5 lots-Casques : 60 au lieu de 250 pour les 5 lots-Aérosol : 30 au lieu de 125 pour les 5 lots-Registres/stylo : 50 au lieu de 125 pour les 5 lots-Tenue de travail : 200 au lieu de 250 pour les 5 lots	
OMNI SERVICE LTD	Min: 1 350 030 Max: 5 400 120	Min: - Max: -	Min: 1 350 030 Max: 5 400 120	Min: 1 593 035 Max: 6 372 142	<b>Conforme</b>	2ème
ATTRIBUTAIRE PROVISoire : SAR PROTECTION & SECURITE	pour un montant minimum de un million trois cent cinquante mille (1 350 000) francs CFA HTVA et un maximum de cinq millions quatre cent mille (5 400 000) francs CFA HTVA avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours par commande					
<b>Lot 5 : le gardiennage des locaux de la Direction régionale de Fada et environs</b>						
SOSEREF	Min: -Max: -	Min: 1 288 560 Max: 5 154 240			<b>Non conforme:</b> -Absence de contrôleur/superviseur-Véhicules de liaison 03 fournis au lieu de 10 pour tous les 5 lots-Motocyclette : 05 fournis au lieu de 15 pour les 5 lots-Détecteur de métaux : 100 fourni au lieu de 125 pour les 5 lots-Miroir d'inspection : 15 fournis au lieu de 125 pour les 5 lots-Bâton lumineux : 100 fournis au lieu de 125 pour les 5 lots-Gilets réfléchissant : 200 fournis au lieu de 250 pour les 5 lots-Bottes de sécurité : 200 fournis au lieu 250 pour les 5 lots-casques : 150 fournis au lieu de 250 pour les 5 lots-Aérosol : 100 fournis au lieu de 250 pour les 5 lots	Offre écartée
C.SEC. B. O	Min: - Max: -	Min: 1 226 610 Max: 4 906 440	Min: 1 039 500 Max: 4 158 000	Min: 1 226 610 Max: 4 906 440	<b>Conforme</b>	1er
OMNI SERVICE LTD	Min: 1 080 024 Max: 4 320 096	Min: - Max: -	Min: 1 056 000 Max: 4 224 000	Min: 1 246 080 Max: 4 984 320	<b>Conforme</b> Erreur sur le montant HTVA de -28 348 au minimum et -113 393 au maximum, soit respectivement 2,62% en valeur relative	2ème
BISB SARL	Min: 1 152 000 Max: 4 608 000	Min: - Max: -			<b>Non conforme:</b> L'autorisation d'exercée datant de 2018 a expirée depuis 2022	Offre écartée
ATTRIBUTAIRE PROVISoire : C.SEC.B.O	pour un montant minimum de un million deux cent vingt-six mille six cent dix (1 226 610) francs CFA TTC et un maximum de quatre millions neuf cent six mille quatre-cent quarante (4 906 440) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours par commande					

### CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE YALGADO OUEDRAOGO

SYNTHESE DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT ACCELERE A COMMANDES N°2024-028/MS/SG/CHU-YO/DG/DMP DU 05/12/2024 POUR LE SERVICE DE RESTAURATION LORS DES ATELIERS ET AUTRES ACTIVITES DU CHU-YO. Publication : Revue des marchés N°4033 du 17/12/2024, Date de dépouillement : 30/12/2024 ; Nombre de pli reçu : 02, Nombre de lot : 01 ; Borne inférieure : 28 041 500 FCFA - Borne supérieure : 37 938 500 FCFA. FINANCEMENT : Budget du CHU-YO, Exercice 2025.						
Soumissionnaire	Montant minimum Hors TVA	Montant minimum TTC	Montant maximum Hors TVA	Montant maximum TTC	Observations	Rang
WOURE SERVICES	23 050 000	25 355 000	27 250 000	29 975 000	Offre conforme	1 <sup>er</sup>
TINEPRO	21 875 000	24 062 500	25 957 500	8 944 000	Offre non conforme -Le montant maximum en lettre de la lettre de soumission de TINEPRO est différent du montant arrêté de son devis estimatif sans correction.	Non classé
<b>ATTRIBUTAIRE : WOURE SERVICES pour un montant minimum de vingt-cinq millions trois cent cinquante-cinq mille (25 355 000) Francs CFA TTC et un montant maximum de vingt-neuf millions neuf cent soixante-quinze mille (29 975 000) Francs CFA TTC avec une période d'exécution valable jusqu'au 31/12/2025 et un délai d'exécution d'un mois pour chaque commande.</b>						

### CENTRE NATIONAL DES ŒUVRES UNIVERSITAIRES

Demande de prix N°2025-005/CENOU/DG/PRM du 07/01/2025 pour l'achat de produits pharmaceutiques de spécialité au profit du Centre national des œuvres universitaires. Financement : Budget du CENOU, Exercice 2025 Publication de l'avis : RMP N°4052 du lundi 13 janvier 2025. Lettre de convocation CAM : N° 2025-000003/CENOU/DG/PRM du 15/01/2025. Nombre de plis reçus : zéro (0). Date de dépouillement : 20/01/2025.				
N°	Soumissionnaires	Montants lus en F CFA	Montants corrigés en F CFA	Observations
1	Néant	-	-	-
Attributaire provisoire		<b>Infructueux pour absence de soumission</b>		

## Résultats provisoires

### AGEM-DEVELOPPEMENT

**Appel d'Offres Ouvert Accélééré n° 2024/009/MSJE/AGEM-D du 28 novembre 2024 pour les travaux de constructions et de réhabilitations/extensions de divers centres de formation professionnelle au profit du Ministère des Sports, de la Jeunesse et de l'Emploi (MSJE). Financement budget CAST-AFP**

**Date d'ouverture des plis : 13 décembre 2024, Nombre de plis reçus : 13, Date de délibération : 30 décembre 2024**

**Conformité de l'offre financière : 08**

<p style="text-align: center;"><b>Lot 1</b></p> <p>Moyenne des offres retenues en TTC : 96 803 435          Montant prévisionnel en TTC : 101 757 220          Montant de référence : 99 775 706          Montant minimal : 84 809 350          Montant maximal : 114 742 062</p>	<p style="text-align: center;"><b>Lot 2</b></p> <p>Moyenne des offres retenues en TTC : 100 382 846          Montant prévisionnel TTC : 110 881 726          Montant de référence : 106 682 174          Montant minimal : 90 679 848          Montant maximal : 122 684 500</p>
<p style="text-align: center;"><b>Lot 3</b></p> <p>Moyenne des offres retenues en TTC : 54 850 315          Montant prévisionnel TTC : 55 466 049          Montant de référence : 55 219 755          Montant minimal : 46 936 792          Montant maximal : 63 502 718</p>	<p style="text-align: center;"><b>Lot 4</b></p> <p>Moyenne des offres retenues en TTC : 97 808 918          Montant prévisionnel TTC : 103 082 847          Montant de référence : 100 973 276          Montant minimal : 85 827 284          Montant maximal : 116 119 267</p>
<p><b>Lot 5</b></p> <p>Moyenne des offres retenues en TTC : 229 966 628          Montant prévisionnel TTC : 269 858 998          Montant de référence : 253 902 050          Montant minimal : 215 816 743          Montant maximal : 291 987 358</p>	

LOT	ENTREPRISES	MONTANT LU HTVA	MONTANT LU TTC	MONTANT CORRIGE TTC	RANG	OBSERVATIONS
1	<b>ECOS AFRIQ</b>	-	79 777 552	-	<b>Non classé</b>	<b>Offre Non conforme :</b> Chiffre d'affaires moyen de 181 236 947 F CFA au lieu de 200 000 000 FCFA demandé et un marché fourni conforme au lieu de deux demandés d'au moins 81 000 000 F TTC
	<b>PACO-BTP</b>	-	101 217 585	101 217 585	<b>2ème</b>	<b>Offre conforme</b>
	<b>Groupement ECODI/REBORN</b>	78 296 004	92 389 284	92 389 284	<b>1<sup>er</sup></b>	<b>Offre conforme</b>
Attributaire : <b>Groupement ECODI/REBORN</b> pour un montant de <b>quatre-vingt-douze millions trois cent-quatre-vingt-neuf milles deux cent quatre-vingt-quatre (92 389 284) FCFA TTC</b> avec un délai d'exécution de quatre (04) mois.						

2	<b>Groupement AST/ZMS ZHENGHOU CO. LTD</b>	80 119 698	94 541 244	94 541 244	<b>2ème</b>	<b>Offre conforme</b>
	<b>2CA CONSTRUCTION</b>	-	91 150 749	91 150 749	<b>1<sup>er</sup></b>	<b>Offre conforme</b>
	<b>PACO-BTP</b>	-	107 493 851	107 493 851	<b>3ème</b>	<b>Offre conforme</b>
	<b>ECM</b>	92 039 646	108 606 782	229 245 707	<b>Non classé</b>	<b>Offre non conforme :</b> <b>Correction suite à des erreurs ayant entraîné une variation de 111,08%.</b> <u>BLOC PEDAGOGIQUE</u> 0 -PREPARATIONS- INSTALLATIONS ET REPLI-NETTOYAGE 0.1 Erreur de report prix unitaire 10 000 000 au lieu de 100 000 0.3 Erreur de report prix unitaire 2000 au lieu de 500 0.4 Erreur de report prix unitaire 500 000 au lieu de 300 000 I-IMPLANTATION-TERASSEMENTS 1.4 Erreur de report prix unitaire 2000 au lieu de 500 1.6 Erreur de report prix unitaire 5 000 au lieu de 4 000 II- BETON-BETON ARME 2.4 Erreur de report prix unitaire 110 000 au lieu de 100 000 2.5 Erreur de report prix unitaire 110 000 au lieu de 100 000

## Résultats provisoires

4.1 Erreur de report prix unitaire 8 000 au lieu de 5 000  
 4.3 Erreur de report prix unitaire 1 500 000 au lieu de 200 000  
 4.5. Erreur de report prix unitaire 7 000 au lieu de 3 000  
 V- MENUISERIE-MENUISERIE METALLIQUE ET BOIS  
 5.1. Erreur de report prix unitaire 105 000 au lieu de 90 000  
 VII- ELECTRICITE- CLIMATISATION-SECURITE INCENDIE-  
 FOURREAUTAGE  
 7.2 Erreur de report prix unitaire 300 000 au lieu de 100 000  
 7.3 Erreur de report prix unitaire 500 000 au lieu de 100 000  
 7.4 Erreur de report prix unitaire 400 000 au lieu de 100 000  
 7.5 Erreur de report prix unitaire 200 000 au lieu de 100 000  
 7.6 Erreur de report prix unitaire 300 000 au lieu de 200 000  
 7.7 Erreur de report prix unitaire 400 000 au lieu de 150 000  
 7.8 Erreur de report prix unitaire 8 500 au lieu de 4 500  
 7.9 Erreur de report prix unitaire 12 500 au lieu de 3 000  
 7.12 Erreur de report prix unitaire 4 500 au lieu de 1 500  
 7.13 Erreur de report prix unitaire 300 000 au lieu de 25 000  
 7.14 Erreur de report prix unitaire 500 000 au lieu de 100 000  
 7.15 Erreur de report prix unitaire 12 000 au lieu de 8 000  
BOX D'INSTALLATION ELECTRIQUE  
 0 -PREPARATIONS- INSTALLATIONS ET REPLI-NETTOYAGE  
 0.1 Erreur de report prix unitaire 500 000 au lieu de 100 000  
 0.3. Erreur de report prix unitaire 100 000 au lieu de 25 000  
 I - IMPLANTATION-TERASSEMENTS  
 1.1. Erreur de report prix unitaire 250 000 au lieu de 50 000  
 IV- CHARPENTE ET COUVERTURE METALLIQUE  
 4.2 Erreur de report prix unitaire 1 250 000 au lieu de 150 000  
 4.6 Erreur de report prix unitaire 7 500 au lieu de 5 500  
 4.7 Erreur de report prix unitaire 7 500 au lieu de 5 500  
 VI- PEINTURE- REVETEMENTS MURAUX FACADES-  
 CARRELLAGE-ETANCHEITE  
 5.1 Erreur de report prix unitaire 1 000 000 au lieu de 100 000  
CPR- BISSIRI-KOMBISSIRI  
 0- PREPARATIONS  
 0.1 Erreur de report prix unitaire 500 000 au lieu de 150 000  
 0.2 Erreur de report prix unitaire 200 000 au lieu de 100 000  
 0.4 Erreur de report prix unitaire 100 000 au lieu de 500 000  
 I I- BETON-BETON ARME  
 2.3 Erreur de report prix unitaire 50 000 au lieu de 35 000  
 2.4 Erreur de report prix unitaire 110 000 au lieu de 105 000  
 2.5 Erreur de report prix unitaire 110 000 au lieu de 105 000  
 2.6 Erreur de report prix unitaire 110 000 au lieu de 105 000  
 2.8 Erreur de report prix unitaire 115 000 au lieu de 110 000  
 2.10 Erreur de report prix unitaire 110 000 au lieu de 100 000  
 2.13 Erreur de report prix unitaire 110 000 au lieu de 50 000  
 III – MACONNERIE  
 3.2 Erreur de report prix unitaire 5 000 au lieu de 4 000  
 3.6 Erreur de report prix unitaire 2 000 au lieu de 1 500  
 IV- CHARPENTE ET COUVERTURE METALLIQUE  
 4.3 Erreur de report prix unitaire 1 250 000 au lieu de 300 000  
 4.5. Erreur de report prix unitaire 7 500 au lieu de 4 500  
 V- MENUISERIE-MENUISERIE METALLIQUE ET BOIS  
 5.1 Erreur de report prix unitaire 170 000 au lieu de 150 000  
 5.2 Erreur de report prix unitaire 375 000 au lieu de 350 000  
 5.5 Erreur de report prix unitaire 540 000 au lieu de 500 000  
 5.6 Erreur de report prix unitaire 405 000 au lieu de 400 000  
 VI- PLOMBERIE- ALIMENTATION- EVACUATION ET RESEAUX  
 DIVERS  
 6.3 Erreur de report prix unitaire 2 500 000 au lieu de 500 000  
 6.5 Erreur de report prix unitaire 5 000 000 au lieu de 1 000 000  
 6.7 Erreur de report prix unitaire 1 000 000 au lieu de 500 000  
 6.13 Erreur de report prix unitaire 1 000 000 au lieu de 700 000  
 6.15 Erreur de report prix unitaire 1 000 000 au lieu de 800 000  
 VII - PEINTURE- REVETEMENTS MURAUX FACADES-  
 CARRELLAGE-ETANCHEITE  
 7.5 Erreur de report prix unitaire 15 000 au lieu de 12 000  
 7.6 Erreur de report prix unitaire 15 000 au lieu de 12 000  
 VIII- ELECTRICITE-CLIMATISATION-SECURITE-INCENDIE-  
 FOURREAUTAGE  
 8.10 Erreur de report prix unitaire 150 000 au lieu de 7 500  
 7.6 Erreur de report prix unitaire 15 000 au lieu de 12 000  
 7.5 Erreur de report prix unitaire 15 000 au lieu de 12 000  
 7.5 Erreur de report prix unitaire 15 000 au lieu de 12 000

## Résultats provisoires

						REHABILITATION DU FORAGE CPR- BISSIRI-KOMBISSIRI 1. Erreur de report prix unitaire 200 000 au lieu de 100 000 2. Erreur de report prix unitaire 250 000 au lieu de 200 000 3. Erreur de report prix unitaire 150 000 au lieu de 100 000 6. Erreur de report prix unitaire 8 000 000 au lieu de 2 000 000 8. Erreur de report prix unitaire 2 000 000 au lieu de 1 000 000
<b>TZ CONSTRUCTION</b>	78 651 206	92 808 423	-	<b>Non classé</b>		<b>Offre non conforme :</b> Références techniques fournies non authentiques (Cf. Courrier n° 2025-002/RCNR/PNMT/CYLG/SG du 06/01/2025 et Courrier n° 2025-004/RCNR/PBAM/CSBC/M/SG du 14 janvier 2025)
<b>Groupement L.P.C/ECZ</b>	92 568 255	109 230 541	108 345 541	<b>4ème</b>		<b>Offre conforme :</b> REHABILITATION DU FORAGE CPR- BISSIRI-KOMBISSIRI Item 7 : Erreur de calcul : 2 000 000 au lieu de 2 750 000 <b>Correction suite à des erreurs ayant entraîné une variation de - 0,81%.</b>
<b>ZINS'KCO</b>	87 075 255	102 748 801	-	<b>Non classé</b>		<b>Offre Non conforme :</b> Garantie de soumission au nom du groupement Lambo Services/ZINS'KCO pour une soumission qui ne concerne que ZINS'KCO. La garantie est émise au titre du Lot5 au lieu du Lot2.
<b>Attributaire : 2CA CONSTRUCTION pour un montant de quatre-vingt-onze millions cent cinquante mille sept cent quarante-neuf (91 150 749) FCFA TTC avec un délai d'exécution de quatre (04) mois.</b>						
<b>3</b>	<b>ISCO-BTP</b>	37 534 094	-	-	<b>Non classé</b>	<b>Offre non conforme :</b> Chiffres d'affaires et références techniques non fournis
	<b>PACO-BTP</b>	-	54 504 523	54 504 523	<b>1<sup>er</sup></b>	<b>Offre conforme</b>
	<b>EBLC</b>	46 776 361	55 196 106	55 196 106	<b>2ème</b>	<b>Offre conforme</b>
<b>Attributaire : PACO-BTP pour un montant de cinquante-quatre millions cinq cent quatre mille cinq cent vingt-trois (54 504 523) FCFA TTC avec un délai d'exécution de quatre (04) mois.</b>						
<b>4</b>	<b>ISCO-BTP</b>	68 810 576	-	-	<b>Non classé</b>	<b>Offre non conforme :</b> Chiffres d'affaires et références techniques non fournis
	<b>PACO-BTP</b>	-	100 377 325	100 377 325	<b>3ème</b>	<b>Offre conforme</b>
	<b>ECM</b>	81 825 561	96 554 162	96 554 162	<b>2ème</b>	<b>Offre conforme</b>
	<b>TZ CONSTRUCTION</b>	73 121 480	86 283 346	-	<b>Non classé</b>	<b>Offre non conforme :</b> Références techniques fournies non authentiques (Cf. Courrier n° 2025-002/RCNR/PNMT/CYLG/SG du 06/01/2025 et Courrier n° 2025-004/RCNR/PBAM/CSBC/M/SG du 14 janvier 2025)
	<b>Groupement L.P.C/ECZ</b>	81 775 651	96 495 268	96 495 268	<b>1<sup>er</sup></b>	<b>Offre conforme</b>
<b>Attributaire : Groupement LPC/ECZ pour un montant de quatre-vingt-seize millions quatre cent quatre-vingt-quinze mille deux cent soixante-huit (96 495 268) FCFA TTC avec un délai d'exécution de quatre (04) mois.</b>						
<b>5</b>	<b>Groupement AST/ZMS ZHENGHOU CO. LTD</b>	203 959 510	240 672 221	237 443 741	<b>3ème</b>	<b>Offre conforme :</b> <u>H- BLOC DE LATRINE</u> V. Peinture Sous-Total V : Erreur de calcul : 22 400 au lieu de 2 758 400 <b>Correction suite à des erreurs ayant entraîné une variation de - 1,34%.</b>
	<b>ECM</b>	193 273 295	228 062 488	224 573 417	<b>2ème</b>	<b>Offre conforme :</b> <u>H- BLOC DE LATRINE</u> V. Peinture Sous-Total V : Erreur de calcul : 22 400 au lieu de 2 979 240 <b>Correction suite à des erreurs ayant entraîné une variation de - 1,53%.</b>
	<b>Groupement L.P.C/ECZ</b>	180 204 374	212 641 161	212 641 161	<b>Non classé</b>	<b>Offre non conforme :</b> <b>Offre anormalement basse</b>
	<b>ERAF</b>	-	219 100 000	219 100 000	<b>1<sup>er</sup></b>	<b>Offre conforme</b>
	<b>Groupement ECODI/REBORN</b>	191 869 709	226 406 256	256 074 822	<b>4ème</b>	<b>Offre conforme</b> <u>G- BLOC PEDAGOGIQUE</u> 0.1 Erreur de report du prix unitaire : 500 000 au lieu de 250 000 0.3 Erreur de report du prix unitaire : 500 au lieu de 300 0.4 Erreur de report du prix unitaire : 250 000 au lieu de 300 000 I - IMPLANTATIONS – TERRASSEMENTS 1.1 Erreur de report du prix unitaire : 500 000 au lieu de 300 000 1.2 Erreur de report du prix unitaire : 10 000 au lieu de 4 000

## Résultats provisoires

2.3 Erreur de report du prix unitaire : 100 000 au lieu de 90 000  
 2.4 Erreur de report du prix unitaire : 125 000 au lieu de 130 000  
 2.5 Erreur de report du prix unitaire : 125 000 au lieu de 130 000  
 2.6 Erreur de report du prix unitaire : 125 000 au lieu de 130 000  
 2.7 Erreur de report du prix unitaire : 125 000 au lieu de 130 000  
 2.8 Erreur de report du prix unitaire : 125 000 au lieu de 140 000  
 2.9 Erreur de report du prix unitaire : 120 000 au lieu de 110 000  
 2.10 Erreur de report du prix unitaire : 120 000 au lieu de 110 000  
 2.12 Erreur de report du prix unitaire : 125 000 au lieu de 150 000  
 2.13 Omission de report du prix unitaire : 125 000

III - MACONNERIE  
 3.1 Erreur de report du prix unitaire : 10 000 au lieu de 9 000  
 3.3 Erreur de report du prix unitaire : 2 000 au lieu de 3 000  
 3.4 Erreur de report du prix unitaire : 2 000 au lieu de 3 000  
 3.5 Erreur de report du prix unitaire : 3 000 au lieu de 5 000  
 3.6 Erreur de report du prix unitaire : 5 000 au lieu de 2 500  
 3.7 Erreur de report du prix unitaire : 5 000 au lieu de 1 000

IV - CHARPENTE ET COUVERTURE METALLIQUE  
 4.1 Erreur de report du prix unitaire : 8 000 au lieu de 6 000  
 4.2 Erreur de report du prix unitaire : 10 000 au lieu de 6 000  
 4.3 Erreur de report du prix unitaire : 850 000 au lieu de 1 000 000  
 4.4 Erreur de report du prix unitaire : 50 000 au lieu de 15 000  
 4.5 Erreur de report du prix unitaire : 12 000 au lieu de 4 000  
 4.6 Erreur de report du prix unitaire : 12 000 au lieu de 3 500  
 4.7 Erreur de report du prix unitaire : 8 500 au lieu de 15 000  
 4.8 Erreur de report du prix unitaire : 15 000 au lieu de 10 000  
 4.9 Erreur de report du prix unitaire : 20 000 au lieu de 10 000  
 4.10 Erreur de report du prix unitaire : 20 000 au lieu de 10 000

V - MENUISERIES - MENUISERIE METALLIQUE ET BOIS  
 5.1 Erreur de report du prix unitaire : 100 000 au lieu de 150 000  
 5.2 Erreur de report du prix unitaire : 250 000 au lieu de 15 000  
 5.3 Erreur de report du prix unitaire : 300 000 au lieu de 150 000  
 5.4 Erreur de report du prix unitaire : 200 000 au lieu de 100 000  
 5.5 Erreur de report du prix unitaire : 500 000 au lieu de 160 000  
 5.6 Erreur de report du prix unitaire : 500 000 au lieu de 120 000  
 5.7 Erreur de report du prix unitaire : 500 000 au lieu de 200 000  
 5.8 Erreur de report du prix unitaire : 500 000 au lieu de 160 000  
 5.9 Erreur de report du prix unitaire : 300 000 au lieu de 120 000  
 5.10 Erreur de report du prix unitaire : 500 000 au lieu de 250 000  
 5.11 Erreur de report du prix unitaire : 200 000 au lieu de 100 000  
 5.12 Erreur de report du prix unitaire : 300 000 au lieu de 80 000  
 5.13 Erreur de report du prix unitaire : 200 000 au lieu de 200 000  
 5.14 Erreur de report du prix unitaire : 100 000 au lieu de 15 000

VI - PEINTURE - REVETEMENTS MURAUX FACADE - CARRELAGE  
 – ETANCHEITE  
 6.1 Erreur de report du prix unitaire : 2 000 au lieu de 500  
 6.5 Erreur de report du prix unitaire : 12 000 au lieu de 3 000  
 6.6 Erreur de report du prix unitaire : 20 000 au lieu de 13 000  
 6.7 Erreur de report du prix unitaire : 20 000 au lieu de 13 000  
 6.8 Erreur de report du prix unitaire : 9 000 au lieu de 2 000  
 6.9 Erreur de report du prix unitaire : 25 000 au lieu de 9 000  
 6.10 Erreur de report du prix unitaire : 2 000 au lieu de 2 500

VII - ELECTRICITE - CLIMATISATION - SECURITE INCENDIE  
 FOURREAUTAGE  
 7.1 Erreur de report du prix unitaire : 7 500 au lieu de 1 500  
 7.2 Erreur de report du prix unitaire : 200 000 au lieu de 100 000  
 7.3 Erreur de report du prix unitaire : 200 000 au lieu de 100 000  
 7.4 Erreur de report du prix unitaire : 200 000 au lieu de 100 000

FILERIE  
 7.5 Erreur de report du prix unitaire : 500 000 au lieu de 100 000  
 7.6 Erreur de report du prix unitaire : 400 000 au lieu de 100 000  
 7.7 Erreur de report du prix unitaire : 200 000 au lieu de 150 000  
 7.8 Erreur de report du prix unitaire : 15 000 au lieu de 8 000  
 7.9 Erreur de report du prix unitaire : 7 500 au lieu de 1 000

MISE A LA TERRE ET ACCESSOIRES DE RACCORDEMENTS  
 DIVERS  
 7.11 Erreur de report du prix unitaire : 500 000 au lieu de 10 000  
 7.12 Erreur de report du prix unitaire : 5 000 au lieu de 2 000  
 7.13 Erreur de report du prix unitaire : 100 000 au lieu de 50 000

TABLEAU DIVISIONNAIRE  
 7.14 Erreur de report du prix unitaire : 500 000 au lieu de 300 000

APPAREILLAGES  
 7.15 Erreur de report du prix unitaire : 15 000 au lieu de 9 000

## Résultats provisoires

					<p>7.16 Erreur de report du prix unitaire : 25 000 au lieu de 15 000  7.17 Erreur de report du prix unitaire : 10 000 au lieu de 4 000  7.18 Erreur de report du prix unitaire : 10 000 au lieu de 5 000  7.19 Erreur de report du prix unitaire : 10 000 au lieu de 4 000  7.20 Erreur de report du prix unitaire : 10 000 au lieu de 4 000  7.21 Erreur de report du prix unitaire : 10 000 au lieu de 7 500  7.22 Erreur de report du prix unitaire : 60 000 au lieu de 40 000  7.23 Erreur de report du prix unitaire : 525 000 au lieu de 315 000  <u>H- BLOC DE LATRINES A QUATRE (04) POSTES</u>  I - TRAVAUX PREPARATOIRES ET TERRASSEMENTS  1.2 Erreur de report du prix unitaire : 50 000 au lieu de 3 000  1.3 Erreur de report du prix unitaire : 10 000 au lieu de 7 000  1.4 Erreur de report du prix unitaire : 5 000 au lieu de 3 000  II - INFRASTRUCTURE  2.1 Erreur de report du prix unitaire : 50 000 au lieu de 60 000  2.2 Erreur de report du prix unitaire : 100 000 au lieu de 110 000  2.3 Erreur de report du prix unitaire : 10 000 au lieu de 9 000  2.4 Erreur de report du prix unitaire : 8 000 au lieu de 7 000  2.5 Erreur de report du prix unitaire : 125 000 au lieu de 140 000  2.6 Erreur de report du prix unitaire : 125 000 au lieu de 150 000  2.7 Erreur de report du prix unitaire : 125 000 au lieu de 130 000  2.8 Erreur de report du prix unitaire : 125 000 au lieu de 105 000  2.9 Erreur de report du prix unitaire : 3 500 au lieu de 6 000  III - SUPERSTRUCTURE  3.1 Erreur de report du prix unitaire : 125 000 au lieu de 140 000  3.2 Erreur de report du prix unitaire : 125 000 au lieu de 105 000  3.3 Erreur de report du prix unitaire : 125 000 au lieu de 130 000  3.5 Erreur de report du prix unitaire : 2 000 au lieu de 3 000  3.6 Erreur de report du prix unitaire : 5 000 au lieu de 2 000  IV - MENUISERIE METALLIQUES  4.1 Erreur de report du prix unitaire : 100 000 au lieu de 70 000  V - PEINTURE  5.1 Erreur de report du prix unitaire : 2 000 au lieu de 3 000  VI - CHARPENTE COUVERTURE  6.1 Erreur de report du prix unitaire : 8 500 au lieu de 4 000  6.2 Erreur de report du prix unitaire : 8 000 au lieu de 7 000  6.3 Erreur de report du prix unitaire : 15 000 au lieu de 12 000  VII - REVETEMENT PEINTURE  7.1 Erreur de report du prix unitaire : 15 000 au lieu de 12 000  <u>L - BOX D'INSTALLATION ELECTRIQUE</u>  I - TRAVAUX PREPARATOIRE ET TERRASSEMENTS  1.1 Erreur de report du prix unitaire : 300 000 au lieu de 100 000  1.2 Erreur de report du prix unitaire : 10 000 au lieu de 3 000  1.3 Erreur de report du prix unitaire : 150 000 au lieu de 25 000  II - BETONS - BETONS ARMES  2.1 Erreur de report du prix unitaire : 50 000 au lieu de 60 000  2.2 Erreur de report du prix unitaire : 125 000 au lieu de 130 000  2.3 Erreur de report du prix unitaire : 125 000 au lieu de 130 000  2.4 Erreur de report du prix unitaire : 125 000 au lieu de 130 000  2.5 Erreur de report du prix unitaire : 110 000 au lieu de 105 000  2.6 Erreur de report du prix unitaire : 125 000 au lieu de 130 000  2.7 Erreur de report du prix unitaire : 125 000 au lieu de 110 000  2.8 Erreur de report du prix unitaire : 125 000 au lieu de 100 000  III - MACONNERIES  3.1 Erreur de report du prix unitaire : 10 000 au lieu de 9 000  3.4 Erreur de report du prix unitaire : 150 000 au lieu de 50 000  IV - CHARPENTE-COUVERTURE-ETANCHEITE  4.1 Erreur de report du prix unitaire : 10 000 au lieu de 6 000  4.3 Erreur de report du prix unitaire : 15 000 au lieu de 4 000  4.4 Erreur de report du prix unitaire : 7 500 au lieu de 4 000  4.5 Erreur de report du prix unitaire : 15 000 au lieu de 7 000  4.6 Erreur de report du prix unitaire : 10 000 au lieu de 7 000  4.7 Erreur de report du prix unitaire : 8 000 au lieu de 7 000  V - MENUISERIES METALLIQUES ET BOIS  VI - ELECTRICITE  6.4 Erreur de report du prix unitaire : 500 000 au lieu de 100 000  VII - REVETEMENTS-PEINTURE  8.2.1 Erreur de report du prix unitaire : 200 000 au lieu de 25 000  <u>J - GUERITE-PORTIQUE ET CLOTURE</u>  I - TRAVAUX PREPARATOIRE ET TERRASSEMENTS  1.1 Erreur de report du prix unitaire : 500 000 au lieu de 250 000  1.2 Erreur de report du prix unitaire : 10 000 au lieu de 4 000  1.3 Erreur de report du prix unitaire : 10 000 au lieu de 3 000</p>
--	--	--	--	--	--

## Résultats provisoires

					<p>1.4 Erreur de report du prix unitaire : 10 000 au lieu de 2 000  1.5 Erreur de report du prix unitaire : 10 000 au lieu de 5 000  1.6 Erreur de report du prix unitaire : 100 000 au lieu de 50 000  II - BETONS - BETONS ARMES  2.1 Erreur de report du prix unitaire : 200 000 au lieu de 100 000  2.2 Erreur de report du prix unitaire : 300 000 au lieu de 200 000  2.3 Erreur de report du prix unitaire : 50 000 au lieu de 60 000  2.4 Erreur de report du prix unitaire : 125 000 au lieu de 130 000  2.5 Erreur de report du prix unitaire : 125 000 au lieu de 130 000  2.6 Erreur de report du prix unitaire : 125 000 au lieu de 140 000  2.7 Omission de report du prix unitaire : 110 000  2.8 Omission de report du prix unitaire : 125 000  2.9 Omission de report du prix unitaire : 125 000  2.10 Omission de report du prix unitaire : 125 000  2.11 Omission de report du prix unitaire : 125 000  2.12 Omission de report du prix unitaire : 125 000  2.13 Omission de report du prix unitaire : 125 000  2.14 Omission de report du prix unitaire : 125 000  2.15 Omission de report du prix unitaire : 250 000  III - MACONNERIES  3.1 Erreur de report du prix unitaire : 10 000 au lieu de 9 000  3.3 Erreur de report du prix unitaire : 2 000 au lieu de 3 000  3.4 Erreur de report du prix unitaire : 2 000 au lieu de 3 000  3.5 Erreur de report du prix unitaire : 100 000 au lieu de 150 000  4.1 <u>PORTIQUE</u>  4.1.1 Erreur de report du prix unitaire : 80 000 au lieu de 17 500  4.1.2 Erreur de report du prix unitaire : 80 000 au lieu de 50 000  4.1.3 Erreur de report du prix unitaire : 40 000 au lieu de 35 000  4.1.4 Erreur de report du prix unitaire : 15 000 au lieu de 12 000  4.1.5 Erreur de report du prix unitaire : 15 000 au lieu de 12 000  4.1.6 Erreur de report du prix unitaire : 15 000 au lieu de 12 000  4.1.8 Erreur de report du prix unitaire : 15 000 au lieu de 7 500  4.1.9 Erreur de report du prix unitaire : 1 250 000 au lieu de 400 000  4.1.10 Erreur de report du prix unitaire : 12 500 au lieu de 25 000  4.1.11 Erreur de report du prix unitaire : 10 000 au lieu de 9 000  4.1.12 Erreur de report du prix unitaire : 8 000 au lieu de 75 000  V - MENUISERIES METALLIQUES ET ALUMINIUM  5.1 Erreur de report du prix unitaire : 2 000 000 au lieu de 1 500 000  5.2 Erreur de report du prix unitaire : 1 100 000 au lieu de 1 000 000  5.3 Erreur de report du prix unitaire : 500 000 au lieu de 200 000  5.4 Erreur de report du prix unitaire : 150 000 au lieu de 200 000  5.5 Erreur de report du prix unitaire : 80 000 au lieu de 60 000  5.7 Erreur de report du prix unitaire : 200 000 au lieu de 150 000  5.8 Erreur de report du prix unitaire : 200 000 au lieu de 150 000  VI - ELECTRICITE  6.1 Erreur de report du prix unitaire : 500 000 au lieu de 200 000  6.2 Erreur de report du prix unitaire : 100 000 au lieu de 10 000  6.3 Erreur de report du prix unitaire : 100 000 au lieu de 40 000  6.4 Erreur de report du prix unitaire : 20 000 au lieu de 9 000  6.5 Erreur de report du prix unitaire : 15 000 au lieu de 15 000  6.6 Erreur de report du prix unitaire : 10 000 au lieu de 4 000  6.7 Erreur de report du prix unitaire : 10 000 au lieu de 7 500  6.8 Erreur de report du prix unitaire : 10 000 au lieu de 5 000  6.9 Erreur de report du prix unitaire : 800 000 au lieu de 500 000  VII - PLOMBERIE SANITAIRE  7.1 Erreur de report du prix unitaire : 50 000 au lieu de 2 000  VIII - REVETEMENTS-PEINTURE  8.1 Revêtements  8.1.1 Erreur de report du prix unitaire : 15 000 au lieu de 13 000  8.1.2 Erreur de report du prix unitaire : 25 000 au lieu de 12 000  8.1.3 Erreur de report du prix unitaire : 15 000 au lieu de 6 000  8.2 Peintures  8.2.5 Erreur de report du prix unitaire : 150 000 au lieu de 200 000  <b>Correction suite à des erreurs ayant entraîné une variation de 13,10%.</b></p>	
	<b>Groupement Lambo Services/ ZINS'KCO</b>	196 247 459	231 572 002	-	<b>Non classé</b>	<p><b>Offre non conforme :</b>  Garantie de soumission au titre du Lot 2 d'un montant 3 350 000 fourni en lieu et place d'une garantie au titre du Lot5 d'un montant de 8 100 000 demandé.</p>
Attributaire : ERAF pour un montant de <b>deux cent-dix-neuf millions cent mille (219 100 000) FCFA TTC</b> avec un délai d'exécution de six (06) mois.						



## Résultats provisoires

### SOCIETE NATIONALE DE L'AMENAGEMENT DES TERRES ET DE L'EQUIPMENT RURAL

Appel d'offres national N°2024-009/SONATER/DG/SPM pour la réalisation des travaux d'aménagement de 793,18 hectares de bas-fonds dans les régions du Centre Est, du Centre Sud, du Nord, de la Boucle du Mouhoun et des Hauts Bassins au profit du Programme de Résilience du Système Alimentaire en Afrique de l'Ouest, Composante Burkina Faso (PRSA-BF)

Financement : Don GAFSP TF B07227, Accord de don et crédit IDA D 921, 6995-BF du 21 décembre 2021

Référence de la publication dans la revue des marchés : N°4005 – Jeudi 07 novembre 2024

Référence de la convocation de la CAM pour l'ouverture des plis Lettre N° 2024-0164/SONATER/DG/SPM du 03 décembre 2024

Date d'ouverture des plis : vendredi 06 décembre 2024 - Nombre de plis : 22

#### Lot 1 : Travaux d'aménagement de 162,16 ha de bas-fonds dans les régions du Centre-Est et du Centre-Sud

a) Soumissionnaire	Montant lu en FCFA TTC	Montant corrigé en FCFA TTC	Rang	Observations
Groupement ESIBF/EKA-SARL	307 055 449	301 391 449	Non classé	Non conforme : références techniques non conformes La diminution d'un montant total de 5 664 000 FCFA TTC, soit une variation de -1,84% est due à : site de Niosna : item 606 : différence entre le prix unitaire en lettre dans le BPU (500 000 FCFA HT) et celui en chiffre (5 000 000 FCFA HT) entraînant une diminution de 5 310 000 FCFA TTC ; item 608 : différence entre le prix unitaire en lettre dans le BPU (200 000 FCFA HT) et celui en chiffre (500 000 FCFA HT) entraînant une diminution de 354 000 FCFA TTC.
Groupement LE GEANT/SAOH BTP SARL	417 008 144	417 008 144	Non classé	Non conforme : insuffisance de références techniques (01 marché similaire conforme fourni au lieu de 02 exigés par le DAO) matériel non conforme (03 citernes à gasoil non fournis)
Groupement STE SARL /GERICO BTP SARL	413 612 513	413 612 513	3 <sup>ème</sup>	Conforme
Groupement GROUP EGF SA / RAS	574 195 230	-	Non classé	Non conforme : garantie de soumission non fournie (le groupement a fourni une garantie de soumission pour le lot 2 en lieu et place du lot 1)
Groupement EMSI-BF SARL/PANAP	496 540 987	496 540 987	4 <sup>ème</sup>	Conforme
EBTM SARL	574 195 230	608 588 915	6 <sup>ème</sup>	Conforme L'augmentation d'un montant de 34 393 685 FCFA TTC, soit une variation de 5,99% est due à : Site de Gargapouré : item 201 : différence entre le prix unitaire dans le BPU (300 000 FCFA HT) et celui du DQE (200 000 FCFA HT) entraînant une augmentation de 118 000 FCFA TTC item 203 : différence entre le prix unitaire dans le BPU (200 000 FCFA HT) et celui du DQE (100 000 FCFA HT) entraînant une augmentation de 9 685 440 FCFA TTC item 304 : différence entre le prix unitaire dans le BPU (1 500 FCFA HT) et celui du DQE (1 000 FCFA HT) entraînant une augmentation de 1 400 962 TTC item 401 : différence entre le prix unitaire dans le BPU (200 FCFA HT) et celui du DQE (250 FCFA HT) entraînant une diminution de 2 298 717 FCFA TTC item 403 : différence entre le prix unitaire dans le BPU (200 000 FCFA HT) et celui du DQE (100 000 FCFA HT) entraînant une augmentation de 26 078 000 TTC item 607 : différence entre le prix unitaire dans le BPU (50 000 FCFA HT) et celui du DQE (500 000 FCFA HT) entraînant une diminution de 531 000 TTC item 608 : différence entre le prix unitaire dans le BPU (50 000 FCFA HT) et celui du DQE (100 000 FCFA HT) entraînant une diminution de 59 000 TTC.
COMOB SARL	526 410 427	526 410 427	5 <sup>ème</sup>	Conforme
Groupement GATP SARL / CC BTP	445 920 704	445 920 704	Non classé	Non conforme : références techniques non conformes
Groupement SAS GROUP / GéSeB SA.s	390 422 336,66	390 422 337	2 <sup>ème</sup>	Conforme
Groupement MILOUNGOU CONSTRUCTIONS/EN TREPRISE YIDIA	358 024 036	358 024 036	1 <sup>er</sup>	Conforme

#### Lot 2 : Travaux d'aménagement de 199,10 ha de bas-fonds dans la région du Nord

Groupement ESIBF / EKA-SARL	293 118 452	272 029 972	Non classé	Non conforme : références techniques non conformes La diminution d'un montant total de 21 088 480 FCFA TTC, soit une variation de -7,19% est due à : – Site de Bourbo : item 103 : différence entre le prix unitaire en lettre dans le BPU (2 FCFA HT) et celui en chiffre (200 FCFA HT) entraînant une diminution de 2 206 730 FCFA TTC – Site de Filly : item 103 : différence entre le prix unitaire en lettre dans le BPU (2 FCFA HT) et celui en chiffre (200 FCFA HT) entraînant une diminution de 739 307 FCFA TTC – Site de Gorki :
-----------------------------	-------------	-------------	------------	---

## Résultats provisoires

				<p>item 103 : différence entre le prix unitaire en lettre dans le BPU (2 FCFA HT) et celui en chiffre (200 FCFA HT) entraînant une diminution de 19 099 FCFA TTC</p> <p>item 402 : différence entre le prix unitaire en lettre dans le BPU (5 000 FCFA HT) et celui en chiffre (8 000 FCFA HT) entraînant une diminution de 16 057 228 FCFA TTC</p> <p>item 501 : différence entre le prix unitaire en lettre dans le BPU (7 000 FCFA HT) et celui en chiffre (8 000 FCFA HT) entraînant une diminution de 85 503 FCFA TTC</p> <p>item 502 : différence entre le prix unitaire en lettre dans le BPU (7 000 FCFA HT) et celui en chiffre (8 000 FCFA HT) entraînant une diminution de 85 503 FCFA TTC</p>
Groupement STE SARL / GERICO BTP SARL	377 208 882	377 208 882	1 <sup>er</sup>	Conforme
Groupement EMSI-BF SARL/ PANAP	382 104 095	382 104 095	2 <sup>ème</sup>	Conforme
Groupement AFRICA KOSMOS / ACMG	365 751 422	366 825 812	Non classé	<p>Non conforme : références techniques non conformes</p> <p>L'augmentation d'un montant de 1 074 389 FCFA TTC soit une variation de 0,29% est due à :</p> <p>Site de Gorki :</p> <p>item 203 : différence de quantité dans le devis de l'entreprise, 74,40 au lieu de 72,46 entraînant une diminution de 400 610 FCFA TTC</p> <p>item 605 : différence entre le prix unitaire dans le BPU (1 500 000 FCFA HT) et celui du DQE (250 000 FCFA HT) entraînant une augmentation de 1 740 500 FCFA TTC</p> <p>erreur de sommation entraînant une diminution de 265 501 FCFA TTC.</p>
EBTM SARL	605 839 555	603 506 695	6 <sup>ème</sup>	<p>Conforme</p> <p>La diminution d'un montant total de 2 332 861 FCFA TTC, soit une variation de - 7,19% est due à :</p> <p>Site de Gorki</p> <p>item 203 : différence de quantité dans le devis de l'entreprise, 44,68 au lieu de 44,09 entraînant une diminution de 208 860 FCFA TTC</p> <p>item 403 : différence de quantité dans le devis de l'entreprise, 23 au lieu de 14 entraînant une diminution de 2 124 000 FCFA TTC.</p>
COMOB SARL	418 106 374	421 941 374	5 <sup>ème</sup>	<p>Conforme</p> <p>L'augmentation d'un montant total de 3 835 000 FCFA TTC, soit une variation de 0,92% est due à :</p> <p>Site de Bourbo :</p> <p>item 604 : différence entre le prix unitaire dans le BPU (750 000 FCFA HT) et celui du DQE (100 000 FCFA HT) entraînant une augmentation de 3 835 000 FCFA TTC.</p>
Groupement SAS GROUP / GéSeB SA.s	407 159 262,255	407 159 262	4 <sup>ème</sup>	Conforme
YIENTELLA SARL	390 463 605	390 463 605	3 <sup>ème</sup>	Conforme
Groupement ENTREPRISE GROUPE YIRIBA-KAN / TECHNOLOGIE SERVICES	404 955 692	6 544 912 984	Non classé	<p>Non conforme : références similaires non fournies</p> <p>L'augmentation d'un montant total de 6 139 957 292 FCFA TTC, soit une variation de 1516,20% est due à :</p> <p>Site de Bourbo :</p> <p>item 601 : différence entre le prix unitaire en lettre dans le BPU (1 000 000 FCFA HT) et celui en chiffre (500 000 FCFA HT) entraînant une augmentation de 590 000 FCFA TTC</p> <p>Site de Filly :</p> <p>item 601 : différence entre le prix unitaire en lettre dans le BPU (1 000 000 FCFA HT) et celui en chiffre (500 000 FCFA HT) entraînant une augmentation de 590 000 FCFA TTC</p> <p>item 606 : différence entre le prix unitaire en lettre dans le BPU (200 000 FCFA HT) et celui en chiffre (2 000 000 FCFA HT) entraînant une diminution de 2 124 000 FCFA TTC</p> <p>Site de Gorki :</p> <p>item 301 : différence entre le prix unitaire en lettre dans le BPU (250 000 FCFA HT) et celui en chiffre (250 FCFA HT) entraînant une augmentation de 6 140 311 292 FCFA TTC</p> <p>item 601 : différence entre le prix unitaire en lettre dans le BPU (1 000 000 FCFA HT) et celui en chiffre (500 000 FCFA HT) entraînant une augmentation de 590 000 FCFA TTC.</p>
<b>Lot 3 : Travaux d'aménagement de 118,38 ha de bas-fonds dans la région du Nord</b>				
Groupement ATPP SUARL/COGEA INTERNATIONAL SA	322 512 207	322 512 208	4 <sup>ème</sup>	Conforme
Groupement STE SARL / GERICO BTP SARL	313 928 151	313 928 151	3 <sup>ème</sup>	Conforme
Groupement AFRICA KOSMOS / ACMG	304 825 645	304 658 085	Non classé	<p>Non conforme : références techniques non conformes</p> <p>La diminution d'un montant de 167 560 FCFA TTC soit une variation de -0,05% est due à :</p> <p>Site de Gorki : différence de quantité dans le devis de l'entreprise, 53,52 au lieu</p>

## Résultats provisoires

				de 52,81 entrainant une diminution de 167 560 FCFA TTC
Groupement AEC-BTP SARL / EBTM SARL	382 127 311	390 977 311	7 <sup>ème</sup>	Conforme L'augmentation d'un montant de 8 850 000 FCFA TTC soit une variation de 2,32% est due à : Site de Ipalla : item 103 : différence de quantité dans le devis de l'entreprise, 983,46 au lieu de 15 983,46 entrainant une augmentation de 8 850 000 FCFA TTC.
Groupement SAS GROUP / GéSeB SA.s	332 187 775,638	332 187 775,638	6 <sup>ème</sup>	Conforme
YIENTELLA SARL	328 855 790	328 855 790	5 <sup>ème</sup>	Conforme
Groupement ENTREPRISE GROUPE YIRIBA-KAN/ TECHNOLOGIE SERVICES	340 352 197	341 532 197	Non classé	Non conforme : références similaires non fournies L'augmentation d'un montant total de 1 180 000 FCFA TTC, soit une variation de 0,35% est due à : Site de Ipalla : item 601 : différence entre le prix unitaire en lettre dans le BPU (1 000 000 FCFA HT) et celui en chiffre (500 000 FCFA HT) entrainant une augmentation de 590 000 FCFA TTC Site de Tamounouma : item 601 : différence entre le prix unitaire en lettre dans le BPU (1 000 000 FCFA HT) et celui en chiffre (500 000 FCFA HT) entrainant une augmentation de 590 000 FCFA TTC
Groupement Africa Builder and Trading / GCOTRAP	313 709 646	308 696 203	1 <sup>er</sup>	Conforme La diminution d'un montant total de 5 013 444 FCFA TTC, soit une variation de - 1,60% est due à : Site de Tamounouma : item 302 : différence entre le prix unitaire en lettre dans le BPU (3007 FCFA HT) et celui en chiffre (3 750 FCFA HT) entrainant une diminution de 968 210 FCFA TTC item 304 : différence entre le prix unitaire en lettre dans le BPU (2005 FCFA HT) et celui en chiffre (2500 FCFA HT) entrainant une diminution de 139 267 FCFA TTC item 402 : différence entre le prix unitaire en lettre dans le BPU (12 005 FCFA HT) et celui en chiffre (12500 FCFA HT) entrainant une diminution de 899 975 FCFA TTC item 403 : différence entre le prix unitaire en lettre dans le BPU (150 FCFA HT) et celui en chiffre (150000 FCFA HT) entrainant une diminution de 2 121 876 FCFA TTC item 602 : différence entre le prix unitaire en lettre dans le BPU (750 FCFA HT) et celui en chiffre (750 000 FCFA HT) entrainant une diminution de 884 115 FCFA TTC.
Groupement MILOUNGOU CONSTRUCTIONS/ENTREPRISE YIDIA	307 698 050	309 791 561	2 <sup>ème</sup>	Conforme L'augmentation d'un montant total de 2 093 512 FCFA TTC, soit une variation de 0,68% est due à : Site de Tamounouma : item 301 : différence entre le prix unitaire dans le BPU (2 250 FCFA HT) et celui du DQE (2 000 FCFA HT) entrainant une augmentation de 2 093 512 FCFA TTC.
DAOUEGA SERVICES	350 014 915	348 642 110	Non classé	Non conforme : matériel non conforme véhicule de liaison non fourni ; nombre de compacteurs à rouleau vibrant insuffisant ; nombre de citernes à gasoil insuffisant La diminution d'un montant total de 1 372 806 FCFA TTC, soit une variation de - 0,39% est due à : Ipalla : item 301 : différence entre le prix unitaire dans le BPU (300 FCFA HT) et celui du DQE (250 FCFA HT) entrainant une augmentation de 2 427 030 FCFA TTC item 401 : différence entre le prix unitaire dans le BPU (950 FCFA HT) et celui du DQE (900 FCFA HT) entrainant une augmentation de 2 419 328 FCFA TTC item 402 : différence entre le prix unitaire dans le BPU (6 000 FCFA HT) et celui du DQE (6 500 FCFA HT) entrainant une diminution de 5 316 537 FCFA TTC item 607 : différence entre le prix unitaire dans le BPU (1 500 000 FCFA HT) et celui du DQE (2 500 000 FCFA HT) entrainant une augmentation de 1 416 000 FCFA TTC item 608 : différence entre le prix unitaire dans le BPU (1 000 000 FCFA HT) et celui du DQE (1 500 000 FCFA HT) entrainant une diminution de 590 000 FCFA TTC Site de Tamounouma : item 301 : différence entre le prix unitaire dans le BPU (300 FCFA HT) et celui du DQE (250 FCFA HT) entrainant une augmentation de 418 702 FCFA TTC item 401 : différence entre le prix unitaire dans le BPU (950 FCFA HT) et celui du DQE (900 FCFA HT) entrainant une augmentation de 413 737 FCFA TTC item 402 : différence entre le prix unitaire dans le BPU (6 000 FCFA HT) et celui du DQE (6 500 FCFA HT) entrainant une diminution de 909 066 FCFA TTC item 605 : différence entre le prix unitaire dans le BPU (300 000 FCFA HT) et celui du DQE (200 000 FCFA HT) entrainant une augmentation de 118 000 FCFA TTC

## Résultats provisoires

				<p>item 606 : différence entre le prix unitaire dans le BPU (1 500 000 FCFA HT) et celui du DQE (2 500 000 FCFA HT) entraînant une diminution de 1 180 000 FCFA TTC</p> <p>item 608 : différence entre le prix unitaire dans le BPU (1 000 000 FCFA HT) et celui du DQE (1 500 000 FCFA HT) entraînant une diminution de 590 000 FCFA TTC.</p>
<b>Lot 4 : Travaux d'aménagement de 154,33 ha de bas-fonds dans la région de la Boucle</b>				
ECM SARL	592 481 783	594 367 423	Non classé	<p>Non conforme : matériel non conforme (insuffisance de camions benne (06 fournis au lieu de 08 exigés par le DAO) et de citernes à gasoil (02 fournis au lieu de 04 exigés par le DAO)</p> <p>L'augmentation d'un montant de 1 885 640 FCFA TTC soit une variation de 0,32% est due à :</p> <p>Site de Poundou :</p> <p>item 403 : différence entre le prix unitaire dans le BPU (130 000 FCFA HT) et celui du DQE (1 200 FCFA HT) entraînant une augmentation de 1 519 840 FCFA TTC</p> <p>item 404 : différence entre le prix unitaire dans le BPU (40 000 FCFA HT) et celui du DQE (9 000 FCFA HT) entraînant une augmentation de 365 800 FCFA TTC.</p>
Groupement GATP SARL / CC BTP	411 843 435	411 843 435	Non classé	Non conforme : références techniques non conformes
Groupement SAS GROUP / GéSeB SA.s	389 723 420, 005	389 369 420	1 <sup>er</sup>	<p>Conforme</p> <p>La diminution d'un montant de 354 000 FCFA TTC soit une variation de -0,09% est due à l'apparition d'un montant à l'item 204 dont la quantité est nulle au niveau du DQE du site de Goulo.</p>
Groupement TOPO Burkina / ECOBAA BTP-SA	383 733 482	383 733 482	Non classé	<p>Non conforme :</p> <p>insuffisance du chiffre d'affaires de TOPO BURKINA</p> <p>personnel non conforme :</p> <p>expérience globale du chef d'équipe Topographie ZONGO Zakaria insuffisante (03 ans au lieu 05) ;</p> <p>diplôme du chef d'équipe géotechnique non conforme.</p>
Groupement MILOUNGOU CONSTRUCTIONS / ENTREPRISE YIDIA	343 797 204	450 280 671	Non classé	<p>Non Conforme : le diplôme et le curriculum vitae du Chef d'équipe Topographie ADJOLOKOU Toï n'ont pas été fournis</p> <p>L'augmentation d'un montant de 106 280 671 FCFA TTC soit une variation de 30,91% est due à :</p> <p>Site de Poundou :</p> <p>item 202 : différence entre le prix unitaire dans le BPU (25 000 FCFA HT) et celui du DQE (200 000 FCFA HT) entraînant une diminution de 13 676 495 FCFA TTC</p> <p>item 203 : différence entre le prix unitaire dans le BPU (10 000 FCFA HT) et celui du DQE (25 000 FCFA HT) entraînant une diminution de 1 172 271 FCFA TTC</p> <p>erreur de sommation : le total du site de Poundou n'a pas été pris en compte dans le calcul du total général de l'offre entraînant une augmentation de 121 129 437 FCFA TTC.</p>
<b>Lot 5 : Travaux d'aménagement de 101,02 ha de bas-fonds dans la région des Hauts-Bassins</b>				
Groupement LE GEANT / SAOH BTP SARL	264 359 465	264 359 465	Non classé	<p>Non conforme :</p> <p>insuffisance de références techniques (01 marché similaire conforme fourni au lieu de 02 exigés par le DAO)</p> <p>matériel non conforme : 03 citernes à gasoil non fournis</p>
Groupement ATTP SUARL / COGEA INTERNATIONAL SA	287 024 062	287 024 062	4 <sup>ème</sup>	Conforme
ESDP SA	477 575 220	477 575 220	7 <sup>ème</sup>	Conforme
EFI SARL	267 125 645	1 026 575 969	Non classé	<p>Non conforme :</p> <p>Chiffre d'affaires non conforme</p> <p>Expériences spécifiques non conformes</p> <p>Personnel non conforme</p> <p>expériences similaires non conformes pour l'ensemble du personnel ;</p> <p>expériences similaires insuffisantes pour le chef d'équipe géotechnique et le spécialiste en sauvegardes environnementales et sociales.</p> <p>L'augmentation d'un montant total de 759 450 325 FCFA TTC, soit une variation de 284,30% est due à :</p> <p>site de Kari :</p> <p>item 302 : différence entre le prix unitaire en lettre dans le BPU (300 000 FCFA HT) et celui en chiffre (3 000 FCFA HT) entraînant une augmentation de 759 450 325 FCFA TTC.</p>
Groupement STE SARL / GERICO BTP SARL	260 419 798	260 419 798	1 <sup>er</sup>	Conforme
Groupement EMSI-BF SARL/ PANAP	260 519 528	260 519 528	2 <sup>ème</sup>	Conforme
Groupement AEC-BTP SARL / EBTM SARL	312 577 340	315 805 797	6 <sup>ème</sup>	<p>Conforme</p> <p>L'augmentation d'un montant de 3 228 456 FCFA TTC soit une variation de 1,03% est due à :</p> <p>Site de Bobokin :</p> <p>item 103 : différence entre le prix unitaire dans le BPU (500 FCFA HT) et celui du DQE (200 FCFA HT) entraînant une augmentation de 1 885 616 FCFA TTC</p>

## Résultats provisoires

				<p>item 104 : différence entre le prix unitaire dans le BPU (1 500 000 FCFA HT) et celui du DQE (1 250 000 FCFA HT) entraînant une augmentation de 295 000 FCFA TTC</p> <p>Site de Kari :</p> <p>item 501 : différence de quantité dans le devis de l'entreprise, 27,83 au lieu de 27,86 dans le DAO entraînant une diminution de 7 080 FCFA TTC</p> <p>item 502 : différence de quantité dans le devis de l'entreprise, 27,83 au lieu de 27,86 dans le DAO entraînant une diminution de 7 080 FCFA TTC</p> <p>erreur de sommation du total car l'item 404 n'a pas été pris en compte dans le calcul. Ce qui engendre une augmentation de 1 062 000 FCFA TTC.</p>
ECM SARL	427 891 326	427 906 666	Non classé	<p>Non conforme : matériel non conforme : insuffisance de citernes à gasoil (02 fournis au de 03 exigés par le DAO)</p> <p>L'augmentation d'un montant de 15 340 FCFA TTC soit une variation de 0,004% est due à</p> <p>site de Bobokin :</p> <p>item 103 : différence de quantité dans le devis de l'entreprise 5320,6 au lieu de 5326,6 inscrit dans le DAO entraînant une augmentation de 3 540 FCFA TTC</p> <p>site de N'gorlani :</p> <p>item 302 : différence de quantité dans le devis de l'entreprise 2226,94 au lieu de 2228,94 inscrit dans le DAO entraînant une augmentation de 11 800 FCFA TTC.</p>
Groupement GATP SARL / CC BTP	282 898 087	282 989 087	Non classé	Non conforme : références techniques non conformes
Groupement SAS GROUPE / GéSeB SA.s	288 560 009,521	288 560 009,521	5 <sup>ème</sup>	Conforme
Groupement TOPO Burkina / ECOBAA BTP-SA	269 167 709	267 869 709	Non classé	<p>Non conforme :</p> <p>insuffisance du chiffre d'affaires de TOPO BURKINA</p> <p>personnel non conforme :</p> <p>expérience globale du chef d'équipe Topographie ZONGO Zakaria insuffisante (03 ans au lieu 05) ;</p> <p>diplôme du chef d'équipe géotechnique non conforme.</p> <p>La diminution d'un montant de 1 947 000 FCFA TTC, soit une variation de -0,72% est due à :</p> <p>Site de Bobokin :</p> <p>item 606 : différence entre le prix unitaire en lettre dans le BPU (200 000 FCFA HT) et celui en chiffre (750 000 FCFA HT) entraînant une diminution de 649 000 FCFA TTC</p> <p>Site de Kari :</p> <p>item 606 : différence entre le prix unitaire en lettre dans le BPU (200 000 FCFA HT) et celui en chiffre (750 000 FCFA HT) entraînant une diminution de 649 000 FCFA TTC</p> <p>Site de N'gorlani :</p> <p>item 606 : différence entre le prix unitaire en lettre dans le BPU (200 000 FCFA HT) et celui en chiffre (750 000 FCFA HT) entraînant une diminution de 649 000 FCFA TTC.</p>
Groupement ENTREPRISE GROUPE YIRIBA-KAN / TECHNOLOGIE SERVICES	272 399 627	285 612 606	Non classé	<p>Non conforme : références similaires non fournies</p> <p>L'augmentation d'un montant total de 13 212 979 FCFA TTC, soit une variation de 4,85% est due à :</p> <p>Site de Bobokin :</p> <p>item 301 : différence entre le prix unitaire en lettre dans le BPU (400 FCFA HT) et celui en chiffre (200 FCFA HT) entraînant une augmentation de 2 303 971 FCFA TTC</p> <p>item 302 : différence entre le prix unitaire en lettre dans le BPU (3 500 000 FCFA HT) et celui en chiffre (3 000 FCFA HT) entraînant une augmentation de 1 237 436 FCFA TTC</p> <p>item 601 : différence entre le prix unitaire en lettre dans le BPU (1 000 000 FCFA HT) et celui en chiffre (500 000 FCFA HT) entraînant une augmentation de 649 000 FCFA TTC</p> <p>Site de Kari :</p> <p>item 301 : différence entre le prix unitaire en lettre dans le BPU (400 FCFA HT) et celui en chiffre (200 FCFA HT) entraînant une augmentation de 1 301 835 FCFA TTC</p> <p>item 302 : différence entre le prix unitaire en lettre dans le BPU (3 500 000 FCFA HT) et celui en chiffre (3 000 FCFA HT) entraînant une augmentation de 1 278 536 FCFA TTC</p> <p>item 601 : différence entre le prix unitaire en lettre dans le BPU (1 000 000 FCFA HT) et celui en chiffre (500 000 FCFA HT) entraînant une augmentation de 649 000 FCFA TTC</p> <p>Site de N'gorlani :</p> <p>item 301 : différence entre le prix unitaire en lettre dans le BPU (400 FCFA HT) et celui en chiffre (200 FCFA HT) entraînant une augmentation de 2 448 526 FCFA TTC</p> <p>item 302 : différence entre le prix unitaire en lettre dans le BPU (3 500 000 FCFA HT) et celui en chiffre (3 000 FCFA HT) entraînant une augmentation de 1 315 075 FCFA TTC</p> <p>item 403 : différence entre le prix unitaire en lettre dans le BPU (150 000 FCFA</p>

## Résultats provisoires

				HT) et celui en chiffre (120 000 FCFA HT) entraînant une augmentation de 1 557 600 FCFA TTC item 601 : différence entre le prix unitaire en lettre dans le BPU (1 000 000 FCFA HT) et celui en chiffre (500 000 FCFA HT) entraînant une augmentation de 649 000 FCFA TTC.
Groupement Africa Builder and Trading / GCOTRAP	268 145 941	272 334 941	3 <sup>ème</sup>	Conforme L'augmentation d'un montant total de 4 189 000 FCFA TTC, soit une variation de -1,56% est due à : Site de Bobokin : item 604 : différence entre le prix unitaire en lettre dans le BPU (750 000 FCFA HT) et celui en chiffre (40 000 FCFA HT) entraînant une augmentation de 4 189 000 FCFA TTC.
DAOUEGA SERVICES	337 165 387	331 578 186	Non classé	Non conforme : matériel non conforme (véhicule de liaison non fourni et nombre de compacteurs à rouleau vibrant insuffisant, nombre de citernes à gasoil insuffisant) La diminution d'un montant total de 5 587 201 FCFA TTC, soit une variation de -1,66% est due à : Site de Bobokin : item 204 : différence entre le prix unitaire dans le BPU (5 000 FCFA HT) et celui du DQE (4 000 FCFA HT) entraînant une augmentation de 283 200 FCFA TTC item 301 : différence entre le prix unitaire dans le BPU (300 FCFA HT) et celui du DQE (400 FCFA HT) entraînant une diminution de 1 151 986 FCFA TTC item 302 : différence entre le prix unitaire dans le BPU (4 000 FCFA HT) et celui du DQE (7 000 FCFA HT) entraînant une diminution de 7 424 619 FCFA TTC item 401 : différence entre le prix unitaire dans le BPU (950 000 FCFA HT) et celui du DQE (900 FCFA HT) entraînant une augmentation de 785 674 FCFA TTC item 402 : différence entre le prix unitaire dans le BPU (6 000 FCFA HT) et celui du DQE (6 500 FCFA HT) entraînant une diminution de 1 726 281 FCFA TTC item 403 : différence entre le prix unitaire dans le BPU (250 000 FCFA HT) et celui du DQE (200 000 FCFA HT) entraînant une augmentation de 2 891 000 FCFA TTC item 404 : différence entre le prix unitaire dans le BPU (17 500 FCFA HT) et celui du DQE (0 FCFA HT) entraînant une augmentation de 1 032 500 FCFA TTC item 605 : différence entre le prix unitaire dans le BPU (300 000 FCFA HT) et celui du DQE (200 000 FCFA HT) entraînant une augmentation de 118 000 FCFA TTC site de Kari : item 301 : différence entre le prix unitaire dans le BPU (300 FCFA HT) et celui du DQE (250 FCFA HT) entraînant une augmentation de 325 459 FCFA TTC item 303 : différence entre le prix unitaire dans le BPU (5 000 FCFA HT) et celui du DQE (4 000 FCFA HT) entraînant une augmentation de 1 272 559 FCFA TTC item 402 : différence entre le prix unitaire dans le BPU (6 000 FCFA HT) et celui du DQE (6 500 FCFA HT) entraînant une diminution de 1 171 994 FCFA TTC item 608 : différence entre le prix unitaire dans le BPU (1 000 000 FCFA HT) et celui du DQE (1 500 000 FCFA HT) entraînant une diminution de 590 000 FCFA TTC Site de N'gorlani : item 204 : différence entre le prix unitaire dans le BPU (200 000 FCFA HT) et celui du DQE (4 000 FCFA HT) entraînant une augmentation de 231 280 FCFA TTC item 302 : différence entre le prix unitaire dans le BPU (4 000 FCFA HT) et celui du DQE (5 000 FCFA HT) entraînant une diminution de 2 630 149 FCFA TTC item 303 : différence entre le prix unitaire dans le BPU (5 000 FCFA HT) et celui du DQE (4 000 FCFA HT) entraînant une augmentation de 1 084 078 FCFA TTC item 304 : différence entre le prix unitaire dans le BPU (5 000 FCFA HT) et celui du DQE (4 000 FCFA HT) entraînant une augmentation de 1 084 078 FCFA TTC.
<b>Lot 6 : Travaux d'aménagement de 58,18 ha de bas-fonds dans la région des Hauts-Bassins</b>				
Groupement ATTP SUARL / COGEA INTERNATIONAL SA	225 874 480	225 874 480	3 <sup>ème</sup>	Conforme
ESDP SA	310 085 922	310 085 922	4 <sup>ème</sup>	Conforme
EFI SARL	200 386 585	200 386 585	Non classé	Non conforme : Chiffre d'affaires non conforme Expériences spécifiques non conformes Personnel non conforme expériences similaires non conformes pour l'ensemble du personnel ; expériences similaires insuffisantes pour le chef d'équipe géotechnique et le spécialiste en sauvegardes environnementales et sociales
Groupement STE SARL / GERICO BTP SARL	196 288 310	204 829 150	2 <sup>ème</sup>	Conforme L'augmentation d'un montant total de 8 540 839 FCFA TTC, soit une variation de 4,35% est due à : site de Wolsama : Erreur de sommation sur le devis quantitatif et estimatif. le total général des travaux du site est de 50 101 755 FCFA HT au lieu de 42 863 755 FCFA HT entraînant une augmentation de 8 540 839 FCFA TTC.
Groupement GROUP EGF SA / RAS	236 068 432	-	Non classé	Non conforme : Absence du devis quantitatif et estimatif du site de Wolsama

## Résultats provisoires

Établissement Wendyam SARL	129 873 426	131 997 426	Non classé	Non conforme : chiffre d'affaires non conforme expériences spécifiques non conformes personnel non conforme (expériences similaires de tout le personnel non conformes à l'exception celles du spécialiste en sauvegardes environnementales et sociales) L'augmentation d'un montant total de 2 124 000 FCFA TTC, soit une variation de 1,64% est due à : site de Wolsama : item 102 : différence entre le prix unitaire dans le BPU (2 000 000 FCFA HT) et celui du DQE (1 400 000 FCFA HT) entraînant une augmentation de 708 000 FCFA TTC Site de Kowerosso/Bala item 102 : différence entre le prix unitaire dans le BPU (2 000 000 FCFA HT) et celui du DQE (1 400 000 FCFA HT) entraînant une augmentation de 708 000 FCFA TTC Site de Sifarasso item 102 : différence entre le prix unitaire dans le BPU (2 000 000 FCFA HT) et celui du DQE (1 400 000 FCFA HT) entraînant une augmentation de 708 000 FCFA TTC.
Groupement SAS GROUP / GéSeB SA.s	191 805 889,52	191 805 889,52	1 <sup>er</sup>	Conforme
Groupement TOPO Burkina / ECOBAA BTP- SA	209 650 189	207 703 189	Non classé	Non conforme : personnel non conforme expérience globale du chef d'équipe Topographie ZONGO Zakaria insuffisante (03 ans au lieu 05) ; diplôme du chef d'équipe géotechnique non conforme. La diminution d'un montant de 1 947 000 FCFA TTC, soit une variation de -0,93% est due à : Site de Wolsama : item 606 : différence entre le prix unitaire en lettre dans le BPU (200 000 FCFA HT) et celui en chiffre (750 000 FCFA HT) entraînant une diminution de 649 000 FCFA TTC Site de Kowerosso/Bala : item 606 : différence entre le prix unitaire en lettre dans le BPU (200 000 FCFA HT) et celui en chiffre (750 000 FCFA HT) entraînant une diminution de 649 000 FCFA TTC Site de Sifarasso : item 606 : différence entre le prix unitaire en lettre dans le BPU (200 000 FCFA HT) et celui en chiffre (750 000 FCFA HT) entraînant une diminution de 649 000 FCFA TTC.
Groupement Africa Builder and Trading / GCOTRAP	218 529 823	725 172 719	5 <sup>ème</sup>	Conforme L'augmentation d'un montant total de 506 642 897 FCFA TTC, soit une variation de 231,84% est due à une différence entre le prix unitaire en lettre dans le BPU (750 000 FCFA HT) et celui en chiffre (40 000 FCFA HT) dans le DQE du site de Bobokin à l'item 604, entraînant une augmentation de 506 642 897 FCFA TTC.
Groupement MILOUNGO CONSTRUCTIONS / ENTREPRISE YIDIA	300 235 120	300 235 120	Non classé	Non Conforme : le diplôme et le curriculum vitae du Chef d'équipe Topographie ADJOLOKOU Toï n'ont pas été fournis
<b>Attributaires provisoires</b>	<p><b>Lot 1 : Groupement MILOUNGO CONSTRUCTIONS/ ENTREPRISE YIDIA pour un montant de trois cent trois millions quatre cent dix mille deux cents (303 410 200) francs CFA HTVA soit, trois cent cinquante-huit millions vingt-quatre mille trente-six (358 024 036) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de quatre (04) mois.</b></p> <p><b>Lot 2 : Groupement STE SARL/GERICO BTP SARL pour un montant de trois cent dix-neuf millions six cent soixante-huit mille cinq cent quarante-quatre (319 668 544) francs CFA HTVA soit, trois cent soixante-dix-sept millions deux cent huit mille huit cent quatre-vingt-deux (377 208 882) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de quatre (04) mois.</b></p> <p><b>Lot 3 : Groupement Africa Builder and Trading/GCOTRAP pour un montant de deux cent soixante un millions six cent six mille neuf cent cinquante un (261 606 951) francs CFA HTVA soit, trois cent huit millions six cent quatre-vingt-seize mille deux cent trois (308 696 203) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de quatre (04) mois.</b></p> <p><b>Lot 4 : Groupement SAS GROUP/GéSeB SA.s pour un montant de trois cent vingt-neuf millions neuf cent soixante-quatorze mille quatre-vingt-cinq (329 974 085) francs CFA HTVA soit, trois cent quatre-vingt-neuf millions trois cent soixante-neuf mille quatre cent vingt (389 369 420) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de quatre (04) mois.</b></p> <p><b>Lot 5 : Groupement EMSI-BF SARL/PANAP pour un montant de deux cent vingt millions sept cent soixante-dix-neuf mille deux cent soixante un (220 779 261) francs CFA HTVA soit, deux cent soixante millions cinq cent dix-neuf mille cinq cent vingt-huit (260 519 528) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de six (06) mois.</b></p> <p><b>Lot 6 : Groupement ATTP SUARL / COGEA INTERNATIONAL SA pour un montant de cent quatre-vingt-onze millions quatre cent dix-neuf mille cinquante un (191 419 051) francs CFA HTVA soit, deux cent vingt-cinq millions huit cent soixante-quatorze mille quatre cent quatre-vingt (225 874 480) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de quatre (04) mois.</b></p>			

## Résultats provisoires

### MINISTERE DES INFRASTRUCTURES ET DU DESENCLAVEMENT

Demande de prix N° 2024 – 1416/MID/SG/DMP/SMF-PC du 30/12/2024 pour le gardiennage des locaux du Ministère des Infrastructures et du Désenclavement au titre de l'année 2025. FINANCEMENT : Budget de l'Etat, Gestion 2025  
Convocation N° 2025 – 0009/MID/SG/DMP/SMF-PC du 07/01/2025. **Date d'ouverture et de délibération : 13/01/2025**  
Nombre de Soumissionnaires : Lot 1 : quatre (04) E=17 061 000 FCFA TTC -lot 2 : quatre (04) E=17 061 000 FCFA TTC  
M= 15 565 291 FCFA-0,85M= 13 230 498 FCFA-1,15M= 17 900 085 FCFA

Soumissionnaires	Montant lu en francs CFA TTC		Correction opérée en plus ou moins-value		Montant corrigé en Francs CFA TTC		Observations
	MINIMUM	MAXIMUM	-	+	MINIMUM	MAXIMUM	
<b>LOT 1</b>							
<b>CENTRE D'INTERVENTION DE PROTECTION ET DE SECURITE (CIPS)</b>	1 406 560	16 878 720	-				<b>Non conforme</b> pour -liste des vigiles, attestation sur l'honneur, CEP ou équivalent non fournie -assurance non jointe -Montant de soumission précisé uniquement en max dans la lettre de soumission -Autorisation de port d'arme fournie au nom de PRE.DI.S au lieu de CIPS
<b>SOCIETE DE SECURITE LA REFERENCE</b>	957 924	11 495 088					<b>Non conforme</b> pour -5 motos fournis dans l'acte notarié au lieu de 16 demandées dans le DPX -déclaration CNSS non fournie au nombre demandé dans le dpx : 4 déclarés au lieu de 5
<b>GENERAL DE PRESTATIONS DE SERVICE DU BURKINA FASO</b>	1 120 764	13 449 168			1 120 764	13 449 168	<b>Conforme</b>
<b>YIDOU SERVICE</b>	1 108 728	13 304 736			1 108 728	13 304 736	<b>Non conforme</b> pour déclaration CNSS non fournie au nombre demandé dans le dpx : 1 déclaré au lieu de 5
<b>ATTRIBUTAIRE</b>	GENERAL DE PRESTATIONS DE SERVICE DU BURKINA FASO pour un montant minimum toutes taxes comprises d'un million cent vingt mille sept cent soixante-quatre (1 120 764) francs CFA et d'un montant maximum toutes taxes comprises de treize millions quatre cent quarante-neuf mille cent soixante-huit (13 449 168) FCFA avec un délai d'exécution de trois (03) mois pour chaque commande						
<b>LOT 2</b>							
<b>CENTRE D'INTERVENTION DE PROTECTION ET DE SECURITE (CIPS)</b>	1 387 680	16 652 160	-				<b>Non conforme</b> pour -liste des vigiles, attestation sur l'honneur, CEP ou équivalent non fournie -assurance non jointe -Montant de soumission précisé uniquement en max dans la lettre de soumission -Autorisation de port d'arme fournie au nom de PRE.DI.S au lieu de CIPS
<b>SOCIETE DE SECURITE LA REFERENCE</b>	1 030 140	12 361 680					<b>Non conforme</b> pour -5 motos fournis dans l'acte notarié au lieu de 16 demandées dans le DPX -déclaration CNSS non fournie au nombre demandé dans le dpx : 4 déclarés au lieu de 5
<b>GENERAL DE PRESTATIONS DE SERVICE DU BURKINA FASO</b>	1 111 560	13 338 720			1 111 560	13 338 720	<b>Conforme</b>
<b>YIDOU SERVICE</b>	1 121 000	13 452 000			1 121 000	13 452 000	<b>Non conforme</b> pour déclaration CNSS non fournie au nombre demandé dans le dpx : 1 déclaré au lieu de 5
<b>ATTRIBUTAIRE</b>	GENERAL DE PRESTATIONS DE SERVICE DU BURKINA FASO pour un montant minimum toutes taxes comprises d'un million cent onze mille cinq cent soixante (1 111 560) francs CFA et d'un montant maximum toutes taxes comprises de treize millions trois cent trente-huit mille sept cent vingt (13 338 720) FCFA avec un délai d'exécution de trois (03) mois pour chaque commande						

**Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et  
des Engagements Financiers**

[www.dgcmef.gov.bf](http://www.dgcmef.gov.bf)





# RESULTATS PROVISOIRES

## DES REGIONS

## Résultats provisoires

### CENTRE HOSPITALIER REGIONAL DE DEDOUGOU

DEMANDE DE PRIX N° 2025 04/MS/SG/CHR-DDG/DG/PRM DU 23 DECEMBRE 2024 POUR L'ACHAT D'EFFETS D'HABILLEMENT AU PROFIT DU CHR DE DEDOUGOU. FINANCEMENT : Budget CHR-DDG, Gestion 2025. PUBLICATION DE L'AVIS : RMP N° N°4046-4046 du jeudi 02 vendredi 03 janvier 2025, page 50. DATE DE DEPOUILLEMENT : lundi 13 janvier 2025, lettre d'invitation de la CAM : N°2025-01/MS/SG/CHR-DDG/DG/PRM 10/01/2025. NOMBRE DE PLIS RECUS : quinze (15)

N°	Soumissionnaires	Montants				Observations
		HTVA LU	HTVA Corrigé	TTC LU	TTC Corrigé	
01	<b>JP MULTI SERVICES</b>	13 118 300	-	15 479 594	-	<b>Conforme : offre financière anormalement basse.</b>
02	<b>AZA SERVICES</b>	14 840 500	13 139 500	-	-	<b>Conforme : offre financière anormalement basse</b> (la correction est due à une erreur de calcul sur le montant des items 1 : 810 000 au lieu de 1 350 000 & item2 : 189 000 au lieu de 1 350 000. Soit une variation de 11.46% du montant initial de l'offre financière)
03	<b>MERVEILLE DISTRIBUTION SARL</b>	14 021 000	-	16 544 780	-	<b>Non Conforme</b> : marques non précisées pour tous les items
04	<b>BOULGOU PRESTATION</b>	13 305 800	-	15 700 844	-	<b>Non conforme</b> : les pointures des blouses et des chaussures/sabots n'ont pas été précisées ni confirmées
05	<b>NOURA&amp;NORDINE PRESTATION</b>	13 290 500	-	-	-	<b>Non conforme</b> : les pointures des blouses et des chaussures/sabots n'ont pas été précisées ni confirmées.
06	<b>ANKER BURKINA DISTRIBUTION SARL</b>	13 062 000	-	15 413 160	-	<b>Non conforme</b> : les marques n'ont pas été précisées pour tous les items.
07	<b>K-GROUP</b>	14 195 000	-	-	-	<b>Non conforme</b> : marque non précisée pour tous les items
08	<b>AJTM INTERNATIONAL</b>	19 233 000	-	19 233 000	-	<b>Non conforme</b> : les pointures et les marques n'ont pas été précisées pour tous les items
09	<b>INTERNATIONAL SERVICE ET COMMERCE SARL</b>	13 887 200	<b>15 965 600</b>	-	-	Conforme ; 1er La correction est due à une augmentation de quantité des items <b>1, 7, 8, 9, 10</b> , qui passent respectivement de <b>60 à 70</b> (M= 5 ; L=10 ; XL= 10 ; 2XL=20 ; 3XL=20 ; 4XL=5) ; <b>50 à 60</b> (M= 5 ; L=5 ; XL= 20 ; 2XL=20 ; 3XL=5 ; 4XL=5) ; <b>50 à 90</b> (M= 10 ; L=10 ; XL= 30 ; 2XL=25 ; 3XL=10 ; 4XL=5) ; <b>57 à 105</b> (M= 5 ; L=10 ; XL= 25 ; 2XL=25 ; 3XL=20 ; 4XL=10 ; 5XL=10) ; <b>272 à 296</b> (N°36=3 ; N°37=10 ; N°38=30 ; N°39=30 ; N°40=30 ; N°41=40 ; N°42=30 ; N°43=50 ; N°44=40 ; N°45=20 ). Soit une variation de <b>14.96%</b> .
10	<b>SOCIETE DE COMMUNICATION D'IMPRESSION ET DE PRESTATIONS</b>	13 388 392	-	-	-	<b>Non conforme</b> : marques non précisées pour tous les items.
11	<b>ELT. PUB SARL</b>	13 442 500	-	-	-	<b>Non conforme</b> : -Pointures non précisées pour tous les items ; -Marques non précisées pour les items 1 à 9. -Pièces administratives non fournies
12	<b>GANDA SERVICES</b>	15 857 000	-	18 392 660	-	<b>Conforme ; 2<sup>ème</sup></b>
13	<b>HODAVIA DISTRIBUTION SARL</b>	13 903 000	-	-	-	<b>Non conforme</b> : -Pointures non précisées pour tous les items ; -Marques non précisées pour les items 1 à 9
14	<b>IMPERIUM GROUP</b>	13 601 756	-	16 050 072	-	<b>Non conforme</b> : la peinture des blouses (item 1 à 9) et des chaussures/sabots (items10à 11) n'ont pas été précisées
15	<b>INNOVA SERVICE</b>	12 203 000	-	-	-	<b>Conforme : offre financière anormalement basse.</b>
Intervalle de sélection des offres (anormalement basses ou élevées) <b>[15 651 104 ; 21 175 024]</b>						
Attributaire	<b>INTERNATIONAL SERVICE ET COMMERCE SARL (ISC)</b> pour un montant corrigé de <b>quinze millions neuf cent soixante-cinq mille six-cents (15 965 600) FCFA HTVA</b> . La correction est due à une augmentation de quantité des <b>items1, 7, 8, 9, 10</b> , qui passent respectivement de <b>60 à 70 ; 50 à 60 ; 50 à 90 ; 57 à 105 ; 272 à 296</b> . Soit une variation de <b>14.96%</b> du montant initial de l'offre financière. Le délai d'exécution est de soixante (60) jours.					

DEMANDE DE PRIX N° 2025 -05/MS/SG/CHR-DDG/DG/PRM DU 23 DECEMBRE 2024 POUR LA FOURNITURE DE PAUSES-CAFE ET DEJEUNERS AU PROFIT DU CHR DE DEDOUGOU. FINANCEMENT : Budget CHR-DDG, Gestion 2025  
PUBLICATION DE L'AVIS : RMP N°4045-4046 du jeudi 02 au vendredi 02 janvier 2025 page 51  
REFERENCE DE LA LETTRE D'INVITATION DE LA CAM : N°2025-01/MS/SG/CHR-DDG/DG/PRM du 10 janvier 2025  
DATE DE DEPOUILLEMENT : lundi 13 janvier 2025. NOMBRE DE PLIS RECUS : quatre (04)

N°	Soumissionnaires	Montants				Observations
		HTVA LU	TTC LU	HTVA corrigé	TTC corrigé	
01	<b>RESTAURANT AMOUNA</b>	Min : 7 500 000 Max : 18 500 000	-	-	-	<b>Conforme</b>
02	<b>ENTREPRISE LA TRINITE MONICA</b>	Min : 6 600 000 Max : 16 280 000	-	-	-	<b>Conforme</b> (offre financière anormalement basse)
03	<b>RESTAURANT LE PRESTIGE</b>	Min : 8 662 500 Max : 21 367 500	-	-	-	<b>Non conforme</b> : Marque de l'eau non précisée.
04	<b>SOLO-CAFE LE PORTULAN</b>	Min : Max : 17 760 000	-	-	-	<b>Non conforme</b> - autorisation d'exploiter des établissements hôteliers et les restaurants délivrée par le ministère en charge du tourisme non fournie ; - la liste du personnel non fournie ; La spécification technique des plats non fournie ; les diplômes CAP option cuisine et CEP non fournis. -Non-respect du canevas de bordereau des quantité et calendrier de livraison.
Intervalle de sélection des offres (anormalement basses ou élevées) Borne inf.: 18 410 320. - Borne sup : 24 908 080						
Attributaire	<b>RESTAURANT AMOUNA</b> pour un montant minimum de <b>sept millions cinq cent mille (7 500 000) FCFA HTVA</b> et un montant maximum de <b>dix-huit millions cinq cent mille (18 500 000) FCFA HTVA</b> . Le délai d'exécution de la commande est fonction de la durée de l'activité et la validité du marché est l'année budgétaire 2025.					



# APPELS D'OFFRES

## DES MINISTÈRES ET INSTITUTIONS

### MAITRISES D'OUVRAGES DELEGUEES

- |  |                   |
|--|-------------------|
| * <b>Marchés de Fournitures et Services courants</b> | <b>P. 27 à 33</b> |
| * <b>Marchés de Travaux</b>                          | <b>P. 34</b>      |
| * <b>Marchés de Prestations Intellectuelles</b>      | <b>P. 35</b>      |

### Fournitures et Services courants

#### ECOLE NORMALE SUPERIEURE (ENS)

#### Location de véhicules pour les suivis et examens pratiques au profit de l'Ecole Normale Supérieure (ENS).

##### Avis de demande de prix

N°: 2025-002/MESRI/SG/ENS/DG/SG/PRM du 15 janvier 2025  
Financement : budget de l'ENS, gestion 2025

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2025, de l'ENS.

1. L'ENS dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet la location de véhicules pour les suivis et examens pratiques au profit de l'Ecole Normale Supérieure (ENS).

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les acquisitions sont en lot unique :

-Lot unique : la location de véhicules pour les suivis et examens pratiques au profit de l'Ecole Normale Supérieure pour un montant prévisionnel de cinquante millions (50 000 000) FCFA TTC ;  
Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un ou l'ensemble des lots.

Dans le cas où ils soumissionnent pour l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : 7 jours/ordre de commande

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau de la Personne responsable des marchés sis au siège de l'ENS au sein du bâtiment administratif à droite

et au numéro de téléphone suivant : 72 30 09 11 / 78 08 39 76.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au bureau de l'agence comptable (service des recettes) de l'École Normale Supérieure sis au bâtiment administratif R+1 logé à l'Université Norbert ZONGO à Koudougou et moyennant paiement d'un montant non remboursable de trente mille (30 000) francs , téléphone 79 77 64 60.

6. Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de un million deux cent cinquante mille (1 250 000) francs CFA devront parvenir ou être remises à la salle des professeurs de l'ENS, au plus tard le **jeudi 30 janvier 2025 à 09 heures 00 TU.**

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

8. L'École Normale Supérieure se réserve le droit de ne donner suite à tout ou à une partie du présent dossier de demande de prix.

**Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés**

**Adama LOUGUE**

## ECOLE NORMALE SUPERIEURE (ENS)

### Entretien, la réparation, la maintenance des biens roulant, chargement des extincteurs de véhicule, et l'acquisition de pneus, de batteries et d'accessoires du matériel roulant (ENS).

#### Avis de demande de prix

N° : 2025-003/MESRI/SG/ENS/DG/SG/PRM du 16 janvier 2025

Financement : budget de l'ENS, gestion 2025

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2025, de l'ENS.

1. L'ENS dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour l'entretien, la réparation, la maintenance des biens roulant, chargement des extincteurs de véhicule, et l'acquisition de pneus, de batteries et d'accessoires du matériel roulant au profit de l'Ecole Normale Supérieure (ENS).

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration et disposant d'un agrément technique (au moins de catégorie 2) pour la maintenance du matériel roulant (lot1).

Les acquisitions se décomposent en deux (02) lots répartis comme suit :

-Lot 1 : l'entretien, la réparation, la maintenance des biens roulant, chargement des extincteurs de véhicule pour un montant prévisionnel de vingt-quatre millions (24 000 000) F CFA TTC ;

-Lot 2 : l'acquisition de pneus, de batteries et accessoires du matériel roulant pour un montant prévisionnel de douze millions (12 000 000) F CFA TTC.

Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un ou l'ensemble des lots.

Dans le cas où ils soumissionnent pour l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : 7 jours/ordre de commande pour le lot 1 et 21 jours/ordre de commande pour le lot 2.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informa-

tions supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau de la Personne responsable des marchés sis au siège de l'ENS, bâtiments administratifs à droite et au numéro de téléphone suivant : 72 30 09 11 / 78 08 39 76.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au bureau de l'agence comptable (service des recettes) de l'École Normale Supérieure sis au bâtiment administratif R+1 logé à l'Université Norbert ZONGO à Koudougou et moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt-cinq mille (25 000) F CFA pour le lot 1 et vingt mille (20 000) F CFA pour le lot 2. Contact : 79 77 64 60.

6. Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies pour chaque lot, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de six cent mille (600 000) F CFA pour le lot 1 et trois cent mille (300 000) F CFA pour le lot 2 devront parvenir ou être remises à la salle des professeurs de l'ENS, au plus tard le **jeudi 30 janvier 2025 à 09 heures 00 TU.**

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, l'agent comptable ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

8. L'École Normale Supérieure se réserve le droit de ne donner suite à tout ou à une partie du présent dossier de demande de prix.

**Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés**

**Adama LOUGUE**

## AGEM-DEVELOPPEMENT

### COMMUNIQUE

#### RECTIFICATIF

Dans le cadre de l'Avis d'Appel d'Offres Ouvert (AAOO) N° 2025/001/MSJE/AGEM-D relatif à l'acquisition d'équipements au profit de divers Centres de formation professionnelle pour le compte du Ministère des Sports, de la Jeunesse et de l'Emploi (MSJE), il est porté à la connaissance des éventuels soumissionnaires qu'une correction a été apportée à l'Avis publié au Quotidien n°4058 du Mardi, 21 janvier 2025, pages 34-35, concernant les **exigences en matière de qualifications.**

**Lire :**

Lots	Agrément technique
A1, A2, B et D	
C	Matières informatiques

**Au lieu de :**

Lots	Montants en FCFA
A1 et A2	150 000
B et D	50 000
C	30 000

**Le reste inchangé.**

Nous vous remercions de prendre en compte cette modification.

**Jean Urbain KORSAGA**

Le Manager Principal,

Président de la Commission d'attribution des marchés de AGEM-Développement.

### Acquisition de registres, d'imprimés spécifiques et de fournitures de bureau au profit du MJDHRI.

Avis de demande de prix à commandes  
N° 2025-004/MJDHRI/SG/DMP du 16/01/2025  
Financement : Budget Etat, exercice 2025

Cet avis de demande de prix à commandes fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés du Ministère de la Justice et des Droits Humains, chargé des Relations avec les Institutions, exercice 2025.

1. Le président de la Commission d'Attribution des Marchés du Ministère de la Justice et des Droits Humains, chargé des Relations avec les Institutions dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix à commandes ayant pour objet : Acquisition de registres, d'imprimés spécifiques et de fournitures de bureau au profit du MJDHRI tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

La présente acquisition est constituée en cinq (05) lots intitulés comme suit :

Lot 1 : Acquisition des registres et impression d'imprimés spécifiques au profit des juridictions ;

Lot 2 : Acquisition de registres et d'imprimés spécifiques au profit des établissements pénitentiaires ;

Lot 3 : confection et impression de banderoles numériques au profit du MJDHRI ;

Lot 4 : Montage, réalisation et impression du journal "Justice info" ;

Lot 5 : Acquisition de fournitures de bureau pour l'organisation des concours des Auditeurs de justice et du personnel du corps des Greffiers.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : trente (30) jours par commande pour chacun des lots 1, 2, 3 et 4 et 5. Le délai de validité de chaque contrat est de 365 jours.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au secrétariat de la Direction des Marchés Publics sis à l'immeuble du FASO, au 3ème étage sur l'avenue de l'indépendance Tél : 25 40 92 22, 01 BP : 526 Ouagadougou 01.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à commandes au secrétariat de la Direction des Marchés Publics sis à l'immeuble du Faso, au 3ème étage sur l'avenue de l'indépendance Tél : 25 40 92 22, 01 BP : 526 Ouagadougou 01 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt mille (20 000) francs CFA pour chaque lot à la régie de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers du Ministère de l'Economie, des Finances et la Prospective (DG-CMEF/MEFP).

6. Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de deux cent mille (200 000) francs CFA pour le lot 1, cent quatre-vingt mille (180 000) francs CFA pour le lot 2, cent mille (100 000) francs CFA pour le lot 3, cent quatre mille (104 000) francs CFA pour le lot 4 et cent soixante mille (160 000) FCFA pour le lot 5 devront parvenir ou être remises au secrétariat de la Direction des Marchés Publics, sis à l'immeuble du FASO, au 3ème étage sur l'avenue de l'indépendance Tél : 25 40 92 22, 01 BP : 526 Ouagadougou 01, avant le **jeudi 30 janvier 2025 à 09 heures 00 minute TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, le Directeur des Marchés Publics ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Le budget prévisionnel est de trente-quatre millions six cent quarante-sept mille six cent cinquante (34 647 650) FCFA TTC repartit comme suit :

Lot 1 : dix millions (10 000 000) de FCFA TTC ;

Lot 2 : neuf millions (9 000 000) de FCFA TTC ;

Lot 3 : cinq millions (5 000 000) de FCFA TTC ;

Lot 4 : cinq millions deux cent mille (5 200 000) FCFA TTC ;

Lot 5 : cinq millions quatre cent quarante-sept mille six cent cinquante (5 447 650) FCFA TTC.

*Le Directeur des Marchés Publics/PI*

**Elie NIKIEMA**

### BUREAU DES MINES ET DE LA GEOLOGIE DU BURKINA

#### Service de restauration au profit du Bureau des Mines et de la Géologie du Burkina (BUMIGEB) en trois (03) lots.

Avis de demande de prix  
n°2025-03/BUMIGEB/DG/PRM du 14 janvier 2025.  
Financement : Budget BUMIGEB, exercice 2025

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2024, du Bureau des Mines et de la Géologie du Burkina (BUMIGEB).

1. Le BUMIGEB dont l'identification complète est précisée aux données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet la prestation de services de restauration tels que décrits dans les données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les prestations se décomposent en trois (03) lots :

- lot 1 : Service de restauration au profit du BUMIGEB Ouaga lot 1;
- lot 2 : Service de restauration (eau et pause-café) au profit du BUMIGEB Ouaga lot 2 (hors Ouaga);
- lot 3 : Service de restauration au profit de la DRB Bobo lot 3.

Le budget prévisionnel global est de trente-huit millions trois cent six mille quatre cents (38 306 400) FCFA TTC dont vingt-sept millions cent mille (27 100 000) FCFA TTC pour le lot 1, cinq millions trois cent six mille quatre cents (5 306 400) FCFA TTC pour le lot 2 et cinq millions neuf cent mille (5 900 000) FCFA TTC pour le lot 3.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : sept (07) jours par commande. Le délai d'exécution du contrat est l'année budgétaire 2025.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix à la Salle de documentation du BUMIGEB, Adresse : 572, Avenue Bendogo, 28.668, sortie de l'Echangeur de l'Est, Ville : Ouagadougou, Boîte postale : 01 BP 601 Ouagadougou 01, Tél : 25 36 48 02 / 90.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la Salle de documentation du BUMIGEB, Adresse : 572, Avenue Bendogo, 28.668, sortie de l'Echangeur de l'Est, Ville : Ouagadougou, Boîte postale : 01 BP 601 Ouagadougou 01, Tél : 25 36 48 02 / 90 et moyennant le paiement d'un montant non remboursable de vingt-cinq mille (25 000) francs CFA pour lot 1, vingt mille (20 000) FCFA pour chacun des lots 2 et 3.

6. Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de cinq cent mille (500 000) FCFA pour le lot 1, cent mille (100 000) FCFA pour chacun des lots 2 et 3, devront parvenir ou être remises à l'adresse secrétariat de la Direction Générale du BUMIGEB, Adresse: 572, avenue Bendogo, 28.668, sortie de l'échangeur de l'Est, Ville : Ouagadougou, Boîte postale : 01 BP 601 Ouagadougou 01, Tél : 25 36 48 02 / 90 avant le **30 janvier 2025 à 09 heures 00 minute**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

*La Personne Responsable des Marchés*

**Mikaël ZONON**

### BUREAU DES MINES ET DE LA GEOLOGIE DU BURKINA

#### Acquisition de titres de transport au profit du BUMIGEB

Avis de demande de prix par commandes  
n°2025-04/BUMIGEB/DG/PRM du 14 janvier 2025.  
Financement : Budget BUMIGEB, exercice 2025

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2025, du Bureau des Mines et de la Géologie du Burkina (BUMIGEB).

1. Le BUMIGEB dont l'identification complète est précisée aux données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet l'acquisition de titres de transport au profit du BUMIGEB tels que décrits dans les données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les prestations concernent l'acquisition de titres de transport au profit du BUMIGEB.

Le budget prévisionnel global est de quarante-trois millions neuf cent soixante-dix mille (43 970 000) FCFA TTC.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : sept (07) jours par commande. Le délai d'exécution du contrat est l'année budgétaire 2025.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix à la Salle de documentation du BUMIGEB, Adresse : 572, Avenue Bendogo, 28.668, sortie de l'Echangeur de l'Est, Ville : Ouagadougou, Boîte postale : 01 BP 601 Ouagadougou 01, Tél : 25 36 48 02 / 90.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la Salle de documentation du BUMIGEB, Adresse : 572, Avenue Bendogo, 28.668, sortie de l'Echangeur de l'Est, Ville : Ouagadougou, Boîte postale : 01 BP 601 Ouagadougou 01, Tél : 25 36 48 02 / 90 et moyennant le paiement d'un montant non remboursable de vingt-cinq mille (25 000) francs CFA.

6. Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant d'un million (1 000 000) FCFA, devront parvenir ou être remises à l'adresse secrétariat de la Direction Générale du BUMIGEB, Adresse: 572, avenue Bendogo, 28.668, sortie de l'échangeur de l'Est, Ville : Ouagadougou, Boîte postale : 01 BP 601 Ouagadougou 01, Tél : 25 36 48 02 / 90 avant le **30 janvier 2025 à 09 heures 00 minute**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

*La Personne Responsable des Marchés*

**Mikaël ZONON**

#### Livraison de pause-café et déjeuner pour les membres des différentes commissions chargées d'élaborer le PAP et le RAP et pour les membres des différentes commissions chargées des activités des examens et concours de la session de 2025

AVIS DE DEMANDE DE PRIX n°2025-004/MEBAPLN/SG/DMP du 16/01/2025  
Financement : Budget ETAT, Exercice 2025  
Montant prévisionnel : Lot unique: 25 000 000 FCFA TTC

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2025 du Ministère de l'Enseignement de Base, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues nationales.

1. Le Ministère de l'Enseignement de Base, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues nationales, dont l'identification complète est précisée aux données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet, la livraison de pause-café et déjeuner pour les membres des différentes commissions chargées d'élaborer le PAP et le RAP et pour les membres des différentes commissions chargées des activités des examens et concours de la session de 2025 au profit de la DGEC-EPPNF (marché à commandes) tels que décrits dans les données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées, pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

La prestation se compose d'un lot unique comme suit : livraison de pause-café et déjeuner pour les membres des différentes commissions chargées d'élaborer le PAP et le RAP et pour les membres des différentes commissions chargées des activités des examens et concours de la session de 2025 au profit de la DGEC-EPPNF (marché à commandes).

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : trente (30) jours par commande.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Direction des Marchés Publics du MEBAPLN sis à l'Avenue de l'EUROPE dans l'immeuble ALICE situé au Côté Sud de la SONATUR, Tél : (226) 25-33-54-84.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la Direction des Marchés Publics du MEBAPLN sis à l'Avenue de l'EUROPE dans l'immeuble ALICE situé au Côté Sud de la SONATUR, Tél : (226) 25-33-54-84 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt cinq mille (25 000) Francs CFA pour le lot unique auprès de la Régie de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers (DG-CMEF)/Ministère de l'Économie des Finances. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un original et deux copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de cinq cent mille (500 000) FCFA pour le lot unique, devront parvenir ou être remises à l'adresse suivante : secrétariat de la Direction des Marchés Publics du MEBAPLN sis à l'Avenue de l'EUROPE dans l'immeuble ALICE situé au Côté Sud de la SONATUR, Tél : (226) 25-33-54-84 avant le **30 janvier 2025 à 09 heures 00 T.U.**

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

*Le Directeur des Marchés Publics*

**Nicolas SYAN**

Chevalier de l'Ordre du Mérite de l'Économie et des Finances

### MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT DE BASE, DE L'ALPHABETISATION ET DE LAPROMOTION DES LANGUES

#### Acquisition de consommables informatiques pour l'organisation des examens et concours de la session de 2025 au profit de la DGEC-EPPNF

Avis de demande de prix  
n°2025-005/MEBAPLN/SG/DMP du 16/01/2025  
Financement : Budget ETAT, Exercice 2025  
Montant prévisionnel : lot unique : 30 000 000 F CFA TTC

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2025, du Ministère de l'Enseignement de Base, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues nationales (MEBAPLN).

1. Le président de la Commission d'Attribution des Marchés du MEBAPLN dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet : Acquisition de consommables informatiques pour l'organisation des examens et concours de la session de 2025 au profit de la DGEC-EPPNF tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

L'acquisition se compose d'un (01) lot intitulé comme suit : Acquisition de consommables informatiques pour l'organisation des examens et concours de la session de 2025 au profit de la DGEC-EPPNF

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : trente (30) jours.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au secrétariat de la Direction des Marchés Publics (DMP) du MEBAPLN sise à l'Avenue de l'EUROPE dans l'immeuble ALICE situé au côté Sud de la SONATUR, Tél : (00226) 25 33 54 84.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au secrétariat de la Direction des Marchés Publics (DMP) du MEBAPLN sise à l'Avenue de l'EUROPE dans l'immeuble ALICE situé au côté Sud de la SONATUR, Tél : (00226) 25 33 54 84 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de trente mille (30 000) francs CFA pour le lot unique à la régie de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers du Ministère de l'Economie et des Finances (DG-CMEF/MEF). En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix transmis par le Candidat.

6. Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de six cent mille (600 000) francs CFA pour le lot unique devront parvenir ou être remises au secrétariat de la Direction des Marchés Publics (DMP) du MEBAPLN sise à l'Avenue de l'EUROPE dans l'immeuble ALICE situé au côté Sud de la SONATUR, Tél (00226) 25 33 54 84, avant le **lundi 03 février 2025 à 09 heures 00 minute**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

**Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés.**

**Nicolas SYAN**

Chevalier de l'Ordre du Mérite de l'Economie et des Finances

### MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET TECHNIQUE

#### LIVRAISON DE PAUSE-CAFE ET DE DEJEUNER POUR LES DIVERSES ACTIVITES AU PROFIT DE LA DGESS/MESFPT (MARCHE A COMMANDES)

Avis de demande de prix  
N°2025-00007/MESFPT/SG/ DMP du 21/01/2025  
pour la conclusion d'un contrat à commandes  
Financement : Budget ETAT, Exercice 2025  
Montant prévisionnel : 27 750 000 FCFA TTC

Cet Avis de demande de prix est lancé pour le compte de l'exercice budgétaire 2025 du Ministère de l'Enseignement Secondaire et de la Formation Professionnelle et Technique (MESFPT).

1• Le Ministère de l'Enseignement Secondaire et de la Formation Professionnelle et Technique (MESFPT), dont l'identification complète est précisée dans les Données particulières de demande de prix (DPDPx) lance une demande de prix pour la conclusion d'un marché à commandes ayant pour objet la livraison de pause-café et de déjeuner pour les diverses activités au profit de la DGESS/MESFPT tels que décrite dans les Données particulières de demande de prix.

2• La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées, pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les acquisitions se composent en lot unique : « Livraison de pause-café et de déjeuner pour les diverses activités au profit de la DGESS/MESFPT (Marché à commandes) »

3• Le délai de validité du contrat, est l'année budgétaire 2025 et le délai d'exécution de chaque commande ne devrait pas excéder quatorze (14) jours.

4• Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix les jours et heures ouvrables à la Direction des Marchés Publics du MESFPT sise à l'aile Nord-Est, 3ème étage du 1er bâtiment de l'Hôtel Administratif en venant de la SONATUR, Tél : (226) 25 49 77 81/54 46 10.

5• Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix, les jours et heures ouvrables à la Direction des Marchés Publics du MESFPT sise à l'aile Nord-Est, 3ème étage du 1er bâtiment de l'Hôtel Administratif en venant de la SONATUR et moyennant paiement du lot unique d'un montant non remboursable de vingt-cinq mille (25 000) Francs CFA auprès de la Régie de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers (DG-CMEF)/Ministère de l'Économie et des Finances. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la direction des marchés publics ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6• Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de six cent quatre vingt dix mille (690 000) Francs CFA devront parvenir ou être remises à l'adresse suivante : Secrétariat de la Direction des Marchés Publics du MESFPT sis à l'aile Nord-Est, 3ème étage du 1er bâtiment de l'Hôtel Administratif en venant de la SONATUR, Tél : (226) 25 49 77 81/54 46 10 57 avant le **jeudi 30 janvier 2025 à 09 heures 00 T.U.** L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la direction des marchés publics ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7• Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

**Le Directeur des Marchés Publics**

**Boureima SAWADOGO**



### Acquisition de fournitures de bureau, de produits d'entretien et de consommables informatiques au profit du Programme d'Approvisionnement en Eau et d'Assainissement (PAEA).

Avis de demande de prix  
N°2025 – 012F/MEEA/SG/DMP  
Financement : Banque mondiale/Etat, Exercice 2025

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2025, du Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement (MEEA).

1. Le Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet l'acquisition de fournitures de bureau, de produits d'entretien et de consommables informatiques au profit du Programme d'Approvisionnement en Eau et d'Assainissement (PAEA).
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.  
Les acquisitions sont constituées en deux (02) lots distincts et indivisibles :
  - lot 01 : acquisition de fournitures de bureau et de produits d'entretien au profit du PAEA ;
  - lot 02 : acquisition de consommables informatiques au profit du PAEA.
3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : trente (30) jours pour chaque commande et par lot.
4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau du secrétariat de la Direction des Marchés Publics du MEEA 03 BP 7010 Ouagadougou tél : 25 49 99 22, sis à Ouaga 2000, avenue SEMBENE Ousmane.
5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au secrétariat de la Direction des Marchés Publics du MEEA 03 BP 7010 Ouagadougou 03, tél : 25 49 99 22, sis à Ouaga 2000 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt mille (20 000) francs CFA par lot auprès du régisseur de la Direction Générale du Contrôle des Marchés publics et des Engagements Financiers (DG-CMEF) du Ministère de l'Economie et des Finances (MEF) sise au 395 avenue HO Chi Minh Tél : 25 32 47 76.
6. Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de deux cent mille (200 000) F. CFA pour chacun des lots 01 et 02 devront parvenir ou être remises au Secrétariat de la DMP/MEEA, 03 BP 7010 Ouagadougou tél : 25 49 99 22, sis à Ouaga 2000, avant le **jeudi 30 janvier 2025 à 09 heures 00 TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.
7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

NB : le montant prévisionnel du marché est de vingt millions (20 000 000) F. CFA TTC répartis comme suit :

- lot 1 : dix millions (10 000 000) F. CFA TTC ;
- lot 2 : dix millions (10 000 000) F. CFA TTC.

**Le Directeur des Marchés Publics**  
**Président de la CAM**

**André HIEN**  
Chevalier de l'Ordre de l'Etalon

## MINISTERE DE LA JUSTICE ET DES DROITS HUMAINS, CHARGE DES RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS

### TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE (TGI) DE YAKO

**Rectificatif du Quotidien N° 4059 du mercredi 22 janvier  
2025, page 32 portant sur la date limite de dépôt  
et ouverture des offres**

**Avis d'Appel d'Offres Ouvert (AOO)  
N°2025-001/MJDHRI/SG/DMP du 09/01/2025**

1. Le Ministère de la Justice et des Droits Humains, chargé des Relations avec les Institutions (MJDHRI), sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants : **Lot unique : TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE (TGI) DE YAKO.**

2. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini aux articles 53 et suivants du décret n°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public, et ouvert à tous les candidats éligibles.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du secrétariat de la Direction des marchés publics sis au troisième étage de l'immeuble du Faso en face du Trésor public sur l'avenue de l'Indépendance. Tel : 25 40 92 22 et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après de 07 h 30 mn à 16 h 00 mn du lundi au jeudi et de 07h 30 mn à 16h 30 mn le vendredi.

3. Les exigences en matière de qualifications sont :

- agrément B3 au moins du Ministère en charge de l'Urbanisme et de l'Habitat;
- ligne de crédit : soixante-six millions (66 000 000) de FCFA ;
- chiffre d'affaires annuel moyen des 03 dernières années : deux cent cinquante millions (250 000 000) de FCFA ;
- deux (02) marchés de nature et de complexité similaires exécutés au cours des trois (03) dernières années.

Voir les DPAO pour les informations détaillées.

Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres ouvert complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de deux cent mille (200 000) Fcfa, à l'adresse mentionnée ci-après: la régie de recettes de la Direction Générale du Contrôle des Marchés publics et des Engagements Financiers (DG-CMEF) du Ministère de l'Économie et des Finances, sise au 395 Avenue Ho chi Minh, , Tél. : 25 32 47 76 en numéraire ou par chèque de caisse. Le Dossier d'Appel d'offres sera adressé par les voies habituelles.

4. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : Secrétariat de la Direction des Marchés Publics (DMP/MJDHRI), 01 BP : 526 OUGADOUGOU 01 / Tél. : 25 40 92 22 au plus tard le **20 février 2025 à 09 heures 00 TU** en un (01) original et deux (02) copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

5. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de cinq millions cinq cent mille (5 500 000) FCFA.

6. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de cent vingt (120) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifiées au point 19.1 des IC et au DPAO.

7. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **20 février 2025 à 09 heures 00 TU** à l'adresse suivante : dans la salle de réunion du Ministère de Justice et des Droits Humains, chargé des Relations avec les Institutions, sise au troisième étage de l'immeuble du Faso.

8. Le montant prévisionnel du marché est estimé à deux cent vingt millions (220 000 000) de FCFA TTC.

**Le Directeur des Marchés Publics / PI  
Président de la Commission d'attribution des marchés**

**Elie NIKIEMA**

## MINISTERE DE LA JUSTICE ET DES DROITS HUMAINS, CHARGE DES RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS

### TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE (TGI) DE BOROMO

**Rectificatif du Quotidien N° 4059 du mercredi 22 janvier  
2025, page 32 portant sur la date limite de dépôt  
et ouverture des offres**

**Avis d'Appel d'Offres Ouvert (AOO)  
N°2025-002/MJDHRI/SG/DMP du 16/01/2025**

1. Le Ministère de la Justice et des Droits Humains, chargé des Relations avec les Institutions (MJDHRI), sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants : **Lot unique : TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE (TGI) DE BOROMO.**

2. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini aux articles 53 et suivants du décret n°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public, et ouvert à tous les candidats éligibles.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du secrétariat de la Direction des marchés publics sis au troisième étage de l'immeuble du Faso en face du Trésor public sur l'avenue de l'Indépendance. Tel : 25 40 92 22 et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après de 07 h 30 mn à 16 h 00 mn du lundi au jeudi et de 07h 30 mn à 16h 30 mn le vendredi.

3. Les exigences en matière de qualifications sont :

- agrément B3 au moins du Ministère en charge de l'Urbanisme et de l'Habitat;
- ligne de crédit : soixante-trois millions (63 000 000) de FCFA ;
- chiffre d'affaires annuel moyen des 03 dernières années : deux cent quarante-cinq millions (245 000 000) de FCFA ;
- deux (02) marchés de nature et de complexité similaires exécutés au cours des trois (03) dernières années.

Voir les DPAO pour les informations détaillées.

Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres ouvert complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de deux cent mille (200 000) Fcfa, à l'adresse mentionnée ci-après: la régie de recettes de la Direction Générale du Contrôle des Marchés publics et des Engagements Financiers (DG-CMEF) du Ministère de l'Économie et des Finances, sise au 395 Avenue Ho chi Minh, , Tél. : 25 32 47 76 en numéraire ou par chèque de caisse. Le Dossier d'Appel d'offres sera adressé par les voies habituelles.

4. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : Secrétariat de la Direction des Marchés Publics (DMP/MJDHRI), 01 BP : 526 OUGADOUGOU 01 / Tél. : 25 40 92 22 au plus tard le **26 février 2025 à 09 heures 00 TU** en un (01) original et deux (02) copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

5. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de cinq millions (5 000 000) de FCFA.

6. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de cent vingt (120) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifiées au point 19.1 des IC et au DPAO.

7. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **26 février 2025 à 09 heures 00 TU** à l'adresse suivante : dans la salle de réunion du Ministère de Justice et des Droits Humains, chargé des Relations avec les Institutions, sise au troisième étage de l'immeuble du Faso.

8. Le montant prévisionnel du marché est estimé à deux cent dix millions (210 000 000) de FCFA TTC.

**Le Directeur des Marchés Publics / PI  
Président de la Commission d'attribution des marchés**

**Elie NIKIEMA**

### RECRUTEMENT DE CONSULTANT POUR L'APPUI AU BASCULEMENT - MAINTENANCE DU LOGICIEL TOM<sup>2</sup>PRO ET ACQUISITION DU LOGICIEL TOM<sup>2</sup>ETATSFIN VERSION SYCEBNL

#### PROJET DE RESILIENCE DU SYSTEME ALIMENTAIRE EN AFRIQUE DE L'OUEST COMPOSANTE BURKINA FASO

#### AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N°2025\_02\_/MARAH/SG/PB075/PRSA-BF-UGP REFERENCE STEP: BF-UCP/PRSA-BF-467058-CS-CQS

1. Le Burkina Faso a obtenu un Crédit IDA N° 6995-BF du 21/12/2021 de l'Association Internationale pour le Développement pour le financement du Programme de Résilience des Systèmes Alimentaires en Afrique de l'Ouest / composante Burkina Faso (PRSA-BF) ». Il se propose d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements autorisés au titre du marché suivant : appui au basculement - maintenance du logiciel TOM<sup>2</sup>PRO et acquisition du logiciel TOM<sup>2</sup>ETATSFIN version SYCEBNL.

2. L'objectif global est de permettre à la gestion financière du PRSA-BF de se conformer aux exigences du nouveau système comptable des entités à but non lucratif entré en vigueur le 1er janvier 2024. Spécifiquement, la prestation a pour objectifs :

- Appuyer le projet à l'élaboration du plan SYCEBNL personnalisé et l'établissement du tableau de correspondance des comptes SYSCO-HADA révisé/SYCEBNL ;
- Appuyer le projet à l'élaboration des comptes proforma au 1er janvier 2024 version SYCEBNL ;
- Appuyer le projet à l'élaboration des Etats financiers au titre de l'exercice clos au 31/12/2024 version SYCEBNL ;
- Assurer la maintenance de TOM<sup>2</sup>PRO Web Monoprojet Multisite pour quatre (4) postes ;
- Acquérir, installer et former les utilisateurs du logiciel de production des états financiers TOM<sup>2</sup>ETATSFIN Web Monoprojet Multisite version SYCEBNL.

3. Le Coordonnateur du « Programme de Résilience du Système Alimentaire en Afrique de l'Ouest / composante Burkina Faso (PRSA-BF) » invite les candidats intéressés pour les services ci-dessus à fournir les informations pertinentes indiquant qu'ils sont qualifiés à exécuter les prestations demandées (la nature des activités du candidat et le nombre d'années d'expérience, les qualifications du candidat dans le domaine des prestations et notamment concernant l'exécution des missions similaires exécutées au cours des cinq (05) dernières années (2018 à 2023).

Les bureaux d'étude devraient disposer d'une accréditation délivrée par la société Tomato éditeur du logiciel.

En outre, il est demandé aux candidats de fournir ces informations en ne dépassant pas les 20 pages (hors annexes). Cependant, il est possible que les consultants s'associent pour renforcer leur capacité toutefois en se limitant à des groupements de deux (02) membres au plus.

4. À l'issue de la manifestation d'intérêt, un Consultant (Firme) sera sélectionné suivant la méthode de Sélection fondée sur la qualification du Consultant (SQC) telle que décrite dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI), version 2016, révisé en novembre 2017 et août 2018, novembre 2020 et septembre 2023. Aussi, il est porté à l'attention des consultants que les dispositions des paragraphes : 3.14, 3.16 et 3.17 de la Section III du Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI), version 2016, révisé en novembre 2017 et août 2018, novembre 2020 et septembre 2023 relatif aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables. Ainsi, les consultants seront classés à la suite de l'analyse des manifestations d'intérêt, le meilleur bureau d'étude le plus qualifié pour la mission sera invité à soumettre une proposition technique et une proposition financière aux fins de la négociation du contrat.

5. Les bureaux d'études intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires ainsi que les termes de référence de la mission, à l'adresse ci-dessous et aux jours ouvrables de 7H30 à 16H00.

6. Le dossier de manifestation d'intérêt devra être composé comme suit :

- une lettre de manifestation d'intérêt adressée au Coordonnateur du PRSA, précisant l'intitulé de la mission « recrutement d'un consultant pour appui au basculement - maintenance du logiciel TOM<sup>2</sup>PRO et acquisition du logiciel TOM<sup>2</sup>ETATSFIN version SYCEBNL » et dument signée par le candidat ;
- une présentation détaillée du bureau d'études (adresse complète, statut, domaine d'intervention) ;
- les références des missions similaires, en nature et en volume, déjà réalisées au cours des cinq (05) dernières années accompagnées des pages de garde et de signature des contrats ainsi que les attestations de bonne fin d'exécution ou de service fait des missions similaires réalisées). Ne seront prises en compte que les missions similaires de plus d'un million (1 000 000) F CFA TTC au cours des cinq (05) dernières années ;
- pour les firmes en groupement : un accord de groupement dûment signé par les membres constituant le groupement et mentionnant la désignation du chef de file du groupement.
- Tout autre document permettant d'apprécier la qualification du candidat.

Deux (02) critères de notation sont retenus :

- a. le nombre de missions pour l'accompagnement au basculement et la production des états financiers SYCEBNL, notés sur un maximum de 80 points soit 20 points par mission réalisée et justifiée sur financement du groupe de la Banque mondiale (BIRD ou IFC) ou d'autres partenaires au Développement tels que la BAD, MCC... idéalement au Burkina Faso au cours des cinq (05) dernières années ;
- b. le nombre de missions de formation sur le SYCEBNL, noté sur un maximum de 20 points soit 5 points par mission réalisée et justifiée sur financement du groupe de la Banque mondiale (BIRD ou IFC) ou d'autres partenaires au Développement tels que la BAD, MCC... idéalement au Burkina Faso au cours des cinq (05) dernières années.

NB : En cas d'exæquo suite à la notation, les notes obtenues au critère b seront priorisées. Seules les références des missions similaires attestées par des pièces justificatives seront prises en compte pour l'évaluation.

7. Les manifestations d'intérêt des candidats rédigées en langue française devront être remises en trois (03) exemplaires dont un (01) original et deux (02) copies plus une version électronique (Clé USB), sous plis fermés portant au dos « AMI N°2025\_02\_/MARAH/SG/PB075/PRSA-BF-UGP pour le recrutement d'un consultant pour appui au basculement - maintenance du logiciel TOM<sup>2</sup>PRO et acquisition du logiciel TOM<sup>2</sup>ETATSFIN version SYCEBNL ». Elles devront être déposées au secrétariat de l'Unité de Gestion du PRSA sis à Ouaga 2000, Burkina Faso, 03 BP 7108 Ouagadougou 03, téléphone : 70 26 57 21, Email : stentika@yahoo.fr ou Email : dirignakabwestelle@gmail.com Tél : 72 89 92 09 au plus tard le **mercredi 05 février 2025 à 09 heures 00mn** précises. L'ouverture des plis sera faite immédiatement le même jour à partir de 10 heures 30 minutes en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister.

**Le Coordonnateur du Programme**

**Salif TENTIKA**

Chevalier de l'ordre de l'Étalon



# ***APPELS D'OFFRES***

## ***DES COLLECTIVITES TERRITORIALES***

- |  |                   |
|--|-------------------|
| * <b>Marchés de Fournitures et Services courants</b> | <b>P. 37 à 41</b> |
| * <b>Marchés de Travaux</b>                          | <b>P. 42 à 43</b> |
| * <b>Marchés de Prestations Intellectuelles</b>      | <b>P. 44 à 88</b> |

### Transport des déchets au Centre de Traitement et de valorisation des Déchets de la Ville de Ouagadougou

**Avis d'Appel d'Offres Ouvert International N°2025-12/CO/M/DCP**  
**Autorité contractante : Commune de Ouagadougou**  
**Source de financement : Budget communal 2025**

1. La Commune de Ouagadougou sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la prestation des services suivants : transport des déchets au Centre de Traitement et de Valorisation des Déchet de la Ville de Ouagadougou.

Cet Appel d'offres est constitué de cinq (05) lots :

- Lot 1 : transport des déchets des arrondissements 1 et 6 au Centre de Traitement et de Valorisation des Déchets (CTVD) de la ville de Ouagadougou (Prévision budgétaire : 385 616 920 F CFA TTC)
- Lot 2 : transport des déchets des arrondissements 2 et 7 au Centre de Traitement et de Valorisation des Déchets (CTVD) de la ville de Ouagadougou (Prévision budgétaire : 304 314 920 F CFA TTC)
- Lot 3 : transport des déchets des arrondissements 3 et 8 au Centre de Traitement et de Valorisation des Déchets CTVD de la ville de Ouagadougou (Prévision budgétaire : 490 046 920 F CFA TTC)
- Lot 4 : transport des déchets des arrondissements 5 et 12 au Centre de Traitement et de Valorisation des Déchets CTVD de la ville de Ouagadougou (Prévision budgétaire : 331 336 920 F CFA TTC)
- Lot 5 : transport des déchets des arrondissements 10 et 11 au Centre de Traitement et de Valorisation des Déchets CTVD de la ville de Ouagadougou (Prévision budgétaire : 288 993 920 F CFA TTC)

2. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini aux articles 53 et suivants du décret n°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public, et ouvert à tous les candidats éligibles.

3. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Direction de la Commande publique de la Commune de Ouagadougou sise à l'Arrondissement N°2, secteur 10, Rue Capitaine Niandé OUEDRAOGO à 50 m du Ciné Neerwaya (Côté ouest) Tel : 25 39 38 23 et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres tous les jours ouvrables de 07 Heures 30 mn à 12 heures 30 mn et de 13 heures à 15 heures 30 mn.

4. Les exigences en matière de qualifications sont :  
Personnel minimum  
Matériel minimum  
Chiffre d'affaires  
Ligne de crédit

(Voir les DPAO pour plus d'informations)

5. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) F CFA pour chacun lot auprès du Receveur Municipal à la Trésorerie Régionale du Centre, sise à l'Arrondissement N°1, secteur N°02, Rue de l'Hôtel de Ville. La méthode de paiement sera en espèces. Le Dossier d'Appel d'offres sera adressé par l'acheminement main à main.

6. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après :  
Direction de la Commande Publique de la Commune de Ouagadougou sise à l'Arrondissement N°2, secteur 10, Rue Capitaine Niandé OUEDRAOGO à 50 m du Ciné Neerwaya (Côté ouest) 01 BP 85 Ouagadougou 01/Téléphone : 25 39 38 23 au plus tard le 07/03/2025 à 9h TU., en un (1) original et trois (03) copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

7. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission de onze millions cinq cent mille (11 500 000) F CFA pour le lot 1, neuf millions (9 000 000) F CFA pour le lot 2, quatorze millions cinq cent mille (14 500 000) F CFA pour le lot 3, neuf millions cinq cent mille (9 500 000) F CFA pour le lot 4 et huit millions cinq cent mille (8 500 000) F CFA pour le lot 5 conformément à l'article 95 du décret n°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public.

8. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix jours (90) à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 19.1 des IC et au DPAO.

9. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **11/03/2025 à 09 H TU** à l'adresse suivante :

Direction de la Commande Publique de la Commune de Ouagadougou sise à l'Arrondissement N°2, secteur 10, Rue Capitaine Niandé OUEDRAOGO à 50 m du Ciné Neerwaya (Côté ouest) 01 BP 85 Ouagadougou 01/Téléphone : 25 39 38 23

**Le président de la Commission d'Attribution des Marchés**

**Aristide B. A. OUEDRAOGO**

### Exploitation du Centre de Traitement et de valorisation des Déchets de la Ville de Ouagadougou

**Avis d'Appel d'Offres Ouvert International N°2025-11/CO/M/DCP**  
**Autorité contractante : Commune de Ouagadougou**  
**Source de financement : Budget communal 2025**

1. La Commune de Ouagadougou sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la prestation des services suivants : exploitation du Centre de Traitement et de Valorisation des Déchet de la Ville de Ouagadougou. Cet Appel d'offres est constitué deux (02) lots :

\* Lot 1 : Mise aux normes des cellules, ramassage et enfouissement des déchets des arrondissements 1, 3, 6 et 8 y compris les travaux connexes (Prévision budgétaire : 965 452 400 F CFA TTC)

\* Lot 2 : Enfouissement des déchets des arrondissements 2, 5, 7, 10, 11, 12 et des GIE/PME y compris les travaux connexes (Prévision budgétaire : 984 238 000 F CFA TTC)

2. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini aux articles 53 et suivants du décret n°2017-0049/PRES/PM/MINE-FID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public, et ouvert à tous les candidats éligibles.

3. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Direction de la Commande publique de la Commune de Ouagadougou sise à l'Arrondissement N°2, secteur 10, Rue Capitaine Niandé OUEDRAOGO à 50 m du Ciné Neerwaya (Côté ouest) Tel : 25 39 38 23 et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres tous les jours ouvrables de 07 Heures 30 mn à 12 heures 30 mn et de 13 heures à 15 heures 30 mn.

4. Les exigences en matière de qualifications sont :

. Personnel minimum

. Matériel minimum

. Chiffre d'affaires

. Ligne de crédit

(Voir les DPAO pour plus d'informations)

5. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) F CFA auprès du Receveur Municipal à l'annexe de la Trésorerie Régionale du Centre, sise à l'Arrondissement N°1, secteur N°02, Rue de l'Hôtel de Ville. La méthode de paiement sera en espèces. Le Dossier d'Appel d'offres sera adressé par l'acheminement main à main.

6. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après :

Direction de la Commande Publique de la Commune de Ouagadougou sise à l'Arrondissement N°2, secteur 10, Rue Capitaine Niandé OUEDRAOGO à 50 m du Ciné Neerwaya (Côté ouest) 01 BP 85 Ouagadougou 01/Téléphone : 25 39 38 23 au plus tard le 07/03/2025 à 9h TU., en un (1) original et trois (03) copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

7. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de vingt-huit millions (28 000 000) F CFA pour le lot 1 et vingt-neuf millions (29 000 000) F CFA pour le lot 2 conformément à l'article 95 du décret n°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public

8. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix jours (90) à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 19.1 des IC et au DPAO.

9. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **11/03/2025 à 09 H TU** à l'adresse suivante : Direction de la Commande Publique de la Commune de Ouagadougou sise à l'Arrondissement N°2, secteur 10, Rue Capitaine Niandé OUEDRAOGO à 50 m du Ciné Neerwaya (Côté ouest) 01 BP 85 Ouagadougou 01/Téléphone : 25 39 38 23

**Le président de la Commission d'Attribution des Marchés**

**Aristide B. A. OUEDRAOGO**

### Entretien et réparation de motocyclettes, de tricycles et de véhicules poids lourd et poids légers

**Avis d'Appel d'Offres Ouvert N°2025-10/CO/M/DCP**  
**Autorité contractante : Commune de Ouagadougou**  
**Sources de financement : Budget communal 2025**

Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'adoption du Plan de Passation des Marchés de la Commune de Ouagadougou

1. La Commune de Ouagadougou sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles, et répondant aux qualifications requises pour l'entretien et la réparation de motocyclettes, de tricycles et de véhicules poids lourd et poids léger. Cet Appel d'offres est constitué de cinq (05) lots :

- \* Lot 1 : Entretien et réparation des climatiseurs de véhicules légers (prévision budgétaire : 13 000 000 F CFA TTC)
- \* Lot 2 : Entretien et réparation des véhicules lourds et légers (prévision budgétaire : 151 750 000 F CFA TTC)
- \* Lot 3 : Entretien et réparation de motocyclettes (prévision budgétaire : 4 190 000 F CFA TTC)
- \* Lot 4 : Réparation des housses de véhicules (prévision budgétaire : 1 500 000 F CFA TTC)
- \* Lot 5 : Entretien et réparation de tricycles (prévision budgétaire : 14 144 000 F CFA TTC)

2. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini aux articles 53 et suivants du décret n°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public et ouvert à tous les candidats éligibles.

3. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après :

Direction de la Commande Publique de la Commune de Ouagadougou sise à l'Arrondissement N°2, secteur 10, Rue Capitaine Niandé OUEDRAOGO à 50 m du Ciné Neerwaya (Côté ouest) 01 BP 85 Ouagadougou 01/Téléphone : 25 39 38 23 de 7h30 heures à 15h 30

4. Les exigences en matière de qualifications sont :

Personnel minimum : voir DPAO pour des informations détaillées

Matériel minimum : voir DPAO pour des informations détaillées

Infrastructures minimums : voir DPAO pour des informations détaillées

Marchés similaires : voir DPAO pour des informations détaillées

5. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de vingt mille (20 000) FCFA pour le lot 1, cent mille (100 000) F CFA pour le lot 2, dix mille (10 000) F CFA pour le lot 3, dix mille (10 000) F CFA pour le lot 4 et vingt mille (20 000) F CFA pour le lot 5, auprès de la Recette Municipale à la Trésorerie Régionale du Centre sise à la ZAD ou auprès du Receveur Municipal à l'annexe de la Trésorerie Régionale du Centre sise à l'Arrondissement N°1, secteur N°02, Rue de l'Hôtel de Ville.

La méthode de paiement sera en espèces.

Le Dossier d'Appel d'offres sera adressé par l'acheminement main à main.

6. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après :

Direction de la Commande Publique de la Commune de Ouagadougou sise à l'Arrondissement N°2, secteur 10, Rue Capitaine Niandé OUEDRAOGO à 50 m du Ciné Neerwaya (Côté ouest) 01 BP 85 Ouagadougou 01/Téléphone : 25 39 38 23 au plus tard le 20/02/2025 à 9h TU., en un (1) original et trois (03) copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

7. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de trois cent cinquante mille (350 000) F CFA pour le lot 1, quatre millions cinq cent mille (4 500 000) F CFA pour le lot 2, cent mille (100 000) F CFA pour le lot 3, quarante-cinq mille (45 000) F CFA pour le lot 4 et quatre cent mille (400 000) F CFA pour le lot 5 conformément à l'article 95 du décret n°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public.

8. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 19.1 des IC et au DPAO.

9. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **24/02/2025 à 09 H TU** à l'adresse suivante : Direction de la Commande Publique de la Commune de Ouagadougou sise à l'Arrondissement N°2, secteur 10, Rue Capitaine Niandé OUEDRAOGO à 50 m du Ciné Neerwaya (Côté ouest) 01 BP 85 Ouagadougou 01/Téléphone : 25 39 38 23

**Le président de la Commission d'Attribution des Marchés**

**Aristide B. A. OUEDRAOGO**

## REGION DU SUD-OUEST

### Prestation de gardiennage au profit de la Mairie de Gaoua.

Avis de demande de prix N°2025-01/RSUO/PPON/CU-G/M/CAB/PRM du 10 janvier 2025  
Financement : Budget communal, gestion 2025

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2025, de la commune de Gaoua.

1. La commune de Gaoua dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet une prestation de gardiennage au profit de la commune de Gaoua tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les services sont en :

-Lot unique : Gardiennage des locaux des locaux de la Mairie de Gaoua pour un montant prévisionnel de sept millions neuf cent vingt mille (7 920 000) francs CFA TTC.

Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : trois cent soixante (360) jours.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au bureau de la personne responsable des marchés de la commune urbaine de Gaoua, Numéro de bureau : Bâtiment en pierres taillées situé à gauche à l'entrée de la mairie de Gaoua, Tél : (+226) 20 97 69 59, du lundi au jeudi de 7h30 à 16h00 et le vendredi de 7h30 à 16h30.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix de la personne responsable des marchés (PRM) et moyennant paiement d'un montant non remboursable de : vingt mille (20 000) francs CFA à la trésorerie Régionale du Sud Ouest. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de deux cent mille (200 000) francs CFA devront parvenir ou être remises à la personne responsable des marchés avant le **28/01/2025 à 09 heures**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

**Le Président de la Commission d'attribution des marchés**

Christian BADO  
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon

## REGION DU SUD-OUEST

### Fourniture de pause-café et pause déjeuner au profit de la Mairie de Gaoua.

Avis de demande de prix N°2025-03/RSUO/PPON/CU-G/M/CAB/PRM du 10 janvier 2025  
Financement : Budget communal, gestion 2025

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2025, de la commune de Gaoua.

1. la commune de Gaoua dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet une prestation de pause-café et de pause déjeuner au profit de la Mairie de Gaoua tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les acquisitions se décomposent de :

-Lot unique : fourniture de pause-café et de pause déjeuner au profit de la Mairie de Gaoua pour un montant prévisionnel de quatre millions cinq cent huit mille (4 508 000) francs CFA TTC ;

Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : un (01) an, gestion budgétaire 2025 et de trois (03) mois par commande.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la personne responsable des marchés de la commune urbaine de Gaoua, Numéro de bureau : Bâtiment en pierres taillées situé à gauche à l'entrée de la mairie de Gaoua, Tél : (+226) 20 97 69 59, du lundi au jeudi de 7h30 à 16h00 et le vendredi de 7h30 à 16h30.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis; doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix chez la au bureau de la Personne responsable des marchés de Gaoua, Tél : 66 84 94 08 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de dix mille (10 000) francs CFA auprès de la trésorerie régionale du Sud-ouest/Gaoua. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un original et deux copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de cent vingt-cinq mille (125 000) francs CFA devront parvenir ou être remises auprès de la Personne responsable des marchés, avant le **28/01/2025 à 09 heures 00 TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

**Le Président de la Commission d'attribution des marchés**

Christian BADO  
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon



**Entretien et nettoyage des locaux de la Mairie de Gaoua.**

**Avis de demande de prix**  
**N°2025-02/RSUO/PPON/CU-G/M/CAB/PRM du 10 janvier 2025**  
**Financement : Budget communal, gestion 2025**

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2025, de la commune de Gaoua.

1. La commune de Gaoua dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet une prestation de nettoyage au profit de la Mairie de Gaoua tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les prestations se décomposent de :

Lot unique : nettoyage des locaux de la Mairie de Gaoua pour un montant prévisionnel de quatre millions cinq cent mille (4 500 000) francs CFA TTC.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : un (01) an, gestion budgétaire 2025 et de trois (03) mois par commande.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au bureau de la personne responsable des marchés de la commune urbaine de Gaoua, Numéro de bureau : Bâtiment en pierres taillées situé à gauche à l'entrée de la mairie de Gaoua, Tél : (+226) 20 97 69 59, du lundi au jeudi de 7h30 à 16h00 et le vendredi de 7h30 à 16h30.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix chez la au bureau de la Personne responsable des marchés de Gaoua, Tél : 66 84 94 08 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de dix mille (10 000) francs CFA auprès de la trésorerie régionale du Sud-ouest/Gaoua. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un original et deux copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de cent vingt-cinq mille (125 000) francs CFA et devront parvenir ou être remises auprès de la Personne responsable des marchés, avant le **28/01/2025 à 09 heures 00 TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

**Le Président de la Commission d'attribution des marchés**

**Christian BADO**  
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon

### Travaux de réhabilitation de la salle de réunion de la mairie de Niabouri

**Avis de demande de Prix**  
**N°2025-001/RCOS/PSSL/CNBR/M/SG/PRM du 13 Janvier 2025**  
**Financement : Budget communal/Fonds propres, exercice 2025**

1. La commune de Niabouri lance une demande de prix ayant pour objet Travaux de réhabilitation de la salle de réunion de la mairie de Niabouri. Les travaux seront financés sur Budget communal, exercice 2025 ; Le montant prévisionnel est de neuf millions quatre cent trente-neuf mille sept cent quarante-six (9 439 746) francs CFA HTVA et onze millions cent trente-huit mille neuf cent (11 138 900) francs CFA TTC.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales ayant un agrément technique B1 minimum pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les travaux sont en lot unique : Travaux de réhabilitation de la salle de réunion de la mairie de Niabouri

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : soixante (60) jours.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Personne Responsable des Marchés de la mairie de Niabouri, tel : 65 97 01 43 / 60 16 78 86.

5. Tout Candidat éligible et intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au Secrétariat Général de la mairie de Niabouri sur présentation d'une quittance de paiement du dossier d'un montant non remboursable de trente mille (30 000) francs CFA pour le lot à la Trésorerie Principale, sise à Léo. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable des Marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le candidat.

6. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de trois cent mille (300000) francs CFA devra parvenir au Secrétariat de la mairie de Niabouri au plus tard le **mercredi 29 janvier 2025 à 09 heures 00**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui voudraient y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de minimum de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

**NB** : Il est prévu une obligation de visite de site

*La Personne Responsable des Marchés*

**SAWADOGO B Laurent**  
Adjoint Administratif

### Construction et réhabilitation d'infrastructures scolaires de la commune de Mogtédó.

Avis d'Appel d'Offres ouvert  
n° 2025-01/ RPCL/PGNZ/CMGT/PRM  
Financement : FMD, Gestion 2025

1. La Personne Responsable des Marchés publics de la commune de Mogtédó sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :

- Lot 1 : Construction d'un CEG (04 salles de classes+un bloc administratif y compris salle de prof et 02 blocs de latrines à 04 postes) à Nobsin au profit de la commune de Mogtédó ; budget communal/Fonds minier ; délai d'exécution : 90 jours
- Lot 2 : Construction d'un CEG (04 salles de classes+un bloc administratif y compris salle de prof, et 02 blocs de latrines à 04 postes) tampon entre MV1; MV2 et BV2 au profit de la commune de Mogtédó ; budget communal/Fonds minier ; délai d'exécution : 90 jours
- Lot 3 : Construction d'un CEG (04 salles de classes+un bloc administratif y compris salle de prof, et 02 blocs de latrines à 04 postes) tampon entre MV3; MV4; MV5; BV1 et Gadghin au profit de la commune de Mogtédó ; budget communal/Fonds minier ; délai d'exécution : 90 jours
- Lot 4 : Construction de 03 salles de classe +bureau+magasin et 1 bloc de latrines à 4 postes à Mogtédó V5 au profit de la commune de Mogtédó ; budget communal/Fonds minier ; délai d'exécution : 90 jours
- Lot 5 : Construction de quatre (04) logements (F3+cuisine externe +latrine) d'enseignants à l'école Mogtédó V4 au profit de la commune de Mogtédó ; budget communal/Fonds minier ; délai d'exécution : 90 jours
- Lot 6 : Construction de trois (03) logements (F3+cuisine externe +latrine) d'enseignants à l'école Mogtédó V2 au profit de la commune de Mogtédó ; budget communal/Fonds minier ; délai d'exécution : 90 jours
- Lot 7 : Construction de trois (03) logements (F3+cuisine externe +latrine) d'enseignants à l'école Bomboré V1 au profit de la commune de Mogtédó ; budget communal/Fonds minier ; délai d'exécution : 90 jours
- Lot 8 : Réhabilitation de six (06) salles de classes, du bâtiment administratif et de la salle de prof du LDM au profit de la commune de Mogtédó ; budget communal/Fonds minier ; délai d'exécution : 60 jours
- Lot 9 : Réhabilitation de trois (03) salles de classes+bureau+magasin à l'école Mogtédó AB et à l'école Mogtédó V2 au profit de la commune de Mogtédó ; budget communal/Fonds minier ; délai d'exécution : 60 jours
- Lot 10 : Construction d'une cuisine et de deux (02) blocs de latrines à quatre (04) postes à l'école Bomboré V1 au profit de la commune de Mogtédó ; budget communal/Fonds minier ; délai d'exécution : 60 jours
- Lot 11 : Construction d'un magasin à l'école Mogtédó V4 au profit de la commune de Mogtédó ; budget communal/Fonds minier ; délai d'exécution : 30 jours

2. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini aux articles 53 et suivants du décret n°2017-0049/ PRES/PM/MINE-FID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public, et ouvert à tous les candidats éligibles.

3. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de Monsieur Yacouba SAWADOGO, tél : 70844789 et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres au bureau de la Personne Responsable des Marchés publics sis à la Mairie de Mogtédó tous les jours ouvrables de 7h30 à 16h du lundi au jeudi et de 7h30 à 16h30 le vendredi.

4. Les exigences en matière de qualifications sont : être titulaire d'un agrément technique de type B1 ou supérieur, être en règle vis-à-vis de l'Administration et ne pas être sous le coup d'interdiction et de suspension. Voir le DPAO pour les informations détaillées.

5. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de soixante-quinze mille (75 000) FCFA pour les lot1 ; lot2 ; lot3 et lot8 ; cinquante mille (50 000) FCFA pour les lot4 ; lot5 ; lot6 ; lot7 et lot9 ; et trente mille (30 000) FCFA pour les lot10 et lot11 à la perception de Mogtédó. La méthode de paiement sera en espèces. Le Dossier d'Appel d'offres sera adressé par la remise main à main.

6. Les offres devront être soumises au bureau de la Personne Responsable des Marchés publics sis à la Mairie de Mogtédó au plus tard le **lundi 24 février 2025 à 09 heures 00** en un (1) original et deux (02) copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

7. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de :

lot 1, lot2, lot3 et lot8 : un million cinq cent mille (1 500 000) FCFA par lot ;

lot 4 : neuf cent mille (900 000) FCFA ;

lot 5, lot6 et lot7 : un million (1 000 000) FCFA par lot ;

lot 9 : huit cent mille (800 000) FCFA ; lot 10 : quatre cent mille (400 000) FCFA ; lot 11 : cent mille (100 000) FCFA ;

8. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de cent vingt (120) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 19.1 des IC et au DPAO.

9. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **lundi 24 février 2025 à 09 heures 00** dans la salle de réunion de la Mairie de Mogtédó.

Enveloppe prévisionnelle : Lot 1 : 59 375 000 F CFA TTC ; Lot 2 : 59 375 000 F CFA TTC ; Lot 3 : 59 375 000 F CFA TTC ; Lot 4 : 31 350 000 F CFA TTC ; Lot 5 : 49 400 000 F CFA TTC ; Lot 6 : 37 050 000 F CFA TTC ; Lot 7 : 37 050 000 F CFA TTC ; Lot 8 : 57 000 000 F CFA TTC ; Lot 9 : 28 500 000 F CFA TTC ; Lot 10 : 16 625 000 F CFA TTC ; Lot 11 : 6 650 000 F CFA TTC.

**LA PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES**

**Yacouba SAWADOGO**  
Secrétaire Administratif

### Constitution d'une base de données de fournisseurs et prestataires des biens et services au profit de la Mairie de Tougan pour l'année 2025

Avis à manifestation d'intérêt  
N°2025-001//RBMH/PSUR/C-TGN du 20 janvier 2025

Dans le cadre de l'exécution du budget communal, exercice 2025 et en application des dispositions du décret N°2023-0273/PRES/TRANS/PM/MEFP du 21 mars 2023 portant modification du décret N°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et de délégations de service public, la Mairie de Tougan lance un avis à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une liste de données de fournisseurs/prestataires/entrepreneurs qualifiés. Le présent avis vise à identifier des personnes physiques et morales qui seront ultérieurement consultées dans le cadre des procédures de demande de cotation (formelle et non formelle) pour l'année budgétaire 2025.

#### 1 Financement

Le financement des prestations est assuré par le budget communal ; gestion 2025

#### 2. Participation à la concurrence

Peuvent soumissionner les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration et spécialisées dans l'un des domaines ci-après

#### 3. Description des prestations

Lots	Nature de la prestation	Observations
1.	Acquisition du riz au profit des Volontaires pour la Défense de la Patrie (VDP)	
2.	Acquisition des produits et consommables informatiques pour la mairie	
3.	Acquisition de produits d'entretien ménager au profit de la Mairie	
4.	Acquisition des fournitures de bureau au profit de la Mairie	
5.	Acquisition de matériel et outillage scolaire au profit des CEB de Tougan	
6.	Acquisition des valeurs inactives	
7.	Frais d'abonnement aux TIC	
8.	Entretien et réparation de matériels de transport de la Mairie	
9.	Maintenance et réparation de matériels informatiques de la Mairie	
10.	Pause déjeuner à l'occasion des fêtes, cérémonies et réceptions	
11.	Construction d'une salle de classe au profit de l'école TOUROU DRABO	Agrément technique
12.	Travaux de finition de l'école « C » du secteur 5 de Tougan (lot 2)	Agrément technique
13.	Réfection de la Morgue du CMA de Tougan	Agrément technique
14.	Réfection de latrines à la radio municipale de Tougan	Agrément technique
15.	Suivi et contrôle de la construction d'une salle de classe à TOUROU DRABO	
16.	Suivi et contrôle des travaux de finition de l'école « C » du secteur 5 de Tougan	
17.	Suivi et contrôle de la réfection de la morgue du CMA de Tougan	
	Suivi et contrôle de la réfection de latrines à la radio municipale de Tougan	

#### 4. Composition du dossier et dépôt des offres

Les fournisseurs et prestataires intéressés par le présent avis sont invités à déposer leurs offres sous pli fermé adressé à Monsieur le Président de la délégation Spéciale de la commune de Tougan avec la mention « avis à manifestation d'intérêt pour la constitution d'un répertoire de fournisseurs et prestataires de la Commune de Tougan au titre de l'année 2025 ».

Les dossiers de candidature doivent comporter les pièces suivantes en un (01) original et trois (03) copies :

- Etre légalement constitué;
- Etre du domaine indiqué par l'avis à manifestation d'intérêt ;
- Disposer le cas échéant de l'agrément technique exigé pour le domaine concerné par la demande de cotation ;

Les dossiers doivent être déposés auprès de la Personne Responsable des Marchés sis au sein de la Mairie de Tougan, sis à Tougan, rue pavée, Bâtiment de la Radio municipale la Voix du Sourou au plus tard le **mercredi 29 janvier 2025 à 09 heures 00 minute.**

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le candidat.

#### 5. Renseignements

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de la Personne Responsable des Marchés aux numéros suivants : 70 83 93 04/ 75 90 44 09

#### 6. Réserves

NB : La Commune se réserve le droit de ne donner suite à tout ou partie de l'offre reçue.

*La Personne Responsable des Marchés*

**Adama ZOUGMORE**  
Secrétaire Administratif

**Constitution d'une liste de candidats aux procédures de demandes de cotations  
du Tribunal de Grande Instance de Nouna, gestion 2025**

**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET  
N°2025- 01/CA-B/TGI-NNA/G**

1. Dans le cadre de l'exécution du Plan de Passation des Marchés (PPM) exercice 2025, le Tribunal de Grande Instance de Nouna lance un appel à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une liste de fournisseurs et prestataires à consulter pour les demandes de cotations

2. L'objectif principal de cet avis à manifestation d'intérêt est de disposer d'une base de données composée de fournisseurs et prestataires que le Tribunal de Grande Instance de Nouna pourra consulter dans le cadre des demandes de cotation au titre de l'année budgétaire 2025.

3. Peuvent manifester leurs intérêts les personnes physiques ou morales, pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension par l'administration, intervenant dans les domaines ci-après :

**I. Domaine1 : Fournitures et équipements**

- Lot 1 : Acquisition de fournitures de bureau ;
- Lot 2 : Acquisition de produits d'entretien ;
- Lot 3 : Acquisition de pièces de rechange ;
- Lot 4 : Acquisition de produits pour informatiques et péri- informatiques ;

**II. Domaine 2 : Services courants**

- Lot 5 : Entretien de plomberie sanitaire ;
- Lot 6 : Entretien du circuit électrique ;
- Lot 7 : Entretien et maintenance de bâtiment intérieur ;
- Lot 8 : Entretien et maintenance de climatiseur ;
- Lot 9 : Entretien et maintenance de photocopieurs ;
- Lot 10 : Entretien et maintenance de tous matériels de transport ;
- Lot 11 : Entretien et maintenance de matériels informatique et péri- informatique ;
- Lot 12 : Nettoyage de bâtiments ;
- Lot 13 : Abonnement aux journaux et revues ;
- Lot 14 : Restauration pour réunions et conférences professionnelles ;

4. La participation à la présente manifestation d'intérêts est ouverte aux entreprises à jour vis-à-vis de l'Administration.

5. Le Tribunal de Grande Instance de Nouna rappelle aux prestataires et fournisseurs qui ont déjà déposé des offres de service qu'ils ne sont pas dispensés de cette formalité, et devront produire un dossier composé de :

- Une lettre de demande d'inscription adressée au Chef de Greffe du Tribunal de Grande Instance de Nouna indiquant le domaine d'activités du candidat ;
- Une présentation de l'entreprise indiquant notamment son adresse complète, sa situation géographique, ses qualifications et compétences dans le domaine d'intervention choisi ;
- Une copie légalisée de l'agrément technique, attestation ou autorisation pour les domaines qui exigent la possession d'un tel document ;
- Un extrait du Registre de commerce et de crédit mobilier (RCCM) ;
- Un contact téléphonique

6. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires auprès du Chef de Greffe du lundi au jeudi de 07 heures 30 à 16 heures et le vendredi de 07 heures 30 à 16 heures 30.

7. Les entreprises éligibles et désirant prendre part à cette consultation doivent déposer leur dossier sous plis fermé avec la mention « Réponse à l'avis de constitution de la base de données de fournisseurs/prestataires ainsi que la précision du domaine concerné », au secrétariat du Chef de Greffe du Tribunal de Grande Instance de Nouna, BP : 17 ; tél : 70 61 98 94 tous les jours ouvrables de 08 heures à 16 heures au plus tard le **mercredi 29 janvier 2025 à 09 heures 00 GMT**.

8. Le Tribunal de Grande Instance de Nouna se réserve le droit de ne donner suite à tout ou partie des manifestations d'intérêts reçues.

**Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés**

**Maître COULIBALY Roger**

### la constitution d'un répertoire de fournisseurs et de prestataires à consulter dans le cadre des demandes de cotations et de consultation de consultants au titre de l'année 2025 de la Commune de Sono

**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET**  
**N°2025-001/R.BMH/PKSS/C.SNO/SG/PRM du 13 Janvier 2025**

1. Dans le cadre de l'exécution de son Plan de Passation des Marchés (PPM) exercice 2025, la commune de Sono lance un avis à manifestation d'intérêt en vue de recevoir des candidatures pour la constitution d'une base de données de fournisseurs de biens et services pour les procédures de demandes de cotations et de consultation de consultants dans les domaines ci-après :

#### I. Fournitures et équipements

- Lot 1 : Acquisition de produits d'entretien
- Lot 2 : Acquisition de consommables informatiques
- Lot 3 : Acquisition de fournitures de bureau
- Lot 4 : Acquisition d'imprimés spécifiques et administratif
- Lot 5 : Acquisition de consommables scolaire
- Lot 6 : Acquisition de matériels informatiques de bureau
- Lot 7 : Acquisition d'autres sources d'énergie
- Lot 8 : Acquisition de matériels de protection et de petits matériels médico-techniques
- Lot 9 : Acquisition de petit matériel de protection
- Lot 10 : Acquisition de matériel médicaux et biomédicaux
- Lot 11 : Acquisition de fournitures scolaires
- Lot 12 : Acquisition de valeurs inactives

#### II. Services courants

- Lot 13 : Entretien véhicule à 2 roues et 4 roues
- Lot 14 : Entretien de bâtiment
- Lot 15 : Restauration
- Lot 16 : Entretien de matériel de bureau
- Lot 17 : Entretien et réparation de matériels informatiques

#### III. Prestations intellectuelles

- Lot 18 : Suivi-contrôle des travaux d'ouvrages hydrauliques
- Lot 19 : Suivi-contrôle des travaux de bâtiments
- Lot 20 : Suivi-contrôle des travaux de réalisation de latrines

#### IV. Travaux

- Lot 21 : Travaux de bâtiments
- Lot 22 : Réalisation d'ouvrages hydrauliques
- Lot 23 : Réalisation de latrines

2. La participation à la présente manifestation d'intérêt est ouverte aux personnes morales ou physiques qui sont à jour vis-à-vis de l'administration. Les personnes morales ou physiques ayant déjà déposé des offres de service à la mairie de Sono ne sont pas dispensées de cette formalité.

Les dossiers de candidatures devront comporter les pièces ci-après :

- Une lettre de manifestation d'intérêt précisant le lot et le domaine ;
- Une présentation de l'entreprise ou le CV pour les personnes physiques ;
- Une copie de l'extrait du registre de Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) pour les personnes morales ;
- Un agrément technique en cours de validité s'il y a lieu ;
- Un contact téléphonique permanent ;

3. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires tous les jours ouvrables de 7h30 à 16h 00 auprès du bureau de la Personne Responsable des Marchés à la mairie de Sono.

4. Les manifestations d'intérêt rédigées en langue française dont un (01) original et deux (02) copies, sous pli fermé avec la mention «

Réponse à l'avis à manifestation d'intérêt N°2025-001/RBMH/PKSS/CSNO/SG/PRM du 13 Janvier 2025 pour la constitution d'une liste de candidats aux procédures de demandes de cotations et de consultation de consultants de la commune de Sono au cours de l'année 2025 », devront parvenir au bureau de la Personne Responsable des Marchés, sise à la mairie de Sono, téléphone 76 60 33 99 au plus tard le **mercredi 29 janvier 2025 à 09 heures 00 (TU)**.

5. Une commission siégera pour arrêter la liste des entreprises en fonction des domaines d'activités inscrits sur le RCCM et l'agrément technique

6. Les candidats retenus seront consultés de manière rotative suivant l'exigence de la procédure de demande de cotation ou de consultation de consultant dans le domaine choisi.

7. En cas de nécessité, la liste sera actualisée au cours de l'année 2025 et les nouveaux candidats retenus ne pourront être consultés que si ceux figurant sur la liste initiale ont tous été consultés

8. En cas d'envoi par la poste ou autre mode d'envoi de courrier, la Personne Responsable des Marchés ne sera pas comptable de la non réception de l'offre ;

9. La commune de Sono se réserve le droit de ne donner suite à tout ou partie des manifestations d'intérêt reçues.

**Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés**

**Rasmane OUEDRAOGO**  
Secrétaire Administratif

### constitution d'un répertoire de fournisseurs et de prestataires à consulter dans le cadre des demandes de cotations et de consultation de consultants au titre de l'année 2025 de la Commune de Madouba

#### AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N°2025-001/R.BMH/PKSS/C.MDB/SG/PRM du 13 Janvier 2025

1. Dans le cadre de l'exécution de son Plan de Passation des Marchés (PPM) exercice 2025, la commune de Madouba lance un avis à manifestation d'intérêt en vue de recevoir des candidatures pour la constitution d'une base de données de fournisseurs de biens et services pour les procédures de demandes de cotations et de consultation de consultants dans les domaines ci-après :

#### I. Fournitures et équipements

Lot 1 : Acquisition de matériels et mobiliers de bureau  
Lot 2 : Acquisition de consommables scolaires  
Lot 3 : Acquisition de fournitures de bureau  
Lot 4 : Acquisition d'imprimés spécifiques et administratif  
Lot 5 : Acquisition de matériels et outillages scolaires  
Lot 6 : Acquisition de matériels informatiques de bureau  
Lot 7 : Acquisition de produits informatiques et péri- informatiques  
Lot 8 : Acquisition de produits d'entretien ménager  
Lot 9 : Acquisition de consommables informatiques  
Lot 10 : Acquisition d'autres sources d'énergies  
Lot 11 : Acquisition de vivres

#### II. Services courants

Lot 12 : Entretien de bâtiment  
Lot 13 : Entretien de matériel de bureau  
Lot 14 : Entretien et réparation de véhicule à 2 et 4 roues  
Lot 15 : Entretien et réparation des machines  
Lot 16 : Restauration  
Lot 17 : Entretien et réparation de matériels informatiques

#### III. Prestations intellectuelles

Lot 18 : Suivi-contrôle des travaux d'ouvrages hydrauliques  
Lot 19 : Suivi-contrôle des travaux de bâtiments  
Lot 20 : Suivi-contrôle de réalisation de latrines

#### IV. Travaux

Lot 21 : Travaux de bâtiments  
Lot 22 : Réalisation d'ouvrages hydrauliques  
Lot 23 : Réalisation de latrines

2. La participation à la présente manifestation d'intérêt est ouverte aux personnes morales ou physiques qui sont à jour vis-à-vis de l'administration. Les personnes morales ou physiques ayant déjà déposé des offres de service à la mairie de Madouba ne sont pas dispensées de cette formalité.

Les dossiers de candidatures devront comporter les pièces ci-après :

- Une lettre de manifestation d'intérêt précisant le lot et le domaine ;
- Une présentation de l'entreprise ou le CV pour les personnes physiques ;
- Une copie de l'extrait du registre de Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) pour les personnes morales ;
- Un agrément technique en cours de validité s'il y a lieu
- Un contact téléphonique permanent ;

3. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires tous les jours ouvrables de 7h30 à 16h 00 auprès du bureau de la Personne Responsable des Marchés à la mairie de Madouba.

4. Les manifestations d'intérêt rédigées en langue française dont un (01) original et deux (02) copies, sous pli fermé avec la mention « Réponse à l'avis à manifestation d'intérêt N°2025-

001/RBMH/PKSS/CMDB/SG/PRM du 13 Janvier 2025 pour la constitution d'une liste de candidats aux procédures de demandes de cotations et de consultation de consultants de la commune de Madouba au cours de l'année 2025 », devront parvenir au bureau de la Personne Responsable des Marchés, sise à la mairie de Madouba, téléphone 70 49 36 84 au plus tard le **mercredi 29 janvier 2025 à 09 heures 00 (TU)**.

5. Une commission siégera pour arrêter la liste des entreprises en fonction des domaines d'activités inscrits sur le RCCM et l'agrément technique

6. Les candidats retenus seront consultés de manière rotative suivant l'exigence de la procédure de demande de cotation ou de consultation de consultant dans le domaine choisi.

7. En cas de nécessité, la liste sera actualisée au cours de l'année 2025 et les nouveaux candidats retenus ne pourront être consultés que si ceux figurant sur la liste initiale ont tous été consultés

8. En cas d'envoi par la poste ou autre mode d'envoi de courrier, la Personne Responsable des Marchés ne sera pas comptable de la non réception de l'offre ;

9. La commune de Madouba se réserve le droit de ne donner suite à tout ou partie des manifestations d'intérêt reçues.

**Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés**

**Linli Pascal Léonard NABA**  
Secrétaire Administratif

### Constitution d'un répertoire de fournisseurs et de prestataires à consulter dans le cadre des demandes de cotations et de consultation de consultants au titre de l'année 2025 de la Commune de Kombori

#### AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

N°2025-001/R.BMH/PKSS/C.KMBR/SG/PRM du 13 Janvier 2025

1. Dans le cadre de l'exécution de son Plan de Passation des Marchés (PPM) exercice 2025, la commune de Kombori lance un avis à manifestation d'intérêt en vue de recevoir des candidatures pour la constitution d'une base de données de fournisseurs de biens et services pour les procédures de demandes de cotations et de consultation de consultants dans les domaines ci-après :

#### I. Fournitures et équipements

Lot 1 : Acquisition de matériels et mobiliers de bureau  
Lot 2 : Acquisition de véhicule à 2 roues  
Lot 3 : Acquisition de fournitures de bureau  
Lot 4 : Acquisition d'imprimés spécifiques et administratif  
Lot 5 : Acquisition de matériels et outillages scolaires  
Lot 6 : Acquisition de matériels informatiques de bureau  
Lot 7 : Acquisition de matériels et mobiliers de logement  
Lot 8 : Acquisition de produits d'entretien ménager  
Lot 9 : Acquisition de produits et consommables informatiques  
Lot 10 : Acquisition de valeurs inactives

#### II. Services courants

Lot 11 : Entretien et réparation de matériels de transport  
Lot 12 : Nettoyage  
Lot 13 : Restauration  
Lot 14 : Entretien et réparation de matériels informatiques

#### III. Prestations intellectuelles

Lot 17 : Suivi-contrôle des travaux d'ouvrages hydrauliques  
Lot 18 : Suivi-contrôle des travaux de bâtiments

#### IV. Travaux

Lot 20 : Travaux de bâtiments  
Lot 21 : Réalisation d'ouvrages hydrauliques

2. La participation à la présente manifestation d'intérêt est ouverte aux personnes morales ou physiques qui sont à jour vis-à-vis de l'administration. Les personnes morales ou physiques ayant déjà déposé des offres de service à la mairie de Kombori ne sont pas dispensées de cette formalité.

Les dossiers de candidatures devront comporter les pièces ci-après :

- Une lettre de manifestation d'intérêt précisant le lot et le domaine ;
- Une présentation de l'entreprise ou le CV pour les personnes physiques ;
- Une copie de l'extrait du registre de Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) pour les personnes morales ;
- Un agrément technique en cours de validité s'il y a lieu ;
- Un contact téléphonique permanent ;

3. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires tous les jours ouvrables de 7h30 à 16h 00 auprès du bureau de la Personne Responsable des Marchés à la mairie de Kombori.

4. Les manifestations d'intérêt rédigées en langue française dont un (01) original et deux (02) copies, sous pli fermé avec la mention « Réponse à l'avis à manifestation d'intérêt N°2025-001/RBMH/PKSS/CKMBR/SG/PRM du 13 Janvier 2025 pour la constitution d'une liste de candidats aux procédures de demandes de cotations et de consultation de consultants de la commune de Kombori au cours de l'année 2025 », devront parvenir au bureau de la Personne Responsable des Marchés, sise à la mairie de Kombori, téléphone 54 72 71 49 au plus tard le **mercredi 29 janvier 2025 à 09 heures 00**

#### (TU).

5. Une commission siégera pour arrêter la liste des entreprises en fonction des domaines d'activités inscrits sur le RCCM et l'agrément technique

6. Les candidats retenus seront consultés de manière rotative suivant l'exigence de la procédure de demande de cotation ou de consultation de consultant dans le domaine choisi.

7. En cas de nécessité, la liste sera actualisée au cours de l'année 2025 et les nouveaux candidats retenus ne pourront être consultés que si ceux figurant sur la liste initiale ont tous été consultés

8. En cas d'envoi par la poste ou autre mode d'envoi de courrier, la Personne Responsable des Marchés ne sera pas comptable de la non réception de l'offre ;

9. La commune de Kombori se réserve le droit de ne donner suite à tout ou partie des manifestations d'intérêt reçues.

*Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés*

**Korè IDO**  
Secrétaire Administratif



**Constitution d'une base de données de fournisseurs de biens et services**

**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET  
N°2025-001/R.BMH/PKSS/C.DBLA/SG/PRM du 13 Janvier 2025**

1. Dans le cadre de l'exécution de son Plan de Passation des Marchés (PPM) exercice 2025, la commune de DOUMBALA lance un avis à manifestation d'intérêt en vue de recevoir des candidatures pour la constitution d'une base de données de fournisseurs de biens et services pour les procédures de demandes de cotations et de consultation de consultants dans les domaines ci-après :

**I. Fourniture et équipements**

- Lot 1 : Acquisition de produits d'entretien
- Lot 2 : Acquisition de consommables informatiques
- Lot 3 : Acquisition de fournitures de bureau
- Lot 4 : Acquisition de vivres
- Lot 5 : Acquisition de valeurs inactives
- Lot 6 : Acquisition de crédit de communication

**II. Services courants**

- Lot 7 : Entretien véhicule à 2
- Lot 8 : Maintenance et réparation de matériels informatiques
- Lot 9 : Restauration

**III. Prestations intellectuelles**

- Lot 10 : Suivi-contrôle des travaux de réfection de bâtiments

**IV. Travaux**

- Lot 11 : Travaux de réfections de bâtiment

2. La participation à la présente manifestation d'intérêt est ouverte aux personnes morales ou physiques qui sont à jour vis-à-vis de l'administration. Les personnes morales ou physiques ayant déjà déposé des offres de service à la mairie de DOUMBALA ne sont pas dispensées de cette formalité.

3. Les dossiers de candidatures devront comporter les pièces ci-après :

- Une lettre de manifestation d'intérêt précisant le lot et le domaine ;
- Une présentation de l'entreprise ou le CV pour les personnes physiques ;
- Une copie de l'extrait du registre de Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) pour les personnes morales ;
- Un agrément technique en cours de validité s'il y a lieu ;
- Un contact téléphonique permanent ;

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires tous les jours ouvrables de 7h30 à 16h 00 auprès du bureau de la Personne Responsable des Marchés sise à la mairie de Doumbala, téléphone 70 96 73 47

5. Les manifestations d'intérêt rédigées en langue française dont un (01) original et deux (02) copies, sous pli fermé avec la mention « Réponse à l'avis à manifestation d'intérêt N°2025-001/R.BMH/PKSS/C.DBLA/SG/PRM du 08 Janvier 2025 pour la constitution d'une liste de candidats aux procédures de demandes de cotations et de consultation de consultants de la commune de DOUMBALA au cours de l'année 2025 », devront parvenir au bureau de la Personne Responsable des Marchés, sise à la mairie de DOUMBALA, Téléphone 70 96 73 47 au plus tard le **mercredi 29 janvier 2025 à 09 heures 00**. Une commission siègera pour arrêter la liste des entreprises en fonction des domaines d'activités inscrits sur le RCCM et l'agrément technique

6. En cas d'envoi par la poste ou autre mode d'envoi de courrier, la Personne Responsable des Marchés ne sera pas comptable de la non réception de l'offre ;

7. La commune de DOUMBALA se réserve le droit de ne donner suite à tout ou partie des manifestations d'intérêt reçues.

**Le Président de la Commission d'attribution des marchés**

**Zié Bassory Justin OUATTARA**  
Secrétaire Administratif

### Constitution d'un répertoire de fournisseurs et de prestataires à consulter dans le cadre des demandes de cotations et de consultation de consultants au titre de l'année 2025 de la Commune de Bourasso

**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET**  
**N°2025-001/R.BMH/PKSS/C.BRS/SG/PRM du 13 Janvier 2025**

1. Dans le cadre de l'exécution de son Plan de Passation des Marchés (PPM) exercice 2025, la commune de Bourasso lance un avis à manifestation d'intérêt en vue de recevoir des candidatures pour la constitution d'une base de données de fournisseurs de biens et services pour les procédures de demandes de cotations et de consultation de consultants dans les domaines ci-après :

#### I. Fournitures et équipements

Lot 1 Produits et consommables informatiques  
Lot 2 Cartes prépayées  
Lot 3 Acquisition de matériels Médico-techniques  
Lot 4 Fournitures de bureau  
Lot 5 frais d'impression  
Lot 6 Acquisition de matériels et outillage médical  
Lot 7 Acquisition de gaz

#### II. Services courants

Lot 8 Entretien véhicule à 2 roues  
Lot 9 Entretien Bâtiment  
Lot 10 Entretien ménager

#### III. Prestations intellectuelles

Lot 11 Suivi-contrôle des travaux de réalisation de deux forages  
Lot 12 Suivi-contrôle des travaux de réalisation d'un AEP  
Lot 13 Suivi-contrôle des travaux de réhabilitation de 06 forages  
Lot 14 Suivi-contrôle des travaux de réhabilitation du dépôt MEG  
Lot 15 suivi contrôle des travaux de réhabilitation du dispensaire et de la maternité  
Lot 16 suivi contrôle des travaux de construction d'un logement  
Lot 17 suivi contrôle des travaux de construction d'une latrine à 04 postes + douche  
Lot 18 suivi contrôle des travaux de réhabilitation des salles de classe

#### IV. Travaux

Lot 19 Travaux de réalisation de deux forages  
Lot 20 Travaux de réalisation d'un AEP  
Lot 21 Travaux de réhabilitation de 06 forages  
Lot 22 Travaux de réhabilitation du dépôt MEG  
Lot 23 Travaux de réhabilitation du dispensaire et de la maternité  
Lot 24 Travaux de construction d'un logement  
Lot 25 Travaux de construction d'une latrine à 04 postes + douche  
Lot 26 Travaux de réhabilitation des salles de classe

2. La participation à la présente manifestation d'intérêt est ouverte aux personnes morales ou physiques qui sont à jour vis-à-vis de l'administration. Les personnes morales ou physiques ayant déjà déposé des offres de service à la mairie de Bourasso ne sont pas dispensées de cette formalité.

Les dossiers de candidatures devront comporter les pièces ci-après :

- Une lettre de manifestation d'intérêt précisant le lot et le domaine ;
- Une présentation de l'entreprise ou le CV pour les personnes physiques ;
- Une copie de l'extrait du registre de Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) pour les personnes morales ;
- Un agrément technique en cours de validité s'il y a lieu ;
- Un contact téléphonique permanent ;

3. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires tous les jours ouvrables de 7h30 à 16h 00 auprès du bureau

de la Personne Responsable des Marchés à la mairie de Bourasso.

4. Les manifestations d'intérêt rédigées en langue française dont un (01) original et deux (02) copies, sous pli fermé avec la mention « Réponse à l'avis à manifestation d'intérêt N°2025-001/RBMH/PKSS/CBRS/SG/PRM du 13 Janvier 2025 pour la constitution d'une liste de candidats aux procédures de demandes de cotations et de consultation de consultants de la commune de Bourasso au cours de l'année 2025 », devront parvenir au bureau de la Personne Responsable des Marchés, sise à la mairie de Bourasso, téléphone 74 04 04 35/75 40 38 88 plus tard le **mercredi 29 janvier 2025 à 09 heures 00.**

5. Une commission siègera pour arrêter la liste des entreprises en fonction des domaines d'activités inscrits sur le RCCM et l'agrément technique

6. En cas d'envoi par la poste ou autre mode d'envoi de courrier, la Personne Responsable des Marchés ne sera pas comptable de la non réception de l'offre ;

7. La commune de Bourasso se réserve le droit de ne donner suite à tout ou partie des manifestations d'intérêt reçues.

**Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés**

**MARC KABRE**  
Secrétaire Administratif

### Constitution d'un répertoire de fournisseurs et de prestataires à consulter dans le cadre des demandes de cotations et de consultation de consultants au titre de l'année 2025 de la Commune de Bomborokuy

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET  
N°2025-001/R.BMH/PKSS/C.BMK/SG/PRM du 13 Janvier 2025

1. Dans le cadre de l'exécution de son Plan de Passation des Marchés (PPM) exercice 2025, la commune de Bomborokuy lance un avis à manifestation d'intérêt en vue de recevoir des candidatures pour la constitution d'une base de données de fournisseurs de biens et services pour les procédures de demandes de cotations et de consultation de consultants dans les domaines ci-après :

#### I. Fournitures et équipements

Lot 1 : Acquisition de produits d'entretien  
Lot 2 : Acquisition de consommables informatiques  
Lot 3 : Acquisition de fournitures de bureau  
Lot 4 : Acquisition d'imprimés spécifiques et administratif  
Lot 5 : Acquisition de matériels et outillage scolaire  
Lot 6 : Acquisition de matériels informatiques de bureau

#### II. Services courants

Lot 7 : Entretien véhicule à 2 roues et 3 roues

#### III. Prestations intellectuelles

Lot 8 : Suivi-contrôle des travaux hydrauliques  
Lot 9 : Suivi-contrôle des travaux de bâtiments

#### IV. Travaux

Lot 10 : Travaux de bâtiments  
Lot 11 : Réalisation d'ouvrages hydrauliques

2. La participation à la présente manifestation d'intérêt est ouverte aux personnes morales ou physiques qui sont à jour vis-à-vis de l'administration. Les personnes morales ou physiques ayant déjà déposé des offres de service à la mairie de Bomborokuy ne sont pas dispensées de cette formalité.

Les dossiers de candidatures devront comporter les pièces ci-après :

- Une lettre de manifestation d'intérêt précisant le lot et le domaine ;
- Une présentation de l'entreprise ou le CV pour les personnes physiques ;
- Une copie de l'extrait du registre de Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) pour les personnes morales ;
- Un agrément technique en cours de validité s'il y a lieu ;
- Un contact téléphonique permanent ;

3. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires tous les jours ouvrables de 7h30 à 16h 00 auprès du bureau de la Personne Responsable des Marchés à la mairie de Bomborokuy.

4. Les manifestations d'intérêt rédigées en langue française dont un (01) original et deux (02) copies, sous pli fermé avec la mention « Réponse à l'avis à manifestation d'intérêt N°2025-001/RBMH/PKSS/CBMK/SG/PRM du 13 Janvier 2025 pour la constitution d'une liste de candidats aux procédures de demandes de cotations et de consultation de consultants de la commune de Bomborokuy au cours de l'année 2025 », devront parvenir au bureau de la Personne Responsable des Marchés, sise à environ 100 m du côté Nord de l'auberge cailloux sauvages de Nouna, téléphone 70 46 61 29 au plus tard le **mercredi 29 janvier 2025 à 09 heures 00.**

5. Une commission siègera pour arrêter la liste des entreprises en fonction des domaines d'activités inscrits sur le RCCM et l'agrément technique

6. En cas d'envoi par la poste ou autre mode d'envoi de courrier, la Personne Responsable des Marchés ne sera pas comptable de la non réception de l'offre ;

7. La commune de Bomborokuy se réserve le droit de ne donner suite à tout ou partie des manifestations d'intérêt reçues.

**Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés**

**Ali GUIGMA**  
Secrétaire Administratif

### constitution d'un répertoire de fournisseurs et de prestataires à consulter dans le cadre des demandes de cotations et de consultation de consultants au titre de l'année 2025 de la Commune de Barani

#### AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N°2025-001/R.BMH/PKSS/C.BRN/SG/PRM du 13 Janvier 2025

1. Dans le cadre de l'exécution de son Plan de Passation des Marchés (PPM) exercice 2025, la commune de Barani lance un avis à manifestation d'intérêt en vue de recevoir des candidatures pour la constitution d'une base de données de fournisseurs de biens et services pour les procédures de demandes de cotations et de consultation de consultants dans les domaines ci-après :

#### I. Fournitures et équipements

- Lot 1 : Acquisition de produits d'entretien
- Lot 2 : Acquisition de consommables informatiques
- Lot 3 : Acquisition de fournitures de bureau
- Lot 4 : Acquisition d'imprimés spécifiques et administratif
- Lot 5 : Acquisition de matériels et outillage scolaire
- Lot 6 : Acquisition de matériels informatiques de bureau
- Lot 7 : Acquisition d'autres sources d'énergie
- Lot 8 : Acquisition de matériels de protection et de petits matériels médico-techniques
- Lot 9 : Acquisition d'autres matériels et outillages
- Lot 10 : Acquisition de matériel et outillage médical

#### II. Services courants

- Lot 11 : Entretien véhicule à 2 roues et 4 roues
- Lot 12 : Entretien de bâtiment
- Lot 13 : Location de bâtiment
- Lot 14 : Restauration
- Lot 15 : Entretien de matériel de bureau
- Lot 16 : Entretien et réparation de matériels informatiques

#### III. Prestations intellectuelles

- Lot 17 : Suivi-contrôle des travaux d'ouvrages hydrauliques
- Lot 18 : Suivi-contrôle des travaux de bâtiments
- Lot 19 : Suivi-contrôle des travaux de réalisation de latrines

#### IV. Travaux

- Lot 20 : Travaux de bâtiments
- Lot 21 : Réalisation d'ouvrages hydrauliques

2. La participation à la présente manifestation d'intérêt est ouverte aux personnes morales ou physiques qui sont à jour vis-à-vis de l'administration. Les personnes morales ou physiques ayant déjà déposé des offres de service à la mairie de Barani ne sont pas dispensées de cette formalité.

Les dossiers de candidatures devront comporter les pièces ci-après :

- Une lettre de manifestation d'intérêt précisant le lot et le domaine ;
- Une présentation de l'entreprise ou le CV pour les personnes physiques ;
- Une copie de l'extrait du registre de Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) pour les personnes morales ;
- Un agrément technique en cours de validité s'il y a lieu ;
- Un contact téléphonique permanent ;

3. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires tous les jours ouvrables de 7h30 à 16h 00 auprès du bureau de la Personne Responsable des Marchés à la mairie de Barani.

4. Les manifestations d'intérêt rédigées en langue française dont un (01) original et deux (02) copies, sous pli fermé avec la mention « Réponse à l'avis à manifestation d'intérêt N°2025-001/RBMH/PKSS/CBRN/SG/PRM du 13 Janvier 2025 pour la constitu-

tion d'une liste de candidats aux procédures de demandes de cotations et de consultation de consultants de la commune de Barani au cours de l'année 2025 », devront parvenir au bureau de la Personne Responsable des Marchés, sise à la mairie de Barani, téléphone 73 04 83 91 au plus tard le **mercredi 29 janvier 2025 à 09 heures 00 (TU)**.

5. Une commission siégera pour arrêter la liste des entreprises en fonction des domaines d'activités inscrits sur le RCCM et l'agrément technique

6. Les candidats retenus seront consultés de manière rotative suivant l'exigence de la procédure de demande de cotation ou de consultation de consultant dans le domaine choisi.

7. En cas de nécessité, la liste sera actualisée au cours de l'année 2025 et les nouveaux candidats retenus ne pourront être consultés que si ceux figurant sur la liste initiale ont tous été consultés

8. En cas d'envoi par la poste ou autre mode d'envoi de courrier, la Personne Responsable des Marchés ne sera pas comptable de la non réception de l'offre ;

9. La commune de Barani se réserve le droit de ne donner suite à tout ou partie des manifestations d'intérêt reçues.

**Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés**

**Goubar Rodrigue DABIRE**  
Secrétaire Administratif

**Constitution d'une base de données de fournisseurs de biens et services pour les procédures de demandes de cotations et de consultation de consultants**

**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET  
N°2025-001/MAHSN/R.BMH/PKSS/DPAHSN/SAF du 14 janvier 2025**

1. Dans le cadre de l'exécution de son Plan de Passation des Marchés (PPM) exercice 2025, la Direction Provinciale de l'Action Humanitaire et de la Solidarité Nationale de la Kossi, lance un avis à manifestation d'intérêt en vue de recevoir des candidatures pour la constitution d'une base de données de fournisseurs de biens et services pour les procédures de demandes de cotations et de consultation de consultants dans les domaines ci-après :

**I. Fourniture et équipement**

- Lot 1 : Acquisition de fournitures de bureau
- Lot 2 : Acquisition de matériels spécifiques, informatiques et péri informatiques
- Lot 3 : Acquisition de cartes téléphoniques
- Lot 4 : Acquisition de fournitures informatiques
- Lot 5 : Acquisition de produits d'entretien

**II. Services courants**

- Lot 6 : Entretien et maintenance de véhicules à deux (02) roues
- Lot 7 : Entretien et maintenance du matériel informatique et péri informatique
- Lot 8 : réfection circuit eau électricité
- Lot 9 : Nettoyage bâtiment

2. La participation à la présente manifestation d'intérêt est ouverte aux personnes morales ou physiques qui sont à jour vis-à-vis de l'administration. Les personnes morales ou physiques ayant déjà déposé des offres de service à la Direction Provinciale de l'Action Humanitaire et de la Solidarité Nationale de la Kossi ne sont pas dispensées de cette formalité.

3. Les dossiers de candidatures devront comporter les pièces ci-après :

- Une lettre de manifestation d'intérêt précisant le lot et le domaine ;
- Une présentation de l'entreprise ou le CV pour les personnes physiques ;
- Une copie de l'extrait du registre de Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) pour les personnes morales ;
- Un agrément technique en cours de validité s'il y a lieu ;
- Un contact téléphonique permanent.

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires tous les jours ouvrables de 7h30 à 16h 00 auprès du bureau du Chef de Service Administratif et Financier sise à la Direction Provinciale de l'Action Humanitaire et de la Solidarité Nationale de la Kossi.

5. Téléphone 74 96 48 98

6. Les manifestations d'intérêt rédigées en langue française dont un (01) original et deux (02) copies, sous pli fermé avec la mention « Réponse à l'avis à manifestation N°2025-001/MAHSN/R.BMH/PKSS/DPAHSN/SAF du 14 Janvier 2025 pour la constitution d'une liste de candidats aux procédures de demandes de cotations et de consultation de consultants de la Direction Provinciale de la Kossi au cours de l'année 2025 », devront parvenir au bureau du Chef de Service Administratif et Financier, sise à la Direction Provinciale de l'Action Humanitaire et de la Solidarité Nationale de la Kossi, téléphone 74 96 48 98 au plus tard le **mercredi 29 janvier 2025 à 09 heures 00**. Une commission siègera pour arrêter la liste des entreprises en fonction des domaines d'activités inscrits sur le RCCM et l'agrément technique.

7. En cas d'envoi par la poste ou autre mode d'envoi de courrier, le Chef de Service Administratif et Financier ne sera pas comptable de la non réception de l'offre ;

8. La Direction Provinciale de la Kossi se réserve le droit de ne donner suite à tout ou partie des manifestations d'intérêt reçues.

**Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés**

**NASSA Martin**  
Educateur Social

## Constitution d'une liste de candidats aux procédures de demandes de cotations de la Direction Régionale de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation de la Boucle du Mouhoun, Dédougou pour l'année 2025.

### AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

N° 2025-001 \_\_\_\_\_ /MESRI/SG/RBMH/DRESRI Du 16 janvier 2025 pour la

1. La Direction Régionale de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation de la Boucle du Mouhoun lance un avis à manifestation d'intérêt pour la constitution d'une liste de candidats aux procédures de demandes de cotations au cours de l'année 2025.
2. La participation à la présente manifestation d'intérêts est ouverte aux personnes morales et physiques ne figurant pas sur la liste des prestataires défaillants ou exclus de la commande publique et qui sont en règle vis-à-vis de l'administration fiscale.
3. Les candidats désirant participer à la présente manifestation d'intérêt devront fournir un dossier comprenant les éléments selon les domaines ci-après :

N°	Domaines	Composition du dossier
1	Fournitures et équipements	L'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation ; une lettre de demande d'inscription sur la liste des candidats aux procédures de demandes de cotations adressée à Monsieur le Directeur régional de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation de la Boucle du Mouhoun ; une présentation de l'entreprise faisant ressortir l'adresse complète et la situation géographique du candidat ; une copie légalisée de l'agrément technique, attestation ou autorisation pour les domaines qui exigent la possession d'un tel document
2	Services courants	L'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation ; une lettre de demande d'inscription sur la liste des candidats aux procédures de demandes de cotations adressée à Monsieur le Directeur régional de l'enseignement supérieur de la Boucle du Mouhoun ; une présentation de l'entreprise faisant ressortir l'adresse complète et la situation géographique du candidat ; une copie légalisée de l'agrément technique, attestation ou autorisation pour les domaines qui exigent la possession d'un tel document

4. Les personnes morales ou physiques ayant déjà déposé une offre de services à la Direction Régionale de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation de la Boucle du Mouhoun sont invitées à prendre part à la présente manifestation d'intérêt afin de fournir les informations et les pièces requises.

5. Les manifestations d'intérêt rédigées en langue française dont un (01) original et deux (02) copies, sous pli fermé avec la mention « Réponse à l'avis à manifestation d'intérêt N° 2025-001 \_\_\_\_\_ /MESRI/SG/RBMH/DRESRI du 016 janvier 2025

Pour la constitution d'une liste de candidats aux procédures de demandes de cotations de la Direction Régionale de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation de la Boucle du Mouhoun pour l'année 2025», devra parvenir au secrétariat de la Direction Régionale de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation de la Boucle du Mouhoun, sise au sein de la Direction régional de l'agriculture de la Boucle du Mouhoun, au côté Nord de l'hôtel administratif au plus tard le **lundi 03 février 2025 à 09h 30 minutes**.

5. Une commission siègera pour arrêter la liste des candidats par domaine.

6. Les candidats retenus seront consultés de manière rotative suivant l'existence de la procédure de demande de cotations dans le domaine choisi au cours de l'année 2025.

7. En cas de nécessité, la liste sera actualisée au cours de l'année 2025 et les nouveaux candidats retenus ne pourront être consultés que si ceux figurant sur la liste initiale ont tous été consultés.

8. Au cas où les nouveaux candidats sont retenus dans un domaine nouveau autre que les précédents, ils seront consultés sans attendre la fin de la rotation de la liste initiale.

9 En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, de la Direction Régionale de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation de la Boucle du Mouhoun ne sera pas responsable de la non réception de l'offre.

10. La Direction Régionale de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation de la Boucle du Mouhoun se réserve le droit de ne donner suite à toutes les parties des manifestations d'intérêt à ce présent avis à manifestation d'intérêt.

*Le Directeur Régional*

**Dr OUATTARA Nabère**  
Maître de conférences

## DIRECTION REGIONALE DE L'ACTION HUMANITAIRE ET DE LA SOLIDARITE NATIONALE DE LA BOUCLE DU MOUHOUN (DRAHSN/BMH)

### Constitution de son répertoire des fournisseurs/prestataires pour l'exercice 2025.

Avis à manifestation d'intérêt  
N°2025 - 001/MAHSN/RBMH/DRAHSN du 15 janvier 2025

1. Dans le cadre de l'exécution du Plan de Passation des Marchés (PPM) Exercice 2025, la Direction Régionale de l'Action Humanitaire et de la Solidarité Nationale de la Boucle du Mouhoun (DRAHSN/BMH) lance un appel à manifestation d'intérêt en vue de la constitution de son répertoire des fournisseurs/prestataires pour l'exercice 2025.

2. L'objectif principal de cet appel à manifestation d'intérêts est de disposer d'une base de données de fournisseurs/prestataires que la DRAHSN/BMH pourra consulter de façon rotative dans le cadre de la demande de cotation pour la fourniture de biens et services.

I. Domaine 1: Fournitures et équipements  
II. Domaine 2 : Prestations de service

4. Les candidats intéressés sont invités à déposer leurs offres sous pli ferme portant uniquement la mention <<Appel à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une base de données des fournisseurs/prestataires/consultant 2025 de la DRAHSN/BMH >>.

5. Les offres des candidats devront comporter les informations et pièces ci-après concernant le soumissionnaire :

- Une lettre de manifestation d'intérêt précisant le lot et le domaine principal ;
- une description détaillée de l'entreprise ou le CV pour les personnes physiques ; une copie de l'extrait du registre de commerce pour les personnes morales ; l'agrément technique dans le domaine s'il y a lieu ; un contact téléphonique permanent.

6. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires auprès du gestionnaire de crédits à l'adresse ci-après : BP 123/DEDOUGOU Tel : 76 35 24 74 / 71 45 63 68/ 79 63 59 35

7. Les offres devront être déposées au secrétariat de la DRAHSN/BMH sis à l'Hôtel Administratif au premier niveau, au plus tard le **mercredi 29 janvier 2025 à 09 heures 00 minute**.

8. En cas d'envoi par la poste ou autre mode d'envoi de courrier, le Chef de Service de la Gestion des Finances ne sera pas comptable de la non réception de l'offre ;

9. La DRAHSN/BMH se réserve le droit de ne donner suite à une quelconque offre reçue.

**Le Chef de Service de la Gestion des Finances**

**BAMBARA Hamidou**

## DIRECTION PROVINCIALE DE L'ACTION HUMANITAIRE ET DE LA SOLIDARITE NATIONALE, DU MOUHOUN

### CONSTITUTION D'UNE BASE DE DONNEES DES PRESTATAIRES/FOURNISSEURS DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE L'ACTION HUMANITAIRE ET DE LA SOLIDARITE NATIONALE DU MOUHOUN (DPAHSN/MHN) AU TITRE DE L'EXERCICE BUDGETAIRE DE L'ANNEE 2025.

Avis à manifestation d'intérêt  
N°2025 - 001/MAHSN/RBMH/DR/DPAHSN-MHN  
du 22 janvier 2025

1. Dans le cadre de l'exécution du Plan de Passation des Marchés (PPM) Exercice 2025, la Direction provinciale de l'Action Humanitaire et de la Solidarité Nationale du Mouhoun (DPAHSN/MHN) lance un appel à manifestation d'intérêt en vue de la constitution de son répertoire des fournisseurs/prestataires pour l'exercice 2025.

2. L'objectif principal de cet appel à manifestation d'intérêts est de disposer d'une base de données de fournisseurs/prestataires que la (DPAHSN/MHN) pourra consulter de façon rotative dans le cadre de la demande de cotation pour la fourniture de biens et services.

3. Peuvent soumissionner, les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension, et spécialisées dans au moins l'un des domaines ci-après :

a. les marchés publics de fournitures et d'équipements  
\*Acquisition de matériels et mobilier de bureau  
\*acquisition de consommables et matériels informatiques  
\*acquisition de matériels de communication  
\*Acquisition de fournitures de bureau  
\*Acquisition de matériel technique  
\*Fournitures de produits d'entretien et nettoyage de bâtiment

b. les marchés publics de services courants  
\*entretien et réparation de véhicules à deux (02) roues  
\*entretien et réparation de matériel informatique et péri-informatique  
\*entretien et réparation de matériel et mobilier de bureau  
\*entretien et réparation des climatiseurs  
\*Fourniture de pause-café et de pause déjeuner

4. Les candidats intéressés sont invités à déposer leurs offres sous pli ferme portant uniquement la mention <<Appel à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une base de données des fournisseurs/prestataires 2025 de la DPAHSN/MHN >>

5. Les offres des candidats devront comporter les informations et pièces ci-après concernant le soumissionnaire : le domaine principal de soumission ; une description détaillée de l'entreprise ou le CV pour les personnes physiques ; une copie de l'extrait du registre de commerce pour les personnes morales ; l'agrément technique dans le domaine s'il y a lieu ; un contact téléphonique permanent.

6. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires auprès du gestionnaire de crédits à l'adresse ci-après : BP 123/DEDOUGOU Tel : 76 94 06 87 / 71 15 90 99.

7. Les offres devront être déposées au secrétariat de la DPAHSN/MHN sis au secteur n°04 de Dédougou, derrière le CHR de Dédougou, en face de la Brigade Territoriale de la Gendarmerie Nationale de Dédougou au plus tard le **mercredi 29 janvier 2025 à 09 heures 00 minute**.

8. la DPAHSN/MHN se réserve le droit de ne donner suite à une quelconque offre reçue.

**Le Chef de service Administratif et financier  
Président de la commission d'attribution des marchés**

**OUSSERE Mahamadou**

## COMMUNE DE BONDOUKUY

### Constitution d'une base de données des prestataires de la Commune de Bondoukuy

Avis de manifestation d'intérêt  
n°2025-01 /RBMH/PMHN/COBDK/SG/PRM du 15 janvier 2025

pour la constitution d'une base de données des candidats aux procédures de demandes de cotations et de consultations de consultants de la commune de Bondoukuy au titre de l'année 2025.

Dans le cadre de l'exécution de son plan de passation des marchés publics (PPM), gestion 2025, la Commune de Bondoukuy lance un avis de manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une base de données des candidats aux procédures de demandes de cotations et de consultations de consultants pour l'année 2025.

L'objectif principal de cet avis de manifestation d'intérêt est de disposer d'une base de données composée de prestataires et de fournisseurs que la Commune pourrait contacter cette année.

La participation à la présente manifestation d'intérêts est ouverte aux personnes morales et physiques ne figurant pas sur la liste des prestataires défaillants ou exclus de la commande publique et qui sont en règle vis-à-vis de l'administration.

Les candidats désirant participer à la présente manifestation d'intérêt devront fournir un dossier comprenant les éléments ci-après au regard de chaque domaine :

1. Domaine des Fournitures et Equipements
2. Domaine des Services courants
3. Domaine des Prestations intellectuelles
4. Domaine des Travaux publics

Les candidats intéressés sont invités à déposer leurs offres sous plis fermés portant uniquement la mention « manifestation d'intérêt pour la constitution d'une base de données des prestataires de la Commune de Bondoukuy ».

Les offres présentées en un (01) original et deux (02) copies, devront parvenir ou être remises à l'adresse de la personne responsable des Marchés de la Commune de Bondoukuy, tel : 70 95 25 98/55 80 24 32 avant le **mercredi 29 janvier 2025 à 09 heures 00 minute minute : Heure (GMT)**.

Une commission siègera pour arrêter la liste des candidats par domaine et les candidats retenus seront consultés de manière rotative suivant l'existence de la procédure de demande de cotations ou de consultation de consultants dans le domaine choisi au cours de l'année 2025.

En cas de nécessité, la liste sera actualisée au cours de l'année 2025 et les nouveaux candidats retenus ne pourront être consultés que si ceux figurant sur la liste initiale ont tous été consultés.

Au cas où les nouveaux candidats sont retenus dans un domaine nouveau autre que les précédents, ils seront consultés sans attendre la fin de la rotation de la liste initiale.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne sera pas responsable de la non réception de l'offre.

Les candidats intéressés peuvent obtenir les informations complémentaires auprès du Secrétariat de la mairie ou en contactant le numéro 70 95 25 98 ou 55 80 24 32.

La mairie de Bondoukuy se réserve le droit de ne donner suite à tout ou partie des manifestations d'intérêt à ce présent avis à manifestation d'intérêt.

**La Personne responsable des marchés publics**  
**Président de la Commission Communale**  
**D'Attribution des Marchés**

**Mayiba Barthélemy TIAHO**

## DIRECTION REGIONALE DES INFRASTRUCTURES ET DU DESENCLAVEMENT

### Consultation d'une base de données des prestataires / fournisseurs/ consultants de la Direction Régionale des Infrastructures et du Désenclavement de la Boucle du Mouhoun au titre de l'exercice budgétaire 2025.

Manifestation d'intérêt pour la constitution  
Avis d'appel à manifestation d'intérêt  
N°2025 \_\_\_\_\_ MID/SG/DRID-BMH/SAF

1-Dans le cadre de l'exécution du Plan de Passation des marchés publics (PPM) exercice 2025, la Direction Régionale des Infrastructures et du Désenclavement de la Boucle du Mouhoun lance un appel à manifestation d'intérêt en vue de la consultation de son répertoire des fournisseurs/prestataires pour l'exercice 2025.

2-L'objectif principal de cet appel à manifestation d'intérêt est de disposer d'une base de données composée de fournisseurs/ prestataires que la Direction Régionale des Infrastructures et du Désenclavement de la Boucle du Mouhoun (DRID/BMH) pourra contacter dans le cadre des consultations restreintes pour la réalisation des travaux, la fourniture de biens et services.

3- Peuvent soumissionner, les personnes physiques ou morales spécialisées dans au moins l'un des domaines ci-après :

#### Domaine

#### I- FOURNITURES ET EQUIPEMENTS

#### II- PRESTATIONS DE SERVICE

4-Les candidats intéressés sont invités à déposer leurs offres sous pli fermé portant uniquement la mention « Appel à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une base de données des prestataires/ fournisseurs/ consultants 2025 de la DRID/BMH ».

5- Les offres des candidats devront comporter les informations et pièces ci-après concernant le soumissionnaire :

- Le domaine principal de soumission
- Une description détaillée de l'entreprise ou le CV pour les personnes physiques,
- Une copie de l'extrait du registres de commerce pour les personnes morales,
- L'agrement technique dans le domaine s'il y a lieu,
- Un contact téléphonique permanent.

6- Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires auprès du Service Administratif et Financier de la Direction Régionale des Infrastructures et du désenclavement de la Boucle du Mouhoun sise à Dédougou.

7- Les offres doivent être libellées en langue française et comporteront trois (3) exemplaires dont un (1) original et deux (2) copies et déposées à l'adresse ci-dessus indiquée au plus tard le **30/01/2025 à 09 heures 00 minute précise**.

8- La Direction Régionale des infrastructures et du Désenclavement de la Boucle du Mouhoun se réserve le droit de ne donner suite à une quelconque offre reçue.

**Le Chef de Service Administratif et Financier**

**Issouf BATIONO**



## COMMUNE DE KONA

### Constitution d'un répertoire de fournisseurs et de prestataires à consulter dans le cadre des demandes de cotations et de consultation de consultant au titre de l'année 2025 au profit de la commune de Kona

Avis à manifestation d'intérêt  
N°2025-01/MATM/RBMH/PMHN/CKNA

1. Dans le cadre de l'exécution du Plan de Passation des Marchés 2025, la commune de Kona lance un appel à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une liste de fournisseurs et prestataires à consulter pour les demandes de cotations, conformément aux dispositions du décret N°2023-0273/PRES-TRANS/PM/MEFP du 21 Mars 2023 modification du décret n°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public.

2. L'objectif principal de cet appel à manifestation d'intérêt est de disposer d'une base de données composée de fournisseurs et prestataires que la commune de Kona pourra consulter dans le cadre des demandes de cotation au titre de l'année budgétaire 2025.

3. Peuvent manifester leurs intérêts les personnes physiques ou morales, pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension par l'Administration, intervenant dans les domaines ci-après :

- III. Domaine 1 : Fournitures et équipements
- IV. Domaine 2 : services courants
- V. Domaine 3 : Prestations intellectuelles
- VI. Domaine 4 : Travaux
- VII. Domaine 5 : Réalisation d'infrastructures hydrauliques

4 La participation à la présente manifestation est ouverte aux entreprises à jour vis-à-vis de l'administration.

5 La commune de Kona rappelle les prestataires et fournisseurs qui ont déjà déposé des offres de services au titre de l'année 2024 qu'ils ne sont pas dispensés de cette formalité et devront produire un dossier composé de :

- Une lettre de demande d'inscription adressée au Président de la Délégation Spéciale Communale de Kona indiquant le lot ou le domaine et les domaines d'activités du candidat
- Une description détaillée de l'entreprise ou le CV pour les personnes physiques, indiquant son adresse, complète, sa situation géographique, ses qualifications et compétences dans le domaine d'intervention choisi ;
- Une description des moyens humains et matériels dont dispose l'entreprise ;
- Une copie légalisée de l'agrément technique dans le domaine ou une autorisation d'exercer dans le domaine et/ou sous domaine s'il y a lieu ;
- Une copie de l'extrait du registre de commerce pour les personnes morales attestant le domaine d'intervention ;
- Un contact téléphonique permanent ;

6 Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires auprès de la Personne Responsable des Marchés (PRM) de la commune de Kona aux contacts suivants 70 57 87 15 et 75 14 46 20.

7. Les entreprises éligibles et désirant prendre part à cette consultation doivent déposer leur dossier sous pli fermé avec la mention « Réponse à l'avis de constitution de la base de données de fournisseurs/prestataires ainsi que la précision du lot ou du domaine concerné » en un (01) original et de deux (02) copies, devront parvenir ou être déposés au Secrétariat de la mairie de Kona les jours ouvrables de 8h00 à 14h30mn au plus tard le **mercredi 29 janvier 2025 à 09 heures 00 minute.**

*La Personne Responsable des Marchés publics*

**Bonaventure M. DABIRE**  
Secrétaire Administratif

## DIRECTION REGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT DE LA BOUCLE DU MOUHOUN

### Constitution de son répertoire de fournisseurs et prestataires pour l'année 2025

Avis à manifestation d'intérêt N°2025-01/SG/MEEA/RBMH/DRE/DDG

1. Dans le cadre de l'exécution de son plan de passation des marchés (PPM) 2025, la Direction Régionale de l'Environnement de la Boucle du Mouhoun (DRE-BMH) souhaite recevoir des candidatures pour la constitution d'une base de données de fournisseurs et prestataires de biens et services pour ses procédures de demandes de cotations dans les domaines suivants :

- I. Domaine Fourniture
- II. Domaine Prestations de services

2. La participation à la présente manifestation d'intérêt est ouverte à tout fournisseur ou prestataire à jour vis-à-vis des administrations fiscales et parafiscales ;

Les candidats intéressés sont invités à déposer leurs offres sous pli fermé portant la mention « avis à manifestation d'intérêt N°2025-01/MEEA/SG/RBMH/DRE/DDG » au secrétariat de la DRE-BMH au plus tard le **29/01/2025 à 12h30 mn** ; ces offres doivent comporter les informations et pièces suivantes :

- une lettre de participation indiquant le/les domaines d'intervention adressée à monsieur le Directeur Régional ;
- une présentation de l'entreprise indiquant au moins une adresse complète et permanente, sa situation géographique, ses qualifications et compétences dans le/les domaines d'intervention choisi ;
- une copie du registre de commerce et de crédit mobilier (RCCM), une copie du certificat de non faillite, une copie de l'agrément s'il y a lieu.

3. La DRE-BMH se réserve le droit de ne donner suite à une quelconque offre reçue.

*Le Directeur Régional*

**Aly COULIBALY**  
Inspecteur Principal des Eaux et Forêts  
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon

**DISTRICT SANITAIRE DE TOMA**

**Constitution d'une liste de fournisseurs, de prestataires à consulter pour les demandes de cotations**

**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET  
N° 2025-01/MS/RBMH/DRS/DS-TOMA du 17 janvier 2025**

1. Dans le cadre de l'exécution du plan de passation des marchés publics (PPM), exercice 2025, le District Sanitaire de Toma lance un appel à manifestation d'intérêt en vue de la constitution de son répertoire de fournisseurs et prestataires pour l'année 2025.
2. L'objectif principal de cet appel à manifestation d'intérêt est de disposer d'une base de données composée de fournisseurs/prestataires que le District Sanitaire pourra contacter dans le cadre des demandes de cotations pour l'acquisition de biens et services.
3. Peuvent soumissionner, les personnes physiques ou morales ne figurant pas sur la liste des fournisseurs défaillants et spécialisées dans les domaines ci-après :
  - Acquisition de fournitures de bureau ;
  - Acquisition de matériel de protection ;
  - Acquisition de produit d'entretien ;
  - Acquisition de produits pour informatique et péri-informatique ;
  - Acquisition de divers imprimés ;
  - Acquisition de réactifs de laboratoire ;
  - Acquisition de matériels médico-techniques ;
  - Acquisition de mobilier et matériel de logement et de bureau ;
  - Acquisition de matériel informatique de bureau ;
  - Acquisition de nourriture, habillement, hébergement ;
  - Entretien et maintenance de tout matériels de transport ;
  - Entretien et maintenance de matériel informatique et péri-informatique ;
  - Entretien Bâtiments intérieur extérieur ;
  - Nettoyage des locaux ;
  - Gardiennage des locaux ;
  - Acquisition de médicament ;
  - Entretien circuit électrique et plomberie.
4. Les candidats intéressés sont invités à déposer leurs manifestations d'intérêt sous pli fermé portant uniquement la mention « appel à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une liste des fournisseurs/prestataires pour les demandes de cotation »
5. Les dossiers des candidats devront comporter les informations et pièces ci-après :
  - une lettre de manifestation d'intérêt précisant le numéro et le domaine pour lequel le candidat manifeste son intérêt ;
  - le domaine principal des activités ;
  - une présentation de l'entreprise ou le CV pour les personnes physiques ;
  - une copie de l'extrait du registre de commerce (RCCM) pour les personnes morales ;
  - l'agrément technique dans le domaine s'il y'a lieu ;
  - un contact téléphonique permanent.
6. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires auprès du District Sanitaire de Toma, contact : 76001633/70358731/70338111 aux heures d'ouverture.
7. Les manifestations d'intérêt doivent être déposés à l'adresse ci-dessus indiquée au plus tard le **mercredi 29 janvier 2025 à 09 heures 00 minute**. Une commission siégera pour arrêter la liste des prestataires par domaine en se basant sur le domaine d'activité inscrit dans le RCCM ou l'agrément technique.
8. Le District Sanitaire de Toma se réserve le droit de ne donner suite à une quelconque offre reçue.

**Le Responsable Administratif et Financier**

**Emanuel KABRE**

Administrateur des Hôpitaux et des Services de Santé

**Constitution de son répertoire des fournisseurs et prestataires pour l'année 2025.**

**Avis de manifestation d'intérêt N°2025-01/CO/M/LMSN2**

Dans le cadre de l'exécution de son plan de passation des marchés (PPM 2025), le lycée Municipal de Sig-Noghin 2 lance un avis à manifestation d'intérêt en vue de la constitution de son répertoire des fournisseurs et prestataires pour l'année 2025.

L'objectif principal de cet avis de manifestation d'intérêt est de disposer d'une base de données composée de prestataires/fournisseurs que le Lycée Municipal de Sig-Noghin 2 pourra contacter dans le cadre des consultations restreintes pour la réalisation des travaux, la fourniture de biens et services et la réalisation des prestations de service.

Peuvent soumissionner les personnes ou entreprises spécialisées dans les domaines suivants :

- Entretien et réparation de machines et du mobilier
- Fourniture de pause-café

Les candidats intéressés sont invités à déposer leurs offres sous plis fermés portant uniquement la mention «< avis à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une base de données des fournisseurs et prestataires du Lycée Municipal de Sig-Noghin2 ». Elles doivent comporter les informations et pièces ci-après :

- Le domaine principal de soumission
- Une description détaillée de l'entreprise
- Un certificat de non-faillite
- L'agrément technique dans le domaine s'il y a lieu
- Un contact téléphonique permanent.
- Fourniture de pause-café

Les entreprises ayant déjà déposé leurs offres sont invitées à les compléter avec les informations et pièces requises.

Les candidats intéressés peuvent obtenir les informations complémentaires auprès du Lycée Municipal de Sig-Noghin 2 situé à l'Arrondissement 9, secteur 37, quartier Marcoussi.

Les offres ou les pièces à compléter devront être soumises à l'adresse ci-dessus indiquée au plus tard le **mercredi 29 janvier 2025 à 16h00**.

Le Lycée Municipal de Sig-Noghin2 se réserve le droit de ne donner suite à une quelconque offre reçue.

*Le Provisieur*

**Moustapha KY**

### Constitution d'une liste de fournisseurs, de prestataires, pour les demandes de cotations au profit de la commune de Boussouma.

#### AVIS A MANIFESTATION D'INTERETS N°2025-01/RCES/PBLG/CBSM

#### AUTORITE CONTRACTANTE : COMMUNE DE BOUSSOUMA

La présente sollicitation de manifestations d'intérêt fait suite au plan de passation des marchés publics N°1 gestion 2025 de la Commune de Boussouma.

1. Dans le cadre de l'exécution du Plan de Passation des marchés publics N°1 Gestion 2025, la Commune de Boussouma lance un avis à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une liste de fournisseurs, de prestataires, à consulter pour les demandes de cotations.

2. L'objectif principal de cet avis à manifestation d'intérêt est de disposer d'une base de données composée de fournisseurs, de prestataires que la Commune de Boussouma pourra consulter dans le cadre des demandes de cotations.

3. Peuvent prendre part, les personnes physiques ou morales ne figurant pas sur la liste des fournisseurs ou prestataires défaillants, et spécialisés dans les domaines suivants :

#### Fournitures des équipements, fournitures courantes :

- Acquisition de Fournitures de bureau, au profit de la Mairie de Boussouma (lot1)
- Acquisition de produit d'entretien au profit de la Mairie.
- Acquisition de consommables informatiques au profit de la mairie de Boussouma.
- Acquisition de valeur inactives au profit de la mairie de Boussouma.
- Acquisition de véhicules à deux (02) roues au profit des forces de défenses et de la sécurité (FDS).
- Acquisition de lubrifiant au profit de la Mairie de Boussouma.

#### Prestations de services

- Entretien et réparation de véhicules à deux (02) roues de la Mairie de Boussouma.
- Entretien et réparation de matériels informatiques au profit de la Mairie de Boussouma.
- Prestation de pause-café et déjeuné au profit de la commune de Boussouma.
- Prestation de nettoyage des locaux de la Mairie de Boussouma.

#### Travaux

- Réalisation de bâtiments au profit de la Mairie de Boussouma.
- Réalisation de forages au profit de la commune de Boussouma.
- Réalisation de latrines au profit de la commune de Boussouma.
- Réhabilitation de forages au profit de la commune de Boussouma.

#### Prestation intellectuelle

- Suivi contrôle des travaux de réalisation de Bâtiments au profit de la Mairie de Boussouma.
- Suivi contrôle de réalisation de forages au profit de la commune de Boussouma.
- Suivi contrôle de réhabilitation de forages dans la commune de Boussouma.
- Suivi contrôle de réalisation de latrines au profit de la commune de Boussouma.

4. Le présent avis à manifestation d'intérêt est soumis aux dispositions du décret n°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de réglementation des marchés publics et des délégations de services publics et ses modificatifs.

5. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt

pour la prestation des services décrits ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services. Ainsi, ils doivent déposer leurs manifestations d'intérêts sous plis fermé portant la mention « Avis à manifestations d'intérêt pour la constitution d'une liste de fournisseurs, de prestataires à consulter pour les demandes de cotation au profit de la Commune de Boussouma. Domaine à préciser ».

6. Les dossiers des candidats devront comporter les informations et pièces suivante :

- Une lettre de manifestation d'intérêt adressée à l'autorité contractante, précisant le domaine pour lequel le candidat souscrit ;
- Une présentation de la structure ou le CV pour les personnes physiques, indiquant son adresse complète, sa situation géographique, ses qualifications et compétences dans le domaine d'intervention choisi ;
- Une description du moyen humain et matériel dont dispose la structure ;
- Une copie de l'extrait de registre de commerce (RCCM) pour les personnes morales ;
- Une copie de l'agrément technique ou de l'attestation d'exercer dans le domaine s'il y a lieu ;
- Une copie de l'attestation d'inscription à un ordre donné ou une autorisation pour les domaines qui exigent la possession d'un tel document ;

7. Les candidats ayant déjà déposé une offre de services auprès de nos structures sont invités à participer à la présente manifestation d'intérêts afin de fournir les informations et pièces requises.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires dans les bureaux du secrétariat de la Mairie de Boussouma de 07 heures 30 à 12h 30 et 13 h à 16 heures les jours ouvrables ou appeler au 01 81 09 46/78 74 23 45.

9. Les manifestations d'intérêts doivent être déposées à l'adresse ci-dessus indiqué au plus tard le au plus tard le **mercredi 29 janvier 2025 à 09 heures 00 minute TU.** Une commission siégera pour arrêter la liste des prestataires par domaine en se basant sur le domaine principal d'intervention des candidats.

10. La Commune de Boussouma se réserve le droit de ne donner suite à tout ou partie des manifestations d'intérêts reçues.

**Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés**

**Hervé ZABRE**  
Adjoint Administratif

**CONSTITUTION D'UNE BASE DE DONNEES DE FOURNISSEURS/PRESTATAIRES DE LA DREPPNF DU CENTRE-EST**

**Avis à manifestation d'intérêt  
N° 2025-01-MEBAPLN/RCES/DREPPNF-CES du 14 janvier 2025**

1. Dans le cadre de la mise en œuvre de ses activités au titre de l'année budgétaire 2025, la Direction Régionale de l'Éducation Préscolaire, Primaire et Non Formelle (DREPPNF) du Centre-Est souhaite recevoir des candidatures pour la mise en place d'une base de données de fournisseurs/ prestataires de biens et services dans le cadre de ses procédures de demandes de cotations dans les domaines ci-après :

<b>Numéro de lot</b>	<b>Domaine</b>
Lot 1	Acquisition de matériels informatiques de bureau
Lot 2	Acquisition de nouveaux engins à deux (02) roues (mobylette et vélos)
Lot 3	Acquisition de mobiliers et matériels de bureau et de logement
Lot 4	Acquisition de matériel et outillages techniques (mobiliers scolaires, matériel pédagogique)
Lot 5	Nettoyage de bâtiments
Lot 6	Acquisition de fournitures de bureau et fournitures diverses, fournitures et consommables informatiques et péri-informatiques, pièces de rechange et produits d'entretien
Lot 7	Acquisition de fournitures spécifiques et d'imprimés spécifiques
Lot 8	Acquisition de crédit de communication
Lot 9	Travaux de construction et de réfection de bâtiments
Lot 10	Entretien et maintenance de bâtiments intérieur et extérieur
Lot 11	Entretien et maintenance de matériels informatiques et péri-informatiques, entretien et maintenance de photocopieurs
Lot 12	Entretien et maintenance de climatiseurs et de réfrigérateurs
Lot 13	Entretien et maintenance de matériels et mobiliers de bureau et de logement
Lot 14	Entretien et réparation de véhicule à quatre roues
Lot 15	Entretien et réparation d'engins à deux (02) roues
Lot 16	Réfection du circuit eau-électricité
Lot 17	Livraison de restauration, Location de salle et de matériels divers

2. La participation à la présente manifestation d'intérêts est ouverte aux entreprises à jour vis-à-vis de l'administration.

La DREPPNF du Centre-Est rappelle aux prestataires et fournisseurs qui ont déjà déposé des offres de services qu'ils ne sont pas dispensés de cette formalité et devront produire un dossier composé de :

- Une lettre de demande d'inscription adressée au chef de Service de Gestion des Ressources Financières et Matérielles, indiquant le lot et le domaine d'activités du candidat;
- Une présentation de l'entreprise indiquant notamment son adresse complète, sa situation géographique, ses qualifications et compétences dans le domaine d'intervention choisi;
- Une description des moyens humains et matériels dont dispose l'entreprise;
- Une copie de l'agrément technique, attestation ou autorisation pour les domaines qui exigent la possession d'un tel document;
- Une copie du registre de commerce et du crédit mobilier;
- Les preuves des expériences ou de réalisations.

3. Les entreprises éligibles et désirant prendre part à cette consultation doivent déposer leur dossier sous plis fermés avec la mention « Réponse à l'avis à manifestation d'intérêts no 2025-01/ MEBAPLN/RCES/DREPPNF-CES du 14 janvier 2025 pour la constitution d'une base de données des fournisseurs/prestataires » ainsi que la précision du lot concerné, au secrétariat de la DREPPNF du Centre-Est sis à Tenkodogo secteur n°01, Tél 24 71 01 00, 70 73 23 30 au plus tard le au plus tard le **mercredi 29 janvier 2025 à 09 heures 00 minute minute.**

4. La DREPPNF du Centre-Est se réserve le droit de ne donner aucune suite à une quelconque offre.

**Le Chef de Service de Gestion des Ressources  
Financières et Matérielles**

**Moise BASSOLET**  
Conseiller d'Intendance Scolaire et Universitaire

**CONSTITUTION D'UNE BASE DE DONNEES DE FOURNISSEURS/PRESTATAIRES DE LA DIRECTION REGIONALE DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE, DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET TECHNIQUE (DRESFPT) AU TITRE DE L'ANNEE 2025**

**Avis à manifestation d'intérêt  
no 2025-01/RCES/DRESFPT-CES 13 janvier 2025**

Dans le cadre de la mise en œuvre de ses activités au titre de l'année budgétaire 2025, la Direction Régionale de l'Enseignement Secondaire, de la Formation Professionnelle et Technique du Centre-Est souhaite recevoir des candidatures pour la mise en place d'une base de données de fournisseurs/prestataires de biens et services dans le cadre de ses procédures de demandes de cotations dans les domaines ci-après :

<b>Numéro du lot</b>	<b>Domaines</b>
Lot 1	Fournitures de bureau, consommables informatiques et fournitures spécifiques des écoles
Lot 2	Location de salle
Lot 3	Fourniture de pause-café et pause-déjeuner
Lot 4	Produits d'entretien ménager et de nettoyage
Lot 5	Nettoyage de bâtiment administratif
Lot 6	Mobilier et matériel de logement et de bureau
Lot 7	Matériel informatique
Lot 8	Entretien et réparation de climatiseurs
Lot 9	Entretien et maintenance de matériels informatiques, péri-informatiques et de photocopieurs
Lot 10	Entretien / réhabilitation de bâtiment administratif
Lot 11	Entretien d'engins à deux (02) roues
Lot 12	Entretien de véhicules à quatre (04) roues
Lot 13	Pièces de rechanges diverses
Lot 14	Unités téléphoniques

La participation à la présente manifestation d'intérêts est ouverte aux entreprises à jour vis-à-vis de l'administration. La Direction Régionale de l'Enseignement Secondaire, de la Formation Professionnelle et Technique du Centre-Est rappelle aux prestataires et fournisseurs qui ont déjà déposé des offres de services qu'ils ne sont pas dispensés de cette formalité et devront produire un dossier composé de :

1. Une lettre de demande d'inscription adressée au Directeur Régional de l'Enseignement Secondaire, de la Formation Professionnelle et Technique, indiquant le lot et le domaine d'activités du candidat ;
2. Une présentation de l'entreprise indiquant notamment son adresse complète, sa situation géographique, ses qualifications et compétences dans le domaine d'intervention choisi ;
3. Une description des moyens humains et matériels dont dispose l'entreprise ;
4. Une copie de l'agrément technique, attestation ou autorisation pour les domaines qui exigent la possession d'un tel document ;
5. Une copie du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) ;
6. Les preuves des expériences ou de réalisations. Les entreprises éligibles et désirant prendre part à cette consultation doivent déposer leur dossier sous plis fermés avec la mention « réponse à l'avis à manifestation d'intérêts no 2025-01/RCES/DRESFPT-CES du 13 janvier 2025 pour la constitution d'une base de données des fournisseurs/prestataires » ainsi que la précision du lot concerné, au bureau de l'Intendant Régional de la DRESFPT-CES, BP 112; Tél : 70-03-41-06 / 75-16-62-01, au plus tard le **mercredi 29 janvier 2025 à 09 heures 00 minute.**

**Le Président de la Commission  
d'Attribution des Marchés**

**Issouf TRAORE**  
Conseiller d'Intendance Scolaire et Universitaire

**CONSTITUTION D'UNE BASE DE DONNEES DE FOURNISSEURS/PRESTATAIRES  
DU DISTRICT SANITAIRE DE GARANGO AU TITRE DE L'ANNEE 2025**

**Avis à manifestation d'intérêt  
no 2025-01/RCES/DRS/DS-GRG 15 janvier 2025**

Dans le cadre de la mise en œuvre de ses activités au titre de l'année budgétaire 2025, le District Sanitaire de Garango du Centre-Est souhaite recevoir des candidatures pour la mise en place d'une base de données de fournisseurs/prestataires de biens et services dans la cadre de ses procédures de demandes de cotations dans les domaines ci-après :

<b>Numéro du lot</b>	<b>Domaines</b>
Lot 1	Acquisition des fournitures de bureau
Lot 2	Acquisition de matériels de protection
Lot 3	Acquisition de Produits d'entretien Produits d'entretien
Lot 4	Acquisition de produits pour informatique et péri-informatique
Lot 5	Acquisition de réactifs de laboratoire réactifs de laboratoire
Lot 6	Acquisition de divers imprimés administratifs
Lot 7	Acquisition de gaz butane Gaz butane
Lot 8	Acquisition de matériel médico technique
Lot 9	Acquisition de Vivres
Lot 10	Entretien et réparation des véhicules à quatre (04) roues
Lot 11	Travaux de plomberie et entretien des installations sanitaires
Lot 12	Entretien et maintenance du matériel informatique et péri-informatique
Lot 13	Gardiennage des locaux du CMA
Lot 14	Acquisition de consommables médicaux
Lot 15	Entretien et réparation des climatiseurs
Lot 16	Entretien et nettoyage des locaux
Lot 17	Acquisition de matériel et Mobilier de bureau et de logement
Lot 18	Entretien de bâtiments
Lot 19	Acquisition de matériels informatiques de bureau

La participation à la présente manifestation d'intérêts est ouverte aux entreprises à jour vis-à-vis de l'administration. , le District Sanitaire de Garango du Centre-Est rappelle aux prestataires et fournisseurs qui ont déjà déposé des offres de services qu'ils ne sont pas dispensés de cette formalité et devront produire un dossier composé de :

1. Une lettre de demande d'inscription adressée au Médecin Chef du District, indiquant le lot et le domaine d'activités du candidat;
2. Une présentation de l'entreprise indiquant notamment son adresse complète, sa situation géographique, ses qualifications et compétences dans le domaine d'intervention choisi;
3. Une description des moyens humains et matériels dont dispose l'entreprise;
4. Une copie de l'agrément technique, attestation ou autorisation pour les domaines qui exigent la possession d'un tel document;
5. Une copie du registre de commerce et du crédit mobilier;
6. Les preuves des expériences ou de réalisations s'il y a lieu.

Les entreprises éligibles et désirant prendre part à cette consultation doivent déposer leur dossier sous plis fermés avec la mention « réponse à l'avis à manifestation d'intérêts no 2025-01/RCES/DRS/DS-GRG 15 janvier 2025 pour la constitution d'une base de données des fournisseurs/prestataires » ainsi que la précision du lot concerné, au Secrétariat du District Sanitaire de GARANGO Téléphone 71 00 09 45/76 67 65 15, avant le au plus tard le **mercredi 29 janvier 2025 à 09 heures 00 minute.**

***Le Gestionnaire de crédit***

**KERE Issoufou**

**Constitution d'une base de données de fournisseurs / prestataires  
de la DPEPPNF – SNG pour l'année 2025**

**DIRECTION PROVINCIALE DE L'EDUCATION PRESCOLAIRE, PRIMAIRE ET NON FORMELLE DU SANGUIE DU SANGUIE**

Dans le cadre de la mise en œuvre de ses activités au titre l'année 2025, la Direction Provinciale de l'Education préscolaire, primaire et non Formelle du Sanguié (DPEPPNF – SNG) souhaite recevoir des candidatures pour la mise en place d'une base de données de fournisseurs / prestataires de biens et services dans le cadre de ses procédures de demande de cotation pour les domaines ci – après :

**Numéro du lot    Domaines**

**I) Fournitures et équipements**

- Lot 1 Fournitures de bureau et de consommables informatiques
- Lot 2 Matériel informatique
- Lot 3 Mobilier et matériel de logement et de bureau
- Lot 4 Matériel de transport de service et de fonction
- Lot 5 Divers imprimés du MENAPLN

**II) Prestation de service**

- Lot 6 Entretien et maintenance de matériel informatique et péri informatique
- Lot 7 Entretien et maintenance de véhicule à quatre roues
- Lot 8 Entretien de tout matériel
- Lot 9 Fourniture de pause déjeuner
- Lot 10 Frais d'installation de matériel de communication et d'abonnement

La participation à la présente manifestation d'intérêt est ouverte aux entreprises à jour vis-à-vis de l'Administration.

La DPEPPNF – SNG rappelle aux prestataires et fournisseurs qui ont déjà déposé des offres de service qu'ils ne sont pas dispensés de cette formalité, et devront produire un dossier complet composé de :

- 1- Une lettre de demande d'inscription adressée au Directeur provincial de l'Education Préscolaire, primaire et Non Formelle du Sanguié indiquant le lot et le domaine d'activités du candidat ;
- 2- Une présentation de l'entreprise indiquant notamment son adresse complète, sa Situation géographique, ses qualifications et compétences dans le domaine d'intervention ;
- 3- Une description des moyens humains et matériels dont dispose l'entreprise ;
- 4- Une copie de l'agrément, attestation ou autorisation pour les domaines qui exigent la Possession d'un tel document ;
- 5- Une copie du registre de commerce et de crédit mobilier ;
- 6- Les preuves des expériences ou de réalisation.

Les entreprises éligibles et désirant prendre part à cette consultation doivent déposer leur dossier sous plis fermé avec la mention « Réponse à l'avis de constitution de la base de données de fournisseurs / prestataires ainsi que la précision du lot concerné » au secrétariat de la DPEPPNF – SNG sis au secteur n°3 de REO, côté ouest du lycée provincial de REO ; tel : 75350234/58852839 au plus tard le mercredi 29 janvier 2025 à 09 heures 00 minute TU.

***Le Directeur provincial***

**Bapian YO**

Chevalier de l'Ordre des Palmes Académiques  
Chevalier de l'ordre de l'étalon



**Recrutement de prestataires complémentaire en vue de demandes de cotations pour diverses acquisitions et prestations au profit de la DPESFPT-SISSILI.**

**MANIFESTATION D'INTERET  
N°2024-003/MESFPT/RCOS/DRESFPT/DPESFPT-SISSILI  
du 14 janvier 2025**

Dans le cadre de l'exécution du budget état, exercice 2025, la Direction Provinciale de l'Enseignement Secondaire et de la Formation Professionnelle et Technique (DPESFPT) de la Sissili voudrait constituer un panier de prestataires. Elle lance pour se faire un avis de manifestation d'intérêt relatif au recrutement de prestataires en vue des demandes de cotations pour diverses acquisitions et prestations.

**1. Financement :**

Le financement des prestations est assuré par le budget de l'état, exercice 2025

**2. Participation à la concurrence**

La participation à la concurrence est ouverte à tous les soumissionnaires pour autant qu'ils ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

**3. Description des prestations :**

La nature des prestations est composée comme suit :

Lot 1 : Acquisition et maintenance de matériels informatiques et péri-informatiques (agrément requis)

Lot 2 : Maintenance de véhicules à deux (02) roues et à quatre (04) roues (agrément requis)

Lot 3 : Fournitures de pause-café renforcée

**4. Composition du dossier de manifestation d'intérêt :**

Les consultants individuels intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'il sont qualifiés pour exécuter les dites prestations. Il s'agit notamment :

- Une lettre de manifestation d'intérêt précisant le domaine pour lequel le candidat souscrit;
- Une description du domaine d'activité et une présentation de l'entreprise ;
- Un agrément technique s'il y a lieu;
- Une attestation d'inscription au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) ;
- Une attestation de non faillite ;
- Une attestation de Situation Fiscale (ASF) ;
- Une copie de l'attestation de situation cotisante (CNSS) ;
- Une copie de l'attestation de soumission aux marchés publics ;
- Une adresse complète (Téléphone , boîte postale .....)

**N.B :** toute fausse déclaration ou information incomplète entraînera le rejet de l'offre.

**5. Dépôts des offres et ouvertures des plis :**

Les manifestations d'intérêts rédigées en langue française, devront être déposées sous plis fermé au secrétariat (DPESFPT-SISSILI) avec la mention « manifestation d'intérêt relatif au recrutement de prestataires en vue des demandes de cotations pour diverses acquisitions et prestations au profit de la DPESFPT-SISSILI » au plus tard le **mercredi 29 janvier 2025 à 09 heures 00 minute** à laquelle l'ouverture des plis sera immédiatement faite en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister. En cas d'envoi par la poste ou par un autre mode du courrier, le président de la commission d'attribution des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le soumissionnaire.

6. Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du gestionnaire Téléphone : 65 25 56 15

**7. Réserves**

L'administration se réserve le droit de ne donner aucune suite à tout ou une partie du présent avis de manifestation d'intérêt.

**Le Directeur Provincial**

**Mimiri OUALBEGO**  
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon

### Constitution de son répertoire de fournisseurs et prestataires pour l'année 2025

#### Avis de manifestation d'intérêt N° 2025-01/ MEEA/RCSD/DREA-CSD

Dans le cadre de l'exécution de son plan de passation des marchés (PPM 2025), la Direction Régionale de l'Eau et de l'assainissement du Centre-Sud (DREA-CSD) lance un avis à manifestation d'intérêt en vue de la constitution de son répertoire des fournisseurs et prestataires pour l'année 2025. L'objectif principal de cet avis de manifestation d'intérêt est de disposer d'une base de données composé de prestataires /fournisseurs/ que la DREA-CSD pourrait contacter dans le cadre des consultations restreintes pour la réalisation des travaux, la fourniture de biens et services et la réalisation des prestations de service. Peuvent soumissionner les personnes ou entreprises spécialisées dans les domaines suivants :

- Acquisition de fournitures informatiques
- Acquisition de fournitures de bureau
- Acquisition de produits d'entretien
- Acquisition de lubrifiants
- Acquisition de pièces de rechange pour véhicules à 4 roues et engins à 2 roues
- Entretien et maintenance du matériel informatique
- Entretien et maintenance du matériel de transport
- Entretien et réparation des engins à deux roues
- Acquisition de matériel et mobilier de bureau,
- Acquisition de matériels informatiques
- Acquisition de Photocopieuse
- Acquisition de fournitures diverses
- Location de salle et service de pause-café et pause déjeuner
- Prestation de services
- Acquisition de divers matériels spécifiques
- Renforcement des capacités techniques du personnel de la DREA-CSD
- Etudes Avant-Projet Détaillé (APD) de Systèmes d'Adduction d'Eau Potable Simplifiés (AEPS) et de barrages et aménagements
- IEC et Suivi-contrôle à pied d'œuvre en vue de la réalisation de latrines et de douches puisards
- Intermédiation Sociale et Suivi-contrôle des travaux de réalisation de mini-AEP
- Intermédiation Sociale et Suivi-contrôle des travaux de réalisation d'AEPS
- Intermédiation Sociale et Suivi-contrôle des travaux de réalisation de forages
- Suivi-contrôle des travaux de réalisation de PEA
- Suivi-contrôle des travaux de réalisation/Réhabilitation de barrage
- Travaux de réalisation de forages
- Travaux de réhabilitation de forages
- Travaux de réalisation de PEA
- Travaux de réalisation/Réhabilitation de barrage
- Travaux de transformation de forages PMH en PEA:
- Travaux de mise à niveau et de réparation des latrines
- Travaux de réalisation des latrines
- Mise en place et formation de comités

Les candidats intéressés sont invités à déposer leurs offres sous plis fermé portant uniquement la mention « avis à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une base de données des fournisseurs et prestataires de la Direction Régionale de l'Eau et l'Assainissement du Centre-Sud ».

Elles doivent comporter les informations et pièces ci-après :

- Être du domaine principal de soumission ;
- Être légalement constitué (registre de commerce et du crédit mobilier, certificat de non faillite, une description détaillée de l'entreprise) ;
- L'agrément technique dans le domaine s'il y a lieu ;
- Un contact téléphonique permanent.

Les entreprises ayant déjà déposé leurs offres sont invitées à les compléter avec les informations et pièces requises. Les candidats intéressés peuvent obtenir les informations complémentaires auprès du Chef de service administratif et financier de la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement du Centre-Sud sis à Manga  
Tél :(+226) 70 17 04 43/74 26 78 00.

Les offres ou les pièces à compléter devront être soumises à l'adresse ci-dessus indiquée au plus tard le au plus tard le **mercredi 29 janvier 2025 à 09 heures 00 minute**. La Direction Régionale de Régionale de l'Eau et l'Assainissement du Centre-Sud se réserve le droit de ne donner suite à une quelconque offre reçue.

**P.G Ouesseni KAFANDO**  
Ingénieur du Génie rural

### CONSTITUTION D'UNE BASE DE DONNEES DES FOURNISSEURS ET PRESTATAIRES POUR LES DEMANDES DE COTATIONS DE LA DIRECTION REGIONALE DE LA FONCTION PUBLIQUE DU CENTRE-SUD AU TITRE DE L'ANNEE 2025

Avis d'appel à manifestation d'intérêt  
N°2025-001/MFPTPS/RCSD/DRFP/SAF du 13/01/2025

1. Dans le cadre de l'exécution du plan de passation des marchés publics (PPM) au titre de l'année 2025 et en application des dispositions du décret n°2023-0273/PRES/TRANS/PM/MEFP du 21 mars 2023 portant modification du décret n°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et de délégations de service public, ainsi que de la Circulaire n°2023-01910/MEFP/MATDS du 30 juin 2023, la Direction Régionale de la Fonction Publique du Centre-Sud (DRFP-CSD) lance le présent avis à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une liste de fournisseurs/prestataires de la DRFP-CSD au titre de l'année 2025 .

2. L'objectif principal de cet avis à manifestation d'intérêt est de disposer d'une base de données composée de Fournisseurs / Prestataires que la Direction pourra contacter dans le cadre des demandes de cotation pour l'acquisition de biens et services.

3. Peuvent soumissionner, les personnes physiques ou morales ne figurant pas sur la liste des fournisseurs / prestataires défaillants et spécialisées dans les domaines ci-après.

N° Lot DOMAINES

#### Fournitures et équipements

- 01 Acquisition de fournitures de bureau
- 02 Acquisition de fournitures informatiques
- 03 Acquisition de Produits pour informatique et péri-informatique
- 04 Acquisition de Produits d'entretien

#### Prestations de service

- 01 Entretien et réparation de matériels informatiques
- 02 Entretien et réparation de véhicules à quatre (04) roues
- 03 Entretien et réparation de climatiseurs
- 04 Prestation de pause-café et de pause-déjeuner

4. Les candidats intéressés sont invités à déposer leur avis à manifestation d'intérêt sous pli fermé portant uniquement la mention « réponse à l'avis à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une liste des fournisseurs/prestataires pour les demandes de cotation au profit de DRFP-CSD en précisant le / les lot (s) concerné (s) »

5. Les dossiers de candidature devront comporter les informations et pièces ci-après :

- une lettre de manifestation d'intérêt précisant le numéro et le domaine pour lequel le candidat manifeste son intérêt ;
- le domaine principal des activités ;
- une présentation de l'entreprise ou le CV pour les personnes physiques ;
- une copie de l'extrait du registre de commerce (RCCM) pour les personnes morales ;
- l'agrément technique dans le domaine s'il y a lieu ;
- un contact téléphonique permanent.

6. Les entreprises ayant déposé une offre de services auprès de la DRFP-CSD sont invitées à participer au présent avis à manifestation d'intérêt afin de fournir les informations et pièces requises.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires auprès du Chef de Service Administratif et Financier de la DRFP-CSD, contact : 76 64 88 65 aux heures de service : 7h30 mn à 12h30 mn et de 13h 00 mn à 16 h 00 mn du lundi au jeudi et le vendredi de 7h 30 mn à 12h 30 mn et de 13h 30 mn à 16h 30 mn.

8. Les dossiers d'avis à manifestations d'intérêt doivent être déposés physiquement au secrétariat de la DRFP-CSD au plus tard le mercredi 29 janvier 2025 à 09 heures 00 minute.

9. Une commission siégera pour arrêter la liste des prestataires par domaine en se basant sur le domaine d'activités inscrit dans le RCCM ou l'agrément technique.

9. la Direction Régionale de la Fonction publique du Centre-Sud se réserve le droit de ne pas donner suite à tout ou partie des manifestations d'intérêt reçues.

*Le Chef de Service Administratif et Financier*

Mahamadi ZIDA

**Constitution du répertoire des fournisseurs et prestataires de la Direction Régionale de la Police Nationale du Centre Sud (DRPN-CSD) pour l'année 2025**

**DIRECTION REGIONALE DE LA POLICE NATIONALE DU CENTRE-SUD**

**Avis de manifestation d'intérêt  
N°2025-01/MSECU/DGPN/DRPN-CS**

Dans le cadre de l'exécution de son plan de passation des marchés (PPM 2025), la Direction Régionale de la Police Nationale du Centre – Sud (DRPN-CSD) lance un avis à manifestation d'intérêt en vue de la constitution de son répertoire des fournisseurs et prestataires pour l'année 2025.

L'objectif principal de cet avis de manifestation d'intérêt est de disposer d'une base de données composée de prestataires et fournisseurs que la DRPN-CSD pourra contacter dans le cadre des demandes de cotation pour la réalisation des travaux, de la fourniture de biens et services et de la réalisation des prestations de service divers entrant dans le cadre des marchés publics.

Peuvent soumissionner les personnes physiques ou morales spécialisées dans les domaines suivants :

**LOT 1 : FOURNITURES ET EQUIPEMENTS**

- Fournitures de bureau ;
- Produits informatiques ;
- Produits d'entretiens ;
- Pièces de Rechanges des matériels de transport (quatre roues et deux roues);
- Produits alimentaires ;

**LOT 2 : PRESTATION DE SERVICES COURANTS**

- Entretien et maintenance des véhicules à deux (02) et quatre (04) roues (agrément technique exigé) ;
- Entretien et maintenance de matériels informatiques (agrément technique exigé) ;
- Entretien et maintenances des climatiseurs ;
- Nettoyage des bâtiments ;
- Restauration (pause-café et déjeuner)
- Réparations
- diverse (conduite d'eau, électricité)

Les candidats intéressés sont invités à déposer leurs offres sous plis fermés portant uniquement la mention « avis à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une base de données des fournisseurs et prestataires de la DRPN-CSD ».

Elles doivent comporter les informations et pièces ci-après :

- Etre du domaine principal de soumission ;
- Etre légalement constitué (registre de commerce et du crédit mobilier, certificat de non faillite, N° IFU, une description détaillée de l'entreprise ;
- L'agrément technique s'il y a lieu ;
- Un contact téléphonique permanent.

Les candidats intéressés peuvent obtenir les informations complémentaires auprès du gestionnaire de crédits de la DRPN-CS aux contacts suivants : 62-18-05-84/75-42-75-42

Les offres ou les pièces à compléter devront parvenir au gestionnaire de crédits au plus tard le **au plus tard le mercredi 29 janvier 2025 à 09 heures 00 minute TU.**

**LE GESTIONNAIRE DES CREDITS**

**Philippe SANDWIDI**  
Adjudant de Police

**Constitution de son répertoire des fournisseurs /prestataires pour l'exercice 2025.**

**Avis d'appel à manifestation d'intérêt N°2024\_001/DRARAH-EST**  
**Financements : - Budget de l'Etat, exercice 2025**  
**- Budget des partenaires gestion 2025**

Dans le cadre de l'exécution du plan de passation des marchés publics (PPM) ; exercice 2025 la Direction Régionale de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques de l'Est (DRARAH-Est) lance un appel à manifestation d'intérêt en vue de la constitution de son répertoire des fournisseurs /prestataires pour l'exercice 2025.

L'objectif principal de cet appel à manifestation d'intérêt est de disposer d'une base de données composée de fournisseurs/prestataires que la DRARAH-Est pourra contacter dans le cadre de consultations restreintes pour des prestations de service et divers.

Peuvent soumissionner, les personnes morales spécialisées dans au moins l'un des domaines ci-après :

Nombre de lot	Domaine
<b>Fourniture</b>	
<b>Lot 1</b>	Acquisition de fourniture de bureau.
	Acquisition de produit d'entretien.
	Acquisition de consommables informatiques et péri-informatiques.
	Acquisition de pièces de rechange pour véhicules à quatre roues.
	Acquisition de vivres et non vivres.
	Acquisition de mobilier et matériel de logement et de bureau.
	Acquisition de matériels informatiques ;
	Acquisition de matériels et outillages techniques.
	Acquisition de fournitures spécifiques.
	Acquisition de pièces de rechange pour véhicules à deux roues.
Acquisition de produits et matériels agros pastoraux.	
<b>Prestation de services et service courant</b>	
<b>Lot 2</b>	Fourniture de pause-café et de déjeuner.
	Entretien et réfection de bâtiment intérieur et Extérieur.
	Entretien et maintenance de climatiseurs.
	Entretien et maintenance de matériel informatique et péri-informatique.
	Entretien et maintenance de véhicule à quatre (04) roues.
	Entretien et maintenance de véhicule à deux (02) roues.
	Entretien et maintenance circuit électrique.
	Nettoyage des locaux.
	Location de magasin et salle de réunions.
	Gardiennage des locaux.
	Entretien et maintenance circuit eau.
	Transport de moellons, intrants et matériel.
<b>Travaux</b>	
<b>Lot 3</b>	Travaux d'aménagements agropastoraux

Les candidats intéressés sont invités à déposer leurs offres sous plis fermés portant uniquement la mention « Appel à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'un répertoire des fournisseurs /prestataires pour l'exercice budgétaire 2025 de la DRARAH-Est ».

Les offres des candidats devront comporter les informations et pièces ci-après concernant le soumissionnaire :

- Le domaine principal de soumission ;
- Une copie de l'agrément, attestation ou autorisation pour les domaines qui exigent la possession d'un tel document ;
- Une copie de l'extrait du registre de commerce pour les personnes morales ;
- Un contact téléphonique fonctionnel ;
- Les preuves des expériences.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires auprès du Chef de Service de la Gestion des Finances de la DRARAH-Est au secteur 02 de Fada. Téléphone : 70-00-62-63 / 76-51-21-90 .

Les offres devront être libellés en langue française et comporteront trois (03) exemplaires dont un original et deux (02) copies et déposés à l'adresse ci-dessus indiquée au plus tard le **jeudi 30 janvier 2025 à 09 heures 00 minute**. Le Service de la Gestion des Finances de la DRARAH-Est se réserve le droit de ne donner suite à une quelconque offre reçue

**Le Chef de Service de la Gestion des Finances.**

**Yipala OUEDRAOGO**

**CONSTITUTION DE LISTE RESTREINTE DE FOURNISSEURS/PRESTATAIRES**

**DIRECTION REGIONALE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT DE L'EST**

**Avis N°2025-001/MEEA/SG/DREA-EST**

Dans le cadre de l'exécution du budget de l'Etat, exercice 2025, la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement de l'Est, souhaite recevoir des candidatures pour la mise en place d'une base de données de fournisseurs/prestataires de biens et services dans le cadre de ses procédures de demande de cotations et de consultation de consultants pour les domaines ci-après :

Nombre de lot	Domaine
<b>Fourniture</b>	
<b>Lot 1</b>	Acquisition de fourniture de bureau.
	Acquisition de produit d'entretien.
	Acquisition de consommables informatiques et péri-informatiques.
	Acquisition de pièces de rechange pour véhicules à quatre roues.
	Acquisition de vivres et non vivres.
	Acquisition de mobilier et matériel de logement et de bureau.
	Acquisition de matériels informatiques ;
	Acquisition de matériels et outillages techniques.
	Acquisition de fournitures spécifiques.
	Acquisition de pièces de rechange pour véhicules à deux roues.
	Acquisition de produits et matériels agros pastoraux.
<b>Prestation de services et service courant</b>	
<b>Lot 2</b>	Fourniture de pause-café et de déjeuner.
	Entretien et réfection de bâtiment intérieur et Extérieur.
	Entretien et maintenance de climatiseurs.
	Entretien et maintenance de matériel informatique et péri-informatique.
	Entretien et maintenance de véhicule à quatre (04) roues.
	Entretien et maintenance de véhicule à deux (02) roues.
	Entretien et maintenance circuit électrique.
	Nettoyage des locaux.
	Location de magasin et salle de réunions.
	Gardiennage des locaux.
	Entretien et maintenance circuit eau.
	Transport de moellons, intrants et matériel.
	<b>Travaux</b>
<b>Lot 3</b>	Travaux d'aménagements agropastoraux

La participation à la présente manifestation est ouverte aux entreprises et aux bureaux à jour vis-à-vis de l'administration.

La DREA-EST rappelle les prestataires et fournisseurs qu'ils devront produire un dossier composé de :

- 1- une lettre de demande d'inscription adressée à la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement de l'Est indiquant le lot et les domaines d'activités du candidat ;
- 2- une présentation de l'entreprise indiquant notamment son adresse complète avec un contact téléphonique fonctionnel, sa situation géographique, ses qualifications et compétences dans le domaine d'intervention choisi ;
- 3- une description des moyens humains et matériels dont dispose l'entreprise ;
- 4- une copie de l'agrément pour les domaines suivants : acquisition de consommables informatiques, acquisition de matériel informatique, entretien et maintenance de matériel informatique, entretien et réparation de véhicules à 4 roues, travaux de bâtiments, travaux de réhabilitation de forages et suivi contrôle des travaux ;
- 5- une copie du registre de commerce et de crédit mobilier ;
- 6- les preuves des expériences ou des réalisations si disponibles.

Les entreprises ou bureaux d'études éligibles et désirant prendre part à cette consultation doivent déposer leur dossier sous plis fermé avec la mention « Réponse à l'avis de constitution de la base de données de fournisseurs/prestataires ainsi que la précision du lot concerné » au Service Administratif et Financier de la DREA-Est située à 200m de l'Hôtel Administratif, sur la route menant à l'IRA-Est, Tel : 70 07 01 31 au plus tard le **jeudi 30 janvier 2025 à 09 heures 00**.

*Le Directeur Régional*

**Ratamogho Evariste ZONGO**  
Ingénieur du Génie Rural

### Constitution d'une base de données de fournisseurs et prestataires au profit de la Direction Régionale de la Fonction Publique des Hauts Bassins au titre de l'exercice budgétaire 2025

DIRECTION REGIONALE DE LA FONCTION PUBLIQUE DES HAUTS-BASSINS

Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt  
N°2025-001/MFPTPS/SG/DRFP-HBS/SAF

1- Dans le cadre de l'exécution du Plan de Passation des Marchés (PPM), gestion de 2025 la Direction Régionale de la Fonction Publique des Hauts-Bassins lance un avis d'appel à manifestation d'intérêt en vue de la constitution de son répertoire des fournisseurs/prestataires de biens et services au titre de l'année 2025.

2- L'objectif primordial ou fondamental de cette démarche est de disposer d'une base de données composée de prestataires cités au paragraphe 1, que la direction régionale sera amenée à contacter dans le cadre de consultations restreintes en vue de la mise en œuvre des procédures de demande de cotations (formelle ou non-formelle). Les domaines concernés sont les fournitures de biens et services.

3- Peuvent prendre part à cette concurrence, les personnes physiques ou morales étant en règle vis-à-vis de la loi, ne figurant pas sur la liste des fournisseurs déclarés défaillants et spécialisés dans au moins l'un des domaines ci-après :

**N°d'ordre**                      **Domaines**

#### I- FOURNITURES ET EQUIPEMENTS

- 01 Acquisition de fournitures de bureau (lot 1)
- 02 Acquisition de produits d'entretien (lot 2)
- 03 Acquisition de produits pour informatiques et péri-informatiques (lot 3)
- 04 Acquisition de fournitures de bureau-divers (lot 1)

#### II- PRESTATIONS DE SERVICES

- 01 Entretien et maintenance de photocopieurs (lot1)
- 02 Entretien et maintenance de matériels informatiques et péri-informatiques (lot2)
- 03 Entretien et maintenance de climatiseurs (lot 3)
- 04 Entretien de véhicules à quatre roues (lot 4)
- 05 Entretien de véhicules à deux roues (lot 2)
- 06 Entretien et réparation de tout matériel et mobilier (lot 1)
- 07 Fourniture de pause-café et pause-déjeuner

4- Les candidats intéressés par la présente manifestation d'intérêts, sont invités à déposer leurs offres sous pli fermé portant uniquement la mention « Appel à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une base de données de fournisseurs et prestataires de la direction régionale de la fonction publique des Hauts-Bassins, pour l'année 2025 ».

Elles devront comporter les informations et pièces ci-après concernant le soumissionnaire avec la précision du numéro du domaine d'intervention(concerné) :

- le domaine principal de soumission ;
- une description détaillée de l'entreprise (situation géographique, numéro IFU, contact téléphonique permanemment fonctionnel, etc.) ou le curriculum vitae (CV) pour les personnes physiques ;
- être du domaine indiqué par le présent avis à manifestation d'intérêt ;
- une copie de l'extrait du registre de commerce ;
- disposer d'un agrément technique ou l'autorisation d'exercer dans le domaine s'il y a lieu.

5- Les entreprises ayant déjà déposé leurs offres de service auprès du service de la gestion des finances de la direction régionale, sont appelées à prendre part à la présente manifestation d'intérêt afin de fournir les informations et pièces requises.

6- Pour toutes informations complémentaires, les éventuels candidats peuvent s'adresser au service Administratif et Financier de Direction Régionale de la fonction publique des Hauts Bassins aux numéros suivants : 71 31 75 37/ 76 53 16 99 de 8h30 mn à 15h30 mn tous les jours ouvrables.

7- Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : Secrétariat de la Direction Régionale de la fonction publique des Hauts Bassins au 1er étage, sise CARFO, route de Banfora à Bobo-Dioulasso au plus tard le **jeudi 30 janvier 2025 à 09 heures 00** L'ouverture des offres aura lieu le **jeudi 30 janvier 2025 à 14 heures 00 mn** dans la salle de conférence de la CARFO.

8- La Direction Régionale de la fonction publique des Hauts Bassins se réserve le droit de ne donner suite à tout ou partie des offres reçues dans le cadre de cet appel à manifestation.

**Le Directeur Régional**

**Mahmadi DIANDA**

Chevalier de l'Ordre du Mérite du Commerce et de l'Industrie

**Constitution d'une base de données de fournisseurs et prestataires complémentaire au profit de la Direction Régionale de la Fonction Publique des Hauts Bassins au titre de l'exercice budgétaire 2024**

**DIRECTION REGIONALE DE LA FONCTION PUBLIQUE DES HAUTS-BASSINS**

**Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt  
N°2024-002/MFPTPS/SG/DRFP-HBS/SAF**

1- Dans le cadre de l'exécution du Plan de Passation des Marchés (PPM), gestion de 2024 la Direction Régionale de la Fonction Publique des Hauts-Bassins lance un avis d'appel à manifestation d'intérêt en vue de la constitution de son répertoire des fournisseurs/prestataires de biens et services au titre de l'année 2024.

2- L'objectif primordial ou fondamental de cette démarche est de disposer d'une base de données composée de prestataires cités au paragraphe 1, que la direction régionale sera amenée à contacter dans le cadre de consultations restreintes en vue de la mise en œuvre des procédures de demande de cotations (formelle ou non-formelle). Les domaines concernés sont les fournitures de biens et services.

3- Peuvent prendre part à cette concurrence, les personnes physiques ou morales étant en règle vis-à-vis de la loi, ne figurant pas sur la liste des fournisseurs déclarés défaillants et spécialisés dans au moins l'un des domaines ci-après :

N°d'ordre            Domaines

**I- PRESTATIONS DE SERVICES**

01    Fourniture de pause-café et pause-déjeuner

4- Les candidats intéressés par la présente manifestation d'intérêt, sont invités à déposer leurs offres sous pli fermé portant uniquement la mention « Appel à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une base de données de fournisseurs et prestataires de la direction régionale de la fonction publique des Hauts-Bassins, pour l'année 2024 ». Elles devront comporter les informations et pièces ci-après concernant le soumissionnaire avec la précision du numéro du domaine d'intervention(concerné) :

- le domaine principal de soumission ;
- une description détaillée de l'entreprise (situation géographique, numéro IFU, contact téléphonique permanent fonctionnel, etc.) ou le curriculum vitae (CV) pour les personnes physiques ;
- une copie de l'extrait du registre de commerce ;
- L'agrément technique dans le domaine s'il y a lieu.

5- Les entreprises ayant déjà déposé leurs offres de service auprès du service de la gestion des finances de la direction régionale, sont appelées à prendre part à la présente manifestation d'intérêt afin de fournir les informations et pièces requises.

6- Pour toutes informations complémentaires, les éventuels candidats peuvent s'adresser au service Administratif et Financier de Direction Régionale de la fonction publique des Hauts Bassins aux numéros suivants : 71 31 75 37/ 76 53 16 99 de 8h30 mn à 15h30 mn tous les jours ouvrables.

7- Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : Secrétariat de la Direction Régionale de la fonction publique des Hauts Bassins au 1er étage, sise CARFO à Bobo-Dioulasso au plus tard le **jeudi 30 janvier 2025 à 09 heures 00**. L'ouverture des offres aura lieu le **jeudi 30 janvier 2025 à 14 heures 00 mn** dans la salle de conférence de la CARFO.

8- La Direction Régionale de la fonction publique des Hauts Bassins se réserve le droit de ne donner suite à tout ou partie des offres reçues dans le cadre de cet appel à manifestation.

***Le Directeur Régional de la Fonction Publique des Hauts Bassins***

**Mahmadi DIANDA**

Chevalier de l'Ordre du Mérite du Commerce et de l'Industrie



**Constitution d'une base de données de Fournisseurs/Prestataires de la DPEPPNF du Kéné Dougou pour l'année 2024**

**Manifestation d'intérêt  
N°2025-01/MENAPLN/RHBS/DPEPPNF**

Dans le cadre de la mise en œuvre de ses activités au titre de l'année 2025, la DPEPPNF du Kéné Dougou souhaite recevoir des candidatures pour la mise en place d'une base de données de fournisseurs/prestataires de biens et services dans le cadre de ses procédures de demande de cotation pour les domaines suivants :

**Numéro du lot    Domaines**

**I.        Fournitures et équipements**

- Lot 1    Acquisition de produits pour informatiques et péri-informatiques (Agrément technique exigé)
- Lot 2    Acquisition de matériels informatiques de bureau (Agrément technique exigé)
- Lot 3    Acquisition de fournitures de bureau
- Lot 4    Acquisition de mobilier de bureau et de logement
- Lot 5    Acquisition de produits d'entretien et de nettoyage
- Lot 6    Acquisition de pièces de rechange
- Lot 7    Acquisition de fournitures de diverses

**II.        Autres Services**

- Lot 8    Autres dépenses de communication
- Lot 9    Entretien et maintenance de Photocopieurs (Agrément technique exigé)
- Lot 10    Entretien et maintenance de Matériel informatique et péri-informatique (Agrément technique exigé)
- Lot 11    Entretien et maintenance de bâtiments intérieurs (Agrément technique exigé)
- Lot 12    Entretien et maintenance de Bâtiments-extérieur (Agrément technique exigé)
- Lot 13    Entretien et maintenance de véhicule à quatre (04) roues (Agrément technique exigé)
- Lot 14    Entretien et maintenance de véhicule à deux (02) roues
- Lot 15    Entretien et maintenance de climatiseur
- Lot 16    Transport et manutention des vivres de la cantine scolaire et le cartable minimum dans les structures éducatives dans la province du Kéné Dougou)
- Lot 17    Prestation de pause-café
- Lot 18    Autres prestations de services (Réparation, entretien et maintenance de mobiliers)

La participation à la présente manifestation d'intérêt est ouverte aux entreprises à jour vis-à-vis de l'Administration.

La DPEPPNF du Kéné Dougou rappelle aux fournisseurs et prestataires qui ont déjà déposé des offres de service qu'ils ne sont pas dispensés de cette formalité et devront produire un dossier composé de :

1.        Une lettre de demande d'inscription adressée à la personne responsable des marchés de la DPEPPNF du Kéné Dougou, indiquant le lot et le domaine d'activités du candidat ;
2.        Une présentation de l'entreprise indiquant notamment son adresse complète, sa situation géographique, ses qualifications et compétences dans le domaine d'intervention choisi,
3.        Une description des moyens humains et matériels dont dispose l'entreprise ;
4.        Une copie de l'agrément technique, attestation ou autorisation pour les domaines qui exigent la possession d'un tel document;
5.        Une copie du registre de commerce et de crédit mobilier (RCCM);
6.        Les preuves des expériences ou de réalisation.

Les entreprises éligibles et désirant prendre part à cette consultation doivent déposer leur dossier sous pli fermé avec la mention « réponse à l'avis de constitution de la base de données ainsi que la précision du lot concerné », au bureau de la personne responsable des marchés sis à la DPEPPNF du Kéné Dougou au plus tard le **lundi 03 février 2025 à 09h00mn TU.**

Contacts : 74 80 11 42

**Personne Responsable des marchés**

**TRAORE Inza**  
CISU

**Constitution d'une base de données de Fournisseurs/Prestataires  
de la commune de Sindo pour l'année 2025**

**Manifestation d'intérêt  
N°2025-01/RHBS/PKND/CSND**

Dans le cadre de la mise en œuvre de ses activités au titre de l'année 2025, la Commune de Sindo souhaite recevoir de candidatures pour la mise en place d'une base de données de fournisseurs/prestataires de biens et services dans le cadre de ses procédures de demande de cotation et de consultation de consultants pour les domaines ci-après :

**Numéro du lot                      Domaines**

**Fournitures et équipements**

- Lot 1    Acquisition de matériels, de produits et consommables informatiques (Agrément technique exigé)
- Lot 2    Acquisition de fournitures de bureau
- Lot 3    Acquisition de produits d'entretien ménager
- Lot 4    Impression et reliure de documents

**Autres services**

- Lot 5    Entretien et réparation de véhicule à 04 roues (Agrément technique exigé)
- Lot 6    Entretien et réparation de véhicule à 02 roues
- Lot 7    Entretien et réparation de matériels informatiques (Agrément technique exigé)

La participation à la présente manifestation d'intérêts est ouverte aux entreprises à jour vis-à-vis de l'Administration.

La commune de Sindo rappelle aux prestataires et fournisseurs qui ont déjà déposé des offres de service qu'ils ne sont pas dispensés de cette formalité et devront produire un dossier composé de :

- 1-      Une lettre de demande d'inscription adressée au Président de la Délégation Spéciale indiquant le lot et le domaine d'activité du candidat ;
- 2-      Une présentation de l'entreprise indiquant notamment son adresse complète, sa situation géographique, ses qualifications et compétences dans le domaine d'intervention choisi ;
- 3-      Une description des moyens humains et matériels dont dispose l'entreprise ;
- 4-      Une copie de l'agrément, attestation ou autorisation pour les domaines qui exigent la possession d'un tel document ;
- 5-      Une copie de Registre de commerce et de crédit mobilier (RCCM),
- 6-      Les preuves des expériences ou de réalisation.

Les entreprises éligibles et désirant prendre part à cette consultation doivent déposer leur dossier sous pli fermé avec la mention « Réponse à l'avis de constitution de la base de données de fournisseurs/prestataires ainsi que la précision du lot concerné » au secrétariat de la mairie de Sindo au plus tard le **03 février 2025 à 09 heures 00mn.**

Contacts : 71 31 98 39 / 76 50 78 87/78 09 41 83

**La Personne Responsable des Marchés**

**OUATTARA Albert**  
Adjoint Administratif

**Constitution d'une base de données de fournisseurs/Prestataires de la mairie de Koti pour l'exercice budgétaire 2025**

**Rectificatif du Quotidien N° 4059 du mercredi 22 janvier 2025, page 126 portant sur le timbre de l'avis à manifestation**

**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET  
N°2025-01/RHBS/P.TUY/CKOTI/M/SG/PRM**

Dans le cadre de la mise en œuvre de ses activités aux titres de l'année 2025, la mairie de Koti souhaite recevoir des candidatures pour la mise en place d'une base de données de fournisseurs/Prestataires de biens et services dans la cadre de ses procédures de demandes de cotations pour les domaines ci-après :

**I) FOURNITURES**

- Lot 1 Produits pharmaceutiques
- Lot 2 Fournitures de bureau et imprimés administratif
- Lot 3 Matériels et consommables informatiques
- Lot 4 Produits d'entretien ménager

**II) EQUIPEMENTS**

- Lot 5 Matériel et outillage médical

**III) TRAVAUX**

- Lot 6 Construction et réhabilitation de bâtiments

**IV) AUTRES SERVICES**

- Lot 7 Entretien et réparation de matériels de transport
- Lot 8 Maintenance et réparation de matériels informatiques
- Lot 9 Prestation de service de restauration
- Lot 10 Prestation de service de nettoyage des locaux de la Mairie

La participation à la présente manifestation d'intérêts est ouverte aux entreprises à jour vis-à-vis de l'administration.

La mairie de Koti rappelle aux prestataires et fournisseurs qui ont déjà déposé des offres de service qu'ils ne sont pas dispensés de cette formalité, et devront produire un dossier composé de :

1. Une lettre de demande d'inscription adressée au président de la délégation spéciale de Koti indiquant le lot et le domaine d'activités du candidat,
2. Une présentation de l'entreprise indiquant son adresse Complete, sa situation géographique, ses qualifications et compétences dans le domaine d'intervention choisi,
3. Une description des moyens humains et matériels dont dispose l'entreprise,
4. Une copie de l'agrément, attestation ou autorisation pour les domaines qui exigent la possession d'un tel document,
5. Une copie du registre de commerce et de crédit immobilier,
6. Les preuves des expériences ou de réalisation.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires auprès de la personne Responsable des Marché de la mairie Tél . : 58 55 70 66.

Les entreprises éligible et désirant prendre part à cette consultation doivent déposer leur dossier sous plis fermé avec la mention « réponse à l'avis de constitution de base de données de fournisseur/Prestataires ainsi que la précision du lot concerné » au bureau de la Personne Responsable des Marchés de la mairie de Koti au plus tard le **mardi 28 janvier 2025 à 09 heures 00.**

**La Personne Responsable des Marchés**

**FOFANA Madina Jeanne**  
Secrétaire Administratif

### Recrutement de consultants individuels pour le suivi contrôle des travaux de construction d'infrastructures diverses au profit de la commune de Mogtédó

#### Avis A Manifestation d'intérêt N°2025-01/RPCL/PGNZ/CMGT/PRM

1. Dans le cadre de l'exécution du budget de la commune de Mogtédó, exercice 2025, il est prévu dans le plan de passation des marchés publics le suivi-contrôle des travaux de construction d'infrastructures au profit de la commune de Mogtédó.

2. A cet effet, La Personne Responsable des Marchés de la commune de Mogtédó, Président de la Commission d'attribution des marchés lance un Avis à manifestation d'intérêt pour le recrutement de consultants individuels pour le suivi-contrôle des travaux de construction d'infrastructures diverses dont le financement est assuré par le budget de la commune/fonds minier, exercice 2025.

#### 3. Description des prestations :

Lot 1 : Suivi contrôle des travaux de construction d'un CEG (04 salles de classes+un bloc administratif y compris salle de prof et 02 blocs de latrines à 04 postes) à Nobsin au profit de la commune de Mogtédó à 3 125 000 F CFA TTC ; budget communal/Fonds minier pour un délai d'exécution de 120 jours

Lot 2 : Suivi contrôle des travaux de construction d'un CEG (04 salles de classes+un bloc administratif y compris salle de prof, et 02 blocs de latrines à 04 postes) tampon entre MV1 ; MV2 et BV2 au profit de la commune de Mogtédó à 3 125 000 F CFA TTC ; budget communal/Fonds minier pour un délai d'exécution de 120 jours

Lot 3 : Suivi contrôle des travaux de construction d'un CEG (04 salles de classes+un bloc administratif y compris salle de prof, et 02 blocs de latrines à 04 postes) tampon entre MV3; MV4; MV5; BV1 et Gadghin au profit de la commune de Mogtédó à 3 125 000 F CFA TTC ; budget communal/Fonds minier pour un délai d'exécution de 120 jours

Lot 4 : Suivi contrôle des travaux de construction de 3 salles de classe +bureau+magasin et 1 bloc de latrines à 4 postes à Mogtédó V5 au profit de la commune de Mogtédó à 1 650 000 F CFA TTC ; budget communal/Fonds minier pour un délai d'exécution de 120 jours

Lot 5 : Suivi contrôle des travaux de construction de quatre (04) logements (F3+cuisine externe +latrine) d'enseignants à l'école Mogtédó V4 au profit de la commune de Mogtédó à 2 600 000 F CFA TTC ; budget communal/Fonds minier pour un délai d'exécution de 120 jours

Lot 6 : Suivi contrôle des travaux de construction de trois (03) logements (F3+cuisine externe +latrine) d'enseignants à l'école Mogtédó V2 au profit de la commune de Mogtédó à 1 950 000 F CFA TTC ; budget communal/Fonds minier pour un délai d'exécution de 120 jours

Lot 7 : Suivi contrôle des travaux de construction de trois (03) logements (F3+cuisine externe +latrine) d'enseignants à l'école Bomboré V1 au profit de la commune de Mogtédó à 1 950 000 F CFA TTC ; budget communal/Fonds minier pour un délai d'exécution de 120 jours

Lot 8 : Suivi contrôle des travaux de réhabilitation de six (06) salles de classes, du bâtiment administratif et de la salle de prof du LDM au profit de la commune de Mogtédó à 3 000 000 F CFA TTC ; budget communal/Fonds minier pour un délai d'exécution de 90 jours

Lot 9 : Suivi contrôle des travaux de réhabilitation de trois salles de classes+bureau+magasin à l'école Mogtédó AB et à l'école Mogtédó V2 au profit de la commune de Mogtédó à 1 500 000 F CFA TTC ; budget communal/Fonds minier pour un délai d'exécution de 90 jours

Lot 10 : Suivi contrôle des travaux de construction d'une cuisine et de deux (02) blocs de latrines à quatre (04) postes à l'école Bomboré V1 au profit de la commune de Mogtédó à 875 000 F CFA TTC ; budget communal/Fonds minier pour un délai d'exécution de 90 jours

Lot 11 : Suivi contrôle des travaux de construction d'un magasin à l'école Mogtédó V4 au profit de la commune de Mogtédó à 350 000 F CFA TTC ;

budget communal/Fonds minier pour un délai d'exécution de 60 jours

#### 4. Critères d'évaluation.

La Personne Responsable des Marchés, Président de la Commission d'attribution des marchés de la commune de Mogtédó invite, par le présent avis à manifestation d'intérêt, les consultants intéressés à présenter leur proposition sous pli fermé et une liste de candidat retenus sera dressée par lot conformément aux dispositions du décret N°2023-0273/PRES-TRANS/PM/MEFP modifiant le décret N°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public.

5. Les candidatures seront évaluées sur la base des critères ci-après :

- Diplôme de base ...../10 points
- Technicien supérieur en génie civil au moins ou équivalent pour tous les lots
- Adéquation du Diplôme avec la mission...../10 points
- Ancienneté du Consultant (05 ans minimum) ...../10 points
- Expérience pertinente du consultant (au moins 05 projets similaires) ..... /50 points
- Présentation de l'offre..... /10 points
- Méthodologie de travail...../10 points

Le score technique minimum requis est de soixante-dix (70) points.

NB : Toute Offre ne respectant pas les dispositions de cet avis sera purement et simplement écartée.

6. Une liste de Consultants individuels présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'Autorité contractante ; ces candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions financières et un Consultant sera sélectionné selon la méthode : qualité/coût.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous : Personne Responsable des Marchés de la Mairie de Mogtédó sise à la mairie de Mogtédó contre le paiement à la perception de Mogtédó de la somme non remboursable de dix mille (10 000) FCFA par lot ; tél : 70 84 47 89 aux heures de service tous les jours ouvrables.

Les consultants intéressés peuvent soumissionner à un ou plusieurs lots mais ne peuvent être attributaires de plus de deux (02) lots.

#### 8. Composition, date et lieu de dépôt.

Les manifestations d'intérêt sont composées comme suit :

- Une offre technique composée de :

- Une lettre de manifestation d'intérêt adressée à Monsieur le Président de la commission d'attribution des marchés de la commune de Mogtédó ;

- Un curriculum vitae détaillé conformément au modèle joint, actualisé et signé faisant ressortir les qualifications (Diplômes, ancienneté, attestations, expériences similaires déjà réalisées etc.) ;

- Une copie légalisée du diplôme exigé ;

- Une Attestation de Situation Fiscale valide ;

- Les preuves de références similaires déjà réalisées dans les trois dernières années

NB : Joindre les copies des contrats similaires (pages de garde et de signature) et les PV de validation du rapport de suivi - contrôle.

- Une méthodologie de travail ;

- Une copie des TDR paraphés ;

- Toute information permettant d'évaluer la capacité technique du consultant.

La manifestation d'intérêt rédigée en langue française, composée de trois (03) exemplaires à savoir un (01) original et deux (02) copies devra être déposée sous plis fermé au bureau de la Personne Responsable des marchés de la mairie de Mogtédó au plus tard le **vendredi 07 février 2025 à 09 heures 00**, heure à laquelle l'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des consultants qui désirent assister.

*La Personne Responsable des Marchés*

**Yacouba SAWADOGO**  
Secrétaire Administratif

### CONSTITUTION D'UNE BASE DE DONNEES DE FOURNISSEURS ET PRESTATAIRES DU GOUVERNORAT DU SUD-OUEST/GAOUA AU TTRE DE L'ANNEE 2025

Avis de manifestation d'intérêt  
n°2025-001/MATDS/RSUO/GVT-G/SG/SAF du 17 janvier 2025.

Dans le cadre de l'exécution du Plan de Passation des Marchés publics exercice 2025, le Gouvernorat du Sud-Ouest/Gaoua lance un avis à manifestation d'intérêt en vue de constituer un répertoire de fournisseurs/prestataires dans le cadre des procédures de demande de cotation au titre de l'année 2025 dans les domaines d'activités ci-après :

- I. Fournitures
- Lot 1 : Acquisition de fournitures de bureau ;
  - Lot 2 : Acquisition de fournitures informatiques et péri-informatiques ;
  - Acquisition de produits divers ;
- II. Prestations et services
- Entretien et nettoyage de bâtiments intérieur;
  - Entretien de bâtiments extérieur ;
  - Entretien et réparation de véhicules à quatre(04) roues ;
  - Entretien et réparation de véhicules à deux(02) roues ;
  - Entretien et réparation de matériels informatiques et péri-informatiques ;
  - Entretien et réparation de climatiseurs ;
  - Fourniture de pause-café, pause-déjeuner, diner et cocktail ;
  - Entretien et réparation circuit eau et électricité
  - Abonnement bouquets canal+

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension, en règle vis-à-vis de l'administration et spécialisées dans le domaine.

Le dossier à manifestation d'intérêt devra comporter :

- Une lettre de manifestation d'intérêt précisant le domaine pour lequel le candidat souscrit ;
- Une description du domaine d'activité ;
- Une présentation de l'entreprise et/ou du CV pour les personnes physiques indiquant les qualifications et les compétences dans le domaine d'activité choisi ;
- Un agrément technique d'il y'a lieu ;
- Une copie de l'extrait du registre de commerce et de crédit mobilier ;
- Une adresse complète (numéro de téléphone, boîte postale,.....).

Les entreprises ayant déjà déposées une offre de service auprès du Gouvernorat du Sud-Ouest/Gaoua sont invité à participer à la présente manifestation d'intérêt afin de fournir les informations et les pièces requises.

Les candidats intéressés sont invités à déposer leur manifestation d'intérêt sous pli fermé portant uniquement la mention « appel à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une base de données des fournisseurs à consulter pour les demandes de cotation du Gouvernorat du Sud-Ouest/Gaoua »

Les offres devront parvenir ou être remises au bureau du Chef de Service Administratif et Financier, Gestionnaire des crédits du Gouvernorat du Sud-Ouest/Gaoua au plus tard le **31/01/2025 à 09heures.**

*Le Gestionnaire des Crédits*

**Tareck Rachid El-Jaber TRAORE**  
Contrôleur du Trésor

**Constitution d'une base de données des prestataires de la Mairie de Bousséra**

**Avis à manifestation d'intérêt  
N°2025-01/ RSUO/PPON/C-BSR/M/PRM**

- Dans le cadre de l'exécution de son plan de passation des marchés, exercice 2025, la Mairie de la Commune de Bousséra prévoit entre autres, des acquisitions, des travaux et des prestations par voie de demandes de cotations et de consultations de consultants. Conformément à l'article 72 alinéa 1 du décret N°2023-0273/PRES-TRANS/PM/MEFP modifiant le décret N°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution, et de règlement des marchés publics et des délégations de service public ; la Mairie de Bousséra lance le présent avis à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une base de données de prestataires ;
- L'objectif de cet appel à manifestation d'intérêt étant de disposer d'une base de données de prestataires que l'institution pourra consulter dans le cadre des demandes de cotations et de consultations de consultants au cours de l'année 2025 ;
- Aussi, souhaite-t-elle recevoir des candidatures pour la mise en place de cette base de données Conformément aux domaines ci-après :

Domaines	Sous- domaines
	Consommable informatique
	Fournitures de bureau
	Restauration
Services Courants	Entretien de véhicule à quatre (04) roues
	Entretien de véhicule à deux (02) roues
	Nettoyage des bureaux et salles de fête de la mairie
	Maintenance et réparation de matériels informatiques
	Impression de divers documents
	Impression de valeur inactive
Travaux	Réalisation ou Réfection des bâtiments ou forage
Prestation intellectuelle	Suivi contrôle des travaux ou forage

- La participation à la présente manifestation d'intérêts est ouverte aux personnes physiques et morales selon le domaine, qui ne figurent pas sur la liste des fournisseurs défaillants et qui sont en règle vis-à-vis de l'administration fiscale.
- Les candidats désirant participer à la présente manifestation d'intérêt devront fournir un dossier comprenant les éléments ci-après au regard du domaine :

Domaines	Sous- domaines	Documents à fournir
	Consommable informatique	-Une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation du candidat ; -Agrément catégorie A au moins dans le domaine de l'informatique ; -Une lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de la Mairie adressée au Président de la délégation spéciale ; -Une présentation de l'entreprise.
	Fournitures de bureau	-Une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation du candidat ; -Une lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de la Mairie adressée au Président de la délégation spéciale ; -Une présentation de l'entreprise
	Restauration	-Une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation du candidat ; -Une lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de la Mairie adressée au Président de la délégation spéciale ; -Une copie du certificat de salubrité ; -Une présentation de l'entreprise.
Services courants	Entretien de véhicule à quatre (04) roues	-Une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation du candidat ; -Une lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de la Mairie adressée au Président de la délégation spéciale ; -Une présentation de l'entreprise
	Entretien de véhicule à deux (02) roues	-Une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation du candidat ; -Une lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de la Mairie adressée au Président de la délégation spéciale ; -Une présentation de l'entreprise
	Nettoyage des bureaux et salles de fête de la mairie	-Une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation du candidat ; -Une lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de la Mairie adressée au Président de la délégation spéciale ; -Une présentation de l'entreprise

## Prestations intellectuelles

	Maintenance et réparation de matériels informatiques	-Une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation du candidat ; -Agrément catégorie A au moins dans le domaine de l'informatique, -Une lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de la Mairie adressée au Président de la délégation spéciale ; -Une présentation de l'entreprise.
	Impression de divers documents	-Une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation du candidat ; -Une lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de la Mairie adressée au Président de la délégation spéciale ; -Une présentation de l'entreprise.
	Impression de valeur inactive	-Une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation du candidat ; -Une lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de la Mairie adressée au Président de la délégation spéciale ; -Une présentation de l'entreprise.
Travaux	Construction Réfection des bâtiments	Une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation du candidat ; -Une copie légalisée de l'agrément technique ; -Une description des moyens humains et matériels ; -Une lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de la Mairie adressée au Président de la délégation spéciale ; -Une présentation de l'entreprise.
Prestations intellectuelles de bâtiment	Suivi contrôle des travaux	-Une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation du candidat ; -Une copie légalisée du diplôme BEP au moins dans le domaine du bâtiment -Une lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de la Mairie adressée au Président de la délégation spéciale ; -Une présentation de l'entreprise -Un CV actualisé du prestataire
Travaux	Réalisation ou réhabilitation de forage	Une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation du candidat ; -Une copie légalisée de l'agrément technique ; -Une description des moyens humains et matériels ; -Une lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de la Mairie adressée au Président de la délégation spéciale ; -Une présentation de l'entreprise
Prestations intellectuelles de forage	Suivi contrôle des travaux	Une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation du candidat ; -Une copie légalisée du diplôme BEP au moins dans le domaine du forage ; -Une lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de la Mairie adressée au Président de la délégation spéciale ; -Une présentation de l'entreprise -Un CV actualisé du prestataire

6. Les entreprises ayant déjà déposé une offre de service à la Mairie sont invitées à prendre part à la présente manifestation d'intérêt afin de fournir les informations et les pièces requises ;

7. Un candidat a la possibilité de postuler pour plusieurs lots du même domaine ;

8. La lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de la Mairie devra comporter l'adresse complète et la situation géographique du candidat ;

9. Une commission siègera pour arrêter la liste des prestataires par domaine ;

10. La Mairie se réserve le droit de ne donner suite à toute ou partie des manifestations d'intérêt reçues

11. Les entreprises désirant prendre part à la présente consultation doivent déposer leurs dossiers sous pli fermé avec la mention « réponse à l'avis à manifestation d'intérêt pour la constitution de la base de données des prestataires de la Mairie : Préciser le domaine et le sous-domaine concerné » au bureau de la Personne Responsable des Marchés de la Mairie de la commune de Bousséra. Tél : 70 76 08 68 au plus tard le **mercredi 29 janvier 2025 à 09 heures 30 minute.**

NB : En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

**La Personne Responsable des Marchés**

**HIEN Ibrahim**  
Adjoint des Affaires Economiques

## REGION DU SUD-OUEST

### Constitution d'une base de données des prestataires de la Mairie de Kampti.

#### Avis à manifestation d'intérêt N°2025-01/ RSUO/PPON/CKMP/M/SG/PRM

1. Dans le cadre de l'exécution de son plan de passation des marchés, exercice 2025, la Mairie de la Commune de Kampti prévoit entre autres, des acquisitions et des prestations par voie de demandes de cotations et de consultations de consultants. Conformément à l'article 72 alinéa 1 du décret N°2023-0273/PRES-TRANS/PM/MEFP modifiant le décret N°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution, et de règlement des marchés publics et des délégations de services de service public ; la Mairie de Kampti lance le présent avis à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une base de données de prestataires ;

2. L'objectif de cet appel à manifestation d'intérêt étant de disposer d'une base de données de prestataires que l'institution pourra consulter de façons rotative dans le cadre des demandes de cotations et de consultations de consultants au cours de l'année 2025 ;

3. Aussi, souhaite-t-elle recevoir des candidatures pour la mise en place de cette base de données conformément aux domaines ci-après :

Domaines	Sous-domaines
Fournitures et équipements	Matériel informatique
	Consommable informatique
	Produit d'entretien et divers
	Fournitures de bureau, scolaires et spécifiques
	Petit matériel de bureau
	Petit matériel médical
	Matériel spécifique de protection médicale
	Habillement
	Matériels d'œuvre
	Matériels et outillages
	Mobilier de bureau et scolaire
	Approvisionnement d'autres sources d'énergie
	Restauration
	Produit alimentaire
	Services Courants
Entretien de véhicule à deux (02) roues	
Entretien de matériel, outillage et mobilier	
Entretien des bâtiments	
Entretien de plomberie sanitaire	
Entretien des équipements spécifiques	
Maintenance et réparation de climatiseurs	
Maintenance et réparation de matériels informatiques	
Maintenance et réparation de matériels de communication	
Entretien des cimetières municipaux	
Entretien du stade municipal	
Gardiennage et surveillance d'infrastructures	
Impression de divers documents	
Impression de valeur inactive	
Abonnement aux journaux et revue	
Travaux	Acquisition et installation de matériels de connexion à internet
	Construction de bâtiments et assimilés
	Réfection des bâtiments
	Réalisation de forages
	Réhabilitation de forages
Prestation intellectuelle	Suivi contrôle des travaux

4. La participation à la présente manifestation d'intérêts est ouverte aux personnes physiques et morales selon le domaine, qui ne figurent pas sur la liste des fournisseurs défaillants et qui sont en règle vis-à-vis de l'administration fiscale.

5. Les candidats désirant participer à la présente manifestation d'intérêt devront fournir un dossier comprenant les éléments ci-après au regard du domaine :

Domaines	Sous-domaines	Documents à fournir
	Matériel informatique	-Une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation du candidat ; -Agrément catégorie A au moins dans le domaine de l'informatique ; -Une lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de la Mairie adressée au Président de la délégation spéciale ; -Une présentation de l'entreprise.
	Consommable informatique	-Une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation du candidat ; -Agrément catégorie A au moins dans le domaine de l'informatique ; -Une lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de la Mairie adressée au Président de la délégation spéciale ; -Une présentation de l'entreprise.



## Prestations intellectuelles

Four n i t u r e s é q u i p e m e n t s	Produit d'entretien	-Une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation du candi dat ; -Une lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de la Mairie adressée au Président de la délégation spéciale ; -Une présentation de l'entreprise
	Four n i t u r e s d e b u r e a u , s c o l a i r e t s p é c i f i q u e s	-Une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation du candi dat ; -Une lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de la Mairie adressée au Président de la délégation spéciale ; -Une présentation de l'entreprise
	P e t i t m a t é r i e l b u r e a u	-Une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation du candi dat ; -Une lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de la Mairie adressée au Président de la délégation spéciale ; -Une présentation de l'entreprise
	P e t i t m a t é r i e l m é d i c o t e c h n i q u e	-Une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation du candi dat ; -Une lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de la Mairie adressée au Président de la délégation spéciale ; -Une présentation de l'entrepr ise
	M a t é r i e l s p é c i f i d e p r o t e c t i o n m é d i c a l	-Une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation du candi dat ; -Une lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de la Mairie adressée au Président de la délégation spéciale ; -Une présentation de l'entreprise
	H a b i l l e m e n t	-Une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation du candi dat ; -Une lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de la Mairie adressée au Président de la délégation spéciale ; -Une présentation de l'entreprise
	M a t é r i e l s d ' œ u v r e	-Une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation du candi dat ; -Une lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de la Mairie adressée au Président de la délégation spéciale ; -Une présentation de l'entrepr ise
	M a t é r i e l s e t o u t i l l a g e s	-Une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation du candi dat ; -Une lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de la Mairie adressée au Président de la délégation spéciale ; -Une présentation de l'entreprise
	M o b i l i e r d e b u r e a u	-Une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation du candi dat ; -Une lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de la Mairie adressée au Président de la délégation spéciale ; -Une présentation de l'entreprise
	A p p r o v i s i o n n e m e n t d' a u t r e s s o u r c e s d' é n e r g i e	-Une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation du candi dat ; -Une lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de la Mairie adressée au Président de la délégation spéciale ; -Une présentation de l'entrepr ise
	R e s t a u r a t i o n	-Une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation du candi dat ; -Une lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de la Mairie adressée au Président de la délégation spéciale ; -Une copie du certificat de salubrité ; -Une présentation de l'entreprise.
	P r o d u i t a l i m e n t	-Une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation du candi dat ; -Une lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de la Mairie adressée au Président de la délégation spéciale ; -Une présentation de l'entreprise
		Entretien de véhicule à quatre (04) roues
Entretien de véhicule à deux (02) roues		-Une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation du candi dat ; -Une lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de la Mairie adressée au Président de la délégation spéciale ; -Une présentation de l'entreprise
Entretien de matériel, outil et mobilier		-Une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation du candi dat ; -Une lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de la Mairie adressée au Président de la délégation spéciale ; -Une présentation de l'entrepr ise

## Prestations intellectuelles

Services courants	Entretien des bâtiments	-Une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation du candidat ; -Une lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de la Mairie adressée au Président de la délégation spéciale ; -Une présentation de l'entreprise
	Entretien de plomberie sanitaire	-Une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation du candidat -Une lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de la Mairie adressée au Président de la délégation spéciale ; -Une présentation de l'entreprise
	Entretien des équipements spécifiques	ressortir les domaines de prestation du candidat ; -Une lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de la Mairie adressée au Président de la délégation spéciale ; -Une présentation de l'entreprise
	Maintenance et réparation de climatiseurs	ressortir les domaines de prestation du candidat ; -Une lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de la Mairie adressée au Président de la délégation spéciale ; -Une présentation de l'entreprise
	Maintenance et réparation de matériels informatiques	-Une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation du candidat ; -Agrément catégorie A au moins dans le domaine de l'informatique, -Une lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de la Mairie adressée au Président de la délégation spéciale ; -Une présentation de l'entreprise.
	Gardiennage et surveillance d'infrastructures	-Une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation du candidat ; -Une lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de la Mairie adressée au Président de la délégation spéciale ; -Une présentation de l'entreprise
	Impression de divers documents	-Une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation du candidat ; -Une lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de la Mairie adressée au Président de la délégation spéciale ; -Une présentation de l'entreprise
	Impression de valeur inactive	-Une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation du candidat ; -Une lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de la Mairie adressée au Président de la délégation spéciale ; -Une présentation de l'entreprise
	Abonnement aux journaux et revues	-Une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation du candidat ; -Une lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de la Mairie adressée au Président de la délégation spéciale ; -Une présentation de l'entreprise
	Acquisition et installation de matériels de connexion à internet	-Une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation du candidat ; -Une lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de la Mairie adressée au Président de la délégation spéciale ; -Une présentation de l'entreprise
Travaux	Construction de bâtiments et assés	Une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation du candidat ; - Un agrément technique de catégorie B1 minimum -Une copie légalisée de l'agrément technique ; -Une description des moyens humains et matériels ; -Une lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de la Mairie adressée au Président de la délégation spéciale ; -Une présentation de l'entreprise.
	Réfection des bâtiments	Une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation du candidat ; - Un agrément technique de catégorie minimum

6. Les entreprises ayant déjà déposé une offre de service à la Mairie sont invitées à prendre part à la présente manifestation d'intérêt afin de fournir les informations et les pièces requises ;

7. Un candidat à la possibilité de postuler pour plusieurs lots du même domaine à travers une seule offre;

8. La lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de la Mairie devra comporter l'adresse complète et la situation géographique du candidat ;

9. Une commission siègera pour arrêter la liste des prestataires par domaine ;

10. La Mairie se réserve le droit de ne donner suite à toute ou partie des manifestations d'intérêt reçues;

11. Les entreprises désirant prendre part à la présente consultation doivent déposer leurs dossiers sous pli fermé avec la mention « réponse à l'avis à manifestation d'intérêt pour la constitution de la base de données des prestataires de la Mairie de Kampti : Préciser le domaine et le sous-domaine concerné » au bureau de la Personne Responsable des Marchés de la Mairie de la commune de Kampti. Tél : 71 05 16 06 au plus tard le **mercredi 29 janvier 2025 à 09 heures 30 minutes**. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

**La Personne Responsable des Marchés**

**Y. Bienvenu COMPAORE**  
Secrétaire Administratif

**Constitution d'une base de données des prestataires de la Mairie de Djigoué**

**Avis à manifestation d'intérêt  
N°2025-01/ RSUO/PPON/CDJG/M/PRM**

1. Dans le cadre de l'exécution de son plan de passation des marchés, exercice 2025, la Mairie de la Commune de Djigoué prévoit entre autres, des acquisitions et des prestations par voie de demandes de cotations et de consultations de consultants. Conformément à l'article 72 alinéa 1 du décret N°2023-0273/PRES-TRANS/PM/MEFP modifiant le décret N°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution, et de règlement des marchés publics et des délégations de services de service public ; la Mairie de Djigoué lance le présent avis à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une base de données de prestataires ;

2. L'objectif de cet appel à manifestation d'intérêt étant de disposer d'une base de données de prestataires que l'institution pourra consulter dans le cadre des demandes de cotations et de consultations de consultants au cours de l'année 2025;

3. Aussi, souhaite-t-elle recevoir des candidatures pour la mise en place de cette base de données conformément aux domaines ci-après :

Domaines	Sous-domaines	
Fournitures et équipements	Matériel informatique	
	Consommables informatiques	
	Médicaments et consommables médicaux	
	Produit d'entretien	
	Fournitures de bureau	
	Petit matériel de bureau	
	Petit matériel médical	
	Matériel spécifique de protection médicale	
	Mobilier de bureau	
	Matériel de bureau	
	Acquisition de véhicule de transport à deux (02) roues	
	Approvisionnement d'autres sources d'énergie	
	Restauration	
	Produit alimentaire	
	Produit vestimentaires	
	Matériels et outillages	
	Entretien de véhicule à deux (02) roues	
	Entretien de matériel, outillage et mobilier	
	Entretien et réparation de climatisation	
	Entretien des bâtiments	
	Entretien de plomberie sanitaire	
	Maintenance et réparation de matériels informatiques	
	Maintenance et réparation de matériels de communication	
	Gardiennage et surveillance d'infrastructures	
	Impression de divers documents	
	Impression de valeur inactive	
	Abonnement aux journaux et revue	
	Acquisition et installation de matériels de connexion à internet	
	Travaux et Forages	Réfection des bâtiments
		Réhabilitation de forages
	Prestation intellectuelle	Suivi contrôle des travaux
		Suivi contrôle des forages

4. La participation à la présente manifestation d'intérêts est ouverte aux personnes physiques et morales selon le domaine, qui ne figurent pas sur la liste des fournisseurs défaillants et qui sont en règle vis-à-vis de l'administration fiscale.

5. Les candidats désirant participer à la présente manifestation d'intérêt devront fournir un dossier comprenant les éléments ci-après au regard du domaine :

Domaines	Sous-domaines	Documents à fournir
	Matériel informatique	-Une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation du candidat ; -Agrément catégorie A au moins dans le domaine de l'informatique ; -Une lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de la Mairie adressée au Président de la délégation spéciale ; -Une présentation de l'entreprise.
	Consommables informatiques	-Une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation du candidat ; -Agrément catégorie A au moins dans le domaine de l'informatique ; -Une lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de la Mairie adressée au Président de la délégation spéciale ; -Une présentation de l'entreprise.

## Prestations intellectuelles

Four n i t u r e s é q u i p e m e n t s	Mé d i c a m e n t s c o n s o m m a b l e s m é d i c a u x	-Une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation du candidat ; -Agrément catégorie A au moins dans le domaine de l'informatique ; -Une lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de la Mairie adressée au Président de la délégation spéciale ; -Une présentation de l'entreprise.
	P r o d u i t d'entretien	-Une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation du candidat ; -Une lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de la Mairie adressée au Président de la délégation spéciale ; -Une présentation de l'entreprise
	F o u r n i t u r e s d e b u r e a u	-Une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation du candidat ; -Une lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de la Mairie adressée au Président de la délégation spéciale ; -Une présentation de l'entreprise
	P e t i t m a t é r i e b u r e a u	-Une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation du candidat ; -Une lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de la Mairie adressée au Président de la délégation spéciale ; -Une présentation de l'entreprise
	P e t i t m a t é r i e m é d i c o t e c h n i q u e	-Une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation du candidat ; -Une lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de la Mairie adressée au Président de la délégation spéciale ; -Une présentation de l'entreprise
	M a t é r i e l s p é c i f i q u e d e p r o t e c t i o n m é d i c a l	-Une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation du candidat ; -Une lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de la Mairie adressée au Président de la délégation spéciale ; -Une présentation de l'entreprise
	M b b i l i e r d e b u r e a u	-Une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation du candidat ; -Une lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de la Mairie adressée au Président de la délégation spéciale ; -Une présentation de l'entreprise
	M a t é r i e l d e b u r e a u	-Une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation du candidat ; -Une lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de la Mairie adressée au Président de la délégation spéciale ; -Une présentation de l'entreprise
	A c q u i s i t i o n v é h i c u l e d e t r a n s p o r t à d e u x (02) roues	-Une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation du candidat ; -Une lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de la Mairie adressée au Président de la délégation spéciale ; -Une présentation de l'entreprise
	A p p r o v i s i o n n e e n t d'au t r e s s o u r c e s d'énergie	-Une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation du candidat ; -Une lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de la Mairie adressée au Président de la délégation spéciale ; -Une présentation de l'entreprise
	R e s t a u r a t i o n	-Une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation du candidat ; -Une lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de la Mairie adressée au Président de la délégation spéciale ; -Une copie du décret de salubrité ; -Une présentation de l'entreprise.
	P r o d u i t a l i m e n t a i r e	-Une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation du candidat ; -Une lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de la Mairie adressée au Président de la délégation spéciale ; -Une présentation de l'entreprise
P r o d u i t v e s t i m e n t a i r e	-Une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation du candidat ; -Une lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de la Mairie adressée au Président de la délégation spéciale ; -Une présentation de l'entreprise	
E n t r e t i e n d e v é h i c u l e à d e u x (02) roues	-Une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation du candidat ; -Une lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de la Mairie adressée au Président de la délégation spéciale ; -Une présentation de l'entreprise	
E n t r e t i e n d e m a t é r i e l, o u t i l l a g e e t m o b i l i e r	-Une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation du candidat ; -Une lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de la Mairie adressée au Président de la délégation spéciale ; -Une présentation de l'entreprise	

## Prestations intellectuelles

Entretien et réparation de climatisation	-Une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir de prestation du candidat ; -Une lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de la Mairie adressée au Président de la délégation spéciale ; -Une présentation de l'entreprise	
Entretien des bâtiments	-Une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation du candidat ; -Une lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de la Mairie adressée au Président de la délégation spéciale ; -Une présentation de l'entreprise	
Maintenance et réparation de matériels informatiques	-Une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation du candidat ; -Agrément catégorie A au moins dans le domaine de l'informatique, -Une lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de la Mairie adressée au Président de la délégation spéciale ; -Une présentation de l'entreprise.	
Maintenance et réparation de matériels de communication	-Une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation du candidat ; -Une lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de la Mairie adressée au Président de la délégation spéciale ; -Une présentation de l'entreprise	
Gardiennage et surveillance d'infrastructures	-Une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation du candidat ; -Une lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de la Mairie adressée au Président de la délégation spéciale ; -Une présentation de l'entreprise	
Impression de divers documents	-Une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation du candidat ; -Une lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de la Mairie adressée au Président de la délégation spéciale ; -Une présentation de l'entreprise	
Impression de valeur inactives	-Une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation du candidat ; -Une lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de la Mairie adressée au Président de la délégation spéciale ; -Une présentation de l'entreprise	
Abonnement aux journaux et revue	-Une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation du candidat ; -Une lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de la Mairie adressée au Président de la délégation spéciale ; -Une présentation de l'entreprise	
Acquisition et installation de matériels de connexion à internet	-Une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation du candidat ; -Une lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de la Mairie adressée au Président de la délégation spéciale ; -Une présentation de l'entreprise	
Travaux et Forages	Réfection des bâtiments	-Une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation du candidat ; -Une copie légalisée de l'agrément technique ; -Une description des moyens humains et matériels ; -Une lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de la Mairie adressée au Président de la délégation spéciale ; -Une présentation de l'entreprise.
	Réhabilitation de forages	-Une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation du candidat ; -Une copie légalisée de l'agrément technique ; -Une description des moyens humains et matériels ; -Une lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de la Mairie adressée au Président de la délégation spéciale ; -Une présentation de l'entreprise.

6. Les entreprises ayant déjà déposé une offre de service à la Mairie sont invitées à prendre part à la présente manifestation d'intérêt afin de fournir les informations et les pièces requises ;

7. Un candidat a la possibilité de postuler pour plusieurs lots du même domaine ;

8. La lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de la Mairie devra comporter l'adresse complète et la situation géographique du candidat ;

9. Une commission siègera pour arrêter la liste des prestataires par domaine ;

10. La Mairie se réserve le droit de ne donner suite à toute ou partie des manifestations d'intérêt reçues

11. Les entreprises désirant prendre part à la présente consultation doivent déposer leurs dossiers sous pli fermé avec la mention « réponse à l'avis à manifestation d'intérêt pour la constitution de la base de données des prestataires de la Mairie : Préciser le domaine et le sous-domaine concerné » Personne responsable des marchés de la Mairie de Djigoué. Tél : 76 83 31 55/ 72 81 64 11 au plus tard le **...22/01/2025 à 09 heures 30 minutes**.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat

**La Personne Responsable des Marchés**

**Mireille COMPAORE**

Aide comptable

### Constitution d'une base de données des prestataires de la Mairie de Périgban.

**Avis à manifestation d'intérêt**  
N°2025-01/ RSUO/PPON/CPRGB/PRM

1. Dans le cadre de l'exécution de son plan de passation des marchés, exercice 2025, la Mairie de la Commune de Périgban prévoit entre autres, des acquisitions et des prestations par voie de demandes de cotations et de consultations de consultants. Conformément à l'article 72 alinéa 1 du décret N°2023-0273/PRES-TRANS/PM/MEFP modifiant le décret N°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution, et de règlement des marchés publics et des délégations de services de service public ; la Mairie de Périgban lance le présent avis à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une base de données de prestataires ;

2. L'objectif de cet appel à manifestation d'intérêt étant de disposer d'une base de données de prestataires que l'institution pourra consulter de façons rotatives dans le cadre des demandes de cotations et de consultations de consultants au cours de l'année 2025 ;

3. Aussi, souhaite-t-elle recevoir des candidatures pour la mise en place de cette base de données conformément aux domaines ci-après

Domaines	Sous-domaines
Fournitures et équipement	Matériel informatique
	Consommable informatique
	Produit d'entretien et divers
	Fournitures de bureau, scolaires et spécifiques
	Petit matériel de bureau
	Petit matériel médical
	Matériel spécifique de protection médicale
	Habillement
	Matériels d'œuvre
	Matériels et outillages
	Mobilier de bureau et scolaire
	Approvisionnement d'autres sources d'énergie
	Restauration
	Produit alimentaire
	Services Courants
Entretien de véhicule à deux (02) roues	
Entretien de matériel, outillage et mobilier	
Entretien des bâtiments	
Entretien de plomberie sanitaire	
Entretien des équipements spécifiques	
Maintenance et réparation de climatiseurs	
Maintenance et réparation de matériels informatiques	
Maintenance et réparation de matériels de communication	
Entretien des citernes municipales	
Entretien du stade municipal	
Gardiennage et surveillance d'infrastructures	
Impression de divers documents	
Impression de valeur inactive	
Abonnement aux journaux et revue	
Travaux	Acquisition et installation de matériels de connexion à internet
	Construction de bâtiments et assimilés
	Réfection des bâtiments
	Réalisation de forages
	Réhabilitation de forages
Prestation intellectuelle	Suivi contrôle des travaux, élaboration des Plans communaux de développement

4. La participation à la présente manifestation d'intérêts est ouverte aux personnes physiques et morales selon le domaine, qui ne figurent pas sur la liste des fournisseurs défaillants et qui sont en règle vis-à-vis de l'administration fiscale.

5. Les candidats désirant participer à la présente manifestation d'intérêt devront fournir un dossier comprenant les éléments ci-après au regard du domaine :

Domaines	Sous-domaines	Documents à fournir
	Matériel informatique	-Une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation du candidat ; - <b>Agrément catégoriel</b> au moins dans le domaine de l'informatique ; -Une lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de la Mairie adressée au Président de la délégation spéciale ; -Une présentation de l'entreprise.
	Consommable informatique	-Une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation du candidat ; - <b>Agrément catégoriel</b> au moins dans le domaine de l'informatique ; -Une lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de la Mairie adressée au Président de la délégation spéciale ; -Une présentation de l'entreprise.

## Prestations intellectuelles

	Produit d'entretien	-Une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation du candidat ; -Une lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de la Mairie adressée au Président de la délégation spéciale ; -Une présentation de l'entreprise	
	Fournitures de bureau, scolaires et spécifiques	-Une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation du candidat ; -Une lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de la Mairie adressée au Président de la délégation spéciale ; -Une présentation de l'entreprise	
	Petit matériel bureau	-Une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation du candidat ; -Une lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de la Mairie adressée au Président de la délégation spéciale ; -Une présentation de l'entreprise	
	Petit matériel médical	-Une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation du candidat ; -Une lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de la Mairie adressée au Président de la délégation spéciale ; -Une présentation de l'entreprise	
Fournitures équipements	Matériel spécifique de protection	-Une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation du candidat ; -Une lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de la Mairie adressée au Président de la délégation spéciale ; -Une présentation de l'entreprise	
	Habillerent	-Une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation du candidat ; -Une lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de la Mairie adressée au Président de la délégation spéciale ; -Une présentation de l'entreprise	
	Matériels d'œuvre	-Une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation du candidat ; -Une lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de la Mairie adressée au Président de la délégation spéciale ; -Une présentation de l'entreprise	
	Matériels et outillages	-Une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation du candidat ; -Une lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de la Mairie adressée au Président de la délégation spéciale ; -Une présentation de l'entreprise	
	Mobilier de bureau	-Une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation du candidat ; -Une lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de la Mairie adressée au Président de la délégation spéciale ; -Une présentation de l'entreprise	
	Approvisionnement d'autres sources d'énergie	-Une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation du candidat ; -Une lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de la Mairie adressée au Président de la délégation spéciale ; -Une présentation de l'entreprise	
	Restauration	-Une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation du candidat ; -Une lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de la Mairie adressée au Président de la délégation spéciale ; -Une copie du certificat de salubrité ; -Une présentation de l'entreprise.	
	Produit alimentaire	-Une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation du candidat ; -Une lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de la Mairie adressée au Président de la délégation spéciale ; -Une présentation de l'entreprise	
		Entretien de véhicule à quatre (04) roues	-Une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation du candidat ; -Une lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de la Mairie adressée au Président de la délégation spéciale ; -Une présentation de l'entreprise
		Entretien de véhicule à deux (02) roues	-Une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation du candidat ; -Une lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de la Mairie adressée au Président de la délégation spéciale ; -Une présentation de l'entreprise
	Entretien de matériel, outil et mobilier	-Une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation du candidat ; -Une lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de la Mairie adressée au Président de la délégation spéciale ; -Une présentation de l'entreprise	

## Prestations intellectuelles

Services courants	Entretien des bâtiments	-Une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation du candidat ; -Une lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de la Mairie adressée au Président de la délégation spéciale ; -Une présentation de l'entreprise
	Entretien de plomberie sanitaire	-Une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation du candidat ; -Une lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de la Mairie adressée au Président de la délégation spéciale ; -Une présentation de l'entreprise
	Entretien des équipements spécifiques	Une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation du candidat ; -Une lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de la Mairie adressée au Président de la délégation spéciale ; -Une présentation de l'entreprise
	Maintenance et réparation de climatiseurs	Une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation du candidat ; -Une lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de la Mairie adressée au Président de la délégation spéciale ; -Une présentation de l'entreprise
	Maintenance et réparation de matériels informatiques	-Une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation du candidat ; - <b>Agrément catégoriel</b> au moins dans le domaine de l'informatique, -Une lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de la Mairie adressée au Président de la délégation spéciale ; -Une présentation de l'entreprise.
	Maintenance et réparation de matériels de communication	-Une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation du candidat ; -Une lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de la Mairie adressée au Président de la délégation spéciale ; -Une présentation de l'entreprise
	Entretien des citrinières municipales	-Une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation du candidat ; -Une lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de la Mairie adressée au Président de la délégation spéciale ; -Une présentation de l'entreprise
	Entretien du st municipal	-Une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation du candidat ; -Une lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de la Mairie adressée au Président de la délégation spéciale ; -Une présentation de l'entreprise
	Gardiennage et surveillance d'infrastructures	-Une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation du candidat ; -Une lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de la Mairie adressée au Président de la délégation spéciale ; -Une présentation de l'entreprise
	Impression de divers documents	-Une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation du candidat ; -Une lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de la Mairie adressée au Président de la délégation spéciale ; -Une présentation de l'entreprise
	Impression de valeur inactive	-Une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation du candidat ; -Une lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de la Mairie adressée au Président de la délégation spéciale ; -Une présentation de l'entreprise
Abonnement aux journaux et revues	-Une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation du candidat ; -Une lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de la Mairie adressée au Président de la délégation spéciale ; -Une présentation de l'entreprise	

6. Les entreprises ayant déjà déposé une offre de service à la Mairie sont invitées à prendre part à la présente manifestation d'intérêt afin de fournir les informations et les pièces requises ;

7. Un candidat a la possibilité de postuler pour plusieurs lots du même domaine à travers une seule offre;

8. La lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de la Mairie devra comporter l'adresse complète et la situation géographique du candidat ;

9. Une commission siègera pour arrêter la liste des prestataires par domaine ;

10. La Mairie se réserve le droit de ne donner suite à toute ou partie des manifestations d'intérêt reçues;

11. Les entreprises désirant prendre part à la présente consultation doivent déposer leurs dossiers sous pli fermé avec la mention « réponse à l'avis à manifestation d'intérêt pour la constitution de la base de données des prestataires de la Mairie : Préciser le domaine et le sous-domaine concerné » au bureau de la Personne Responsable des Marchés de la Mairie de la commune de Périgban. Tél : 70583016/66256326 au plus tard le **mercredi 29 janvier 2025 à 09 heures 30 minutes**. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le candidat.

**La Personne Responsable des Marchés**

**Joachim KINDA**





*La célérité dans la transparence*